

LIRE EN PAGE 13

Tour de France: Merckx et ses troupes harcelés

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

NEUCHÂTEL

Problème monétaire: désaccord persistant

entre Paris et Bonn

BONN (AFP). — « Nous sommes obligés de constater qu'en matière monétaire, nous ne sommes pas parvenus encore à l'accord, a dit le porte-parole français, M. Léo Hamon, dans son exposé à la presse, à la fin du sommet franco-allemand. Probablement, nous nous sommes mieux compris. Tout au moins, nous avons le sentiment, nous, Français, que notre point de vue a été mieux compris », a-t-il ajouté.

« On peut craindre qu'il ne soit pas réaliste de penser qu'il puisse y avoir une prise de position commune des Six lors de la prochaine session du Fonds monétaire international », a souligné le porte-parole français en évoquant de nouveau, dans son exposé, les problèmes monétaires.

M. Hamon a tenu à répéter à trois reprises cette formule dont les journalistes n'avaient pas saisi, sur-le-champ, la signification.

Le porte-parole allemand, M. Ahlers, revenant après l'exposé de M. Hamon sur les divergences de vues entre les deux pays concernant le problème monétaire, a souligné que, du côté français, on ne voit pas la possibilité d'arriver à un accord commun des Six avant de connaître « avec certitude » la politique monétaire allemande. Du côté allemand, en revanche, on estime qu'avant même que le problème monétaire allemand soit complètement réglé, « on peut arriver à une sorte d'accord entre les Six ».

Le porte-parole allemand a noté cependant deux points d'accord entre la France et l'Allemagne: 1. Le problème du dollar est un problème-clé, 2. « A long terme, il sera nécessaire d'envisager une révision du système monétaire international. »

PAS POUR TOUJOURS

MM. Giscard d'Estaing et Schiller s'étaient joints aux entretiens de MM. Pompidou et Brandt pour examiner les problèmes monétaires. Puis le cercle s'était élargi aux autres ministres pour évoquer le problème de l'union économique et monétaire.

« La marge séparant les points de vue, a dit M. Conrad Ahlers, s'est rétrécie. Les échanges de vue sur le cours flottant du mark et au sujet d'un fonds monétaire commun se poursuivront en vue de réaliser un accord pour une attitude commune lors de la prochaine conférence du Fonds monétaire international en septembre prochain.

La R.F.A. s'est également déclarée prête à coopérer dans un cadre général, par des mesures internes, en vue de freiner l'afflux des devises et de préparer la création d'un fonds de réserve commun.

Le chancelier Brandt a également précisé en séance plénière que « la flottaison du mark ne sera pas indéfinie ».

LES IDÉES ET LES FAITS

Pretoria dix ans après

« Et le Bengale, sir Mohammed? »

C'est la remarque qu'aurait pu faire le premier ministre sud-africain John Vorster, s'il avait manqué d'élégance, lorsque, le 21 juin à la Haye, le président pakistanais Zafullah Khan, de la Cour internationale de justice, ayant lu un jugement reprochant à l'Afrique du Sud d'avoir « violé son mandat » sur le Sud-Ouest africain, se lança dans une violente diatribe contre la politique d'apartheid.

Le Sud-Ouest africain — vaste territoire dont la superficie égale deux fois celle de la Norvège, mais peu peuplé: 96.000 Blancs, 650.000 Noirs répartis en huit tribus très différentes — est une ancienne colonie allemande dont l'administration fut confiée par la S.D.N. à l'Afrique du Sud en 1920. En 1966, la Cour de la Haye reconnut la validité du mandat exercé par Pretoria sur le Sud-Ouest africain. Aujourd'hui, elle change d'opinion.

« Nous n'en tiendrons aucun compte, a simplement dit M. Vorster. Nous poursuivons, comme auparavant, l'administration de ce territoire en le développant et en assurant le bien-être de ses habitants. »

Le fait est que, depuis quelques années, ce Sud-Ouest africain connaît un remarquable essor économique. Grâce aux investissements de Pretoria, l'exploitation du sous-sol, riche en diamants et en cuivre, est en pleine expansion; l'industrie de la pêche a pris une énorme extension; la construction d'habitations modernes, de routes, d'aéroports, d'hôpitaux, d'écoles, s'est accélérée.

Or, si l'Afrique du Sud peut aujourd'hui faire profiter l'ex-colonie allemande de son très haut niveau de développement industriel et technologique, c'est parce qu'en dix ans, elle a fait, dans ce double secteur industriel et technologique justement, un extraordinaire bond en avant, qui lui permet désormais de soutenir aisément une comparaison avec les pays européens les plus « avancés ».

En dix ans, c'est-à-dire depuis qu'elle quitta le Commonwealth en mars 1961 et, deux mois plus tard, proclama la république.

Tous les observateurs impartiaux tombent d'accord pour reconnaître que cette décennie a été marquante pour l'Afrique du Sud. L'élimination quasi totale de l'ennemi intérieur, c'est-à-dire de la subversion communiste, a été suivie d'une longue période de calme, propice non seulement à la consolidation des structures politiques, mais encore à l'expansion des activités économiques.

Le résultat: un produit national brut qui s'est élevé à 5 milliards 800 millions de livres en 1970, le plus haut niveau de vie de toute l'Afrique, des industries si modernes qu'elles font pâlir d'envie les moins retardés de ses voisins du nord, un taux de progression variant entre 9,5 % et 12 %.

Mais l'Afrique du Sud, bastion de l'Occident sur le continent africain (le président Nixon l'a honnêtement reconnu, n'est pas une puissance égoïste, braquée sur sa seule prospérité: d'où la politique « d'ouverture vers le monde extérieur » poursuivie par M. Vorster, et particulièrement les offres de collaboration adressées aux républiques noires africaines. Pretoria a aujourd'hui des relations avec 65 pays — contre 29 il y a vingt ans.

Cela ne signifie pas qu'elle soit à l'abri de tout danger. La subversion internationale, un conseil économique des Eglises sous influence progressiste, l'ONU et ses organismes affiliés, continuent sans relâche leurs campagnes d'agitation et de sabotage contre Pretoria. « Présentement, a cependant fait remarquer M. Vorster, la menace numéro un pour nous réside dans la tête de pont qu'ont établie les communistes chinois en Tanzanie, d'où ils se répandent en Zambie voisine. »

Pierre COURVILLE



Pompidou - Brandt: les sourires n'ont pas suffi. (Téléphoto AP)

Des pluies diluviennes en France ont fait deux morts et des centaines de sinistrés

GRENOBLE (AFP-AP). — Les trombes d'eau qui se sont abattues, lundi soir, sur les régions de la Drôme et de l'Isère, dans le sud-est de la France, ont provoqué la mort de deux personnes et fait des centaines de sinistrés.

Des pluies diluviennes ont, en quelques instants, transformé maints ruisseaux en torrents qui ont dévasté routes et villages.

A Saint-Quentin-sur-Isère, Mme Bessoud, 25 ans, a été tuée dans l'effondrement d'une maison, et, non loin de là, Mme Goindroy a péri noyée à bord de son automobile emportée par les eaux.

Trois autres personnes, en outre, ont été blessées dans leur maison qui, minée par les eaux, s'est écroulée.

La voie ferrée Grenoble - Valence a été coupée en deux endroits par des coulées de boue entre les localités de Tullins et Saint-Marcellin, sur la rive droite de l'Isère.

Cent vingt enfants du centre de Sassenage qui étaient en promenade à bord d'autocars n'ont pu rejoindre leur établissement, les routes étant impraticables, et ont passé la nuit dans les véhicules.

Collision ferroviaire en gare de Boswil-Buenzen (LU): un mort

(c) Une collision ferroviaire a eu pour théâtre la gare de Boswil - Buenzen, où le train de marchandises 5598 est entré en collision avec 30 wagons de marchandises, roulant sur une pente ayant une déclivité de 10 %.

La collision, malheureusement inévitable, devait avoir de graves conséquences: le mécanicien de la locomotive décédait à l'hôpital, où il avait été transporté dans un état alarmant. L'accident s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, très exactement à 23 h 50. Comme devait le préciser un représentant de l'arrondissement 2 des CFF à Lucerne, les « freins des wagons de marchandises pleins, stationnés en gare de Boswil-Buenzen, n'avaient pas été assez serrés ».

Les wagons se mirent en marche, traversèrent une aiguille et s'engagèrent sur la voie sur laquelle un train de marchandises roulait en sens inverse. La collision fut inévitable. Le poids des 30 wagons, remplis de céréales et de gravats, vint à faire perdre l'équilibre à la locomotive, qui a été très endommagée, alors que les deux premiers wagons « fous » sortaient des rails.

Le trafic ferroviaire a été totalement interrompu sur la ligne en question jusqu'à midi, les trains étant détournés par la gare des marchandises de Zurich, alors que le trafic local était maintenu par autocars.

C'est mardi en début de matinée que les CFF devaient communiquer la triste nouvelle: le mécanicien du convoi, M. Oscar Schreiber, 52 ans, domicilié à Zurich, avait rendu le dernier soupir.

L'actualité régionale:

pages 2, 3, 7, 9 et 11
Les sports: pages 13 et 15
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 19
Les bourses: page 21
L'actualité suisse: pages 18 et 23

Grave accident: un ouvrier grièvement brûlé à Boudry

Le raccordement de Neuchâtel à la N 5 (Pages neuchâteloises)

Genève: nouvelle forme d'action du centre autonome et ennui avec la police (Page 23)



SOS «TERRE DES HOMMES»

Ces gens sont des réfugiés pakistanais rassemblés dans un camp près de Calcutta. Et celui-ci vient d'être inondé. Selon « Terre des hommes », les secours sont très mal organisés. Des camions chargés de vivres ne parviennent pas à destination, car ils sont arrêtés par des murs de boue. (Téléphoto AP)

Les timbres eux aussi ont leur mystère

LONDRES (AP). — Scotland Yard va interroger l'ancien roi du Yémen, Mohammed Al Badr, qui vit maintenant à Londres, au sujet d'une mystérieuse affaire de timbres-poste très rares d'une valeur totale de plusieurs millions. La police a saisi un véritable trésor de timbres recherchés par les collectionneurs du monde entier. Des millions de timbres émis pour le royaume du Yémen, aujourd'hui disparu, ont été saisis au cours d'une perquisition dans une maison de Londres. Les affaires postales royalistes du Yémen avaient été dirigées par un ancien officier de renseignements de l'armée de l'air américaine, Bruce Condé, qui prétend être un descendant du grand Condé. Fasciné par le régime royaliste yéménite, il devint citoyen du Yémen, prit le nom d'Abdurahman, devint prince et général dans l'armée de l'ancien roi. Lorsque éclata la guerre civile au Yémen, le « prince Abdurahman » fut nommé directeur des postes. Les timbres yéménites royalistes commencèrent alors à paraître sous de belles couleurs.

LOUIS ARMSTRONG ET SA TROMPETTE ONT TERMINÉ LEUR LONGUE ROUTE...

NEW-YORK (AP). — Louis Armstrong est mort mardi, à l'âge de 71 ans, d'une crise cardiaque. « Ma trompette et moi avons fait ensemble une longue route. » C'est cette phrase elliptique qui venait souvent aux lèvres de Louis Armstrong quand on l'interrogeait sur sa carrière. Carrière prodigieuse. C'est dans un faubourg misérable de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, que Daniel-Louis Armstrong naquit le 4 juillet 1900. Il a moins de cinq ans quand ses parents se séparent. Louis passe alors le plus clair de son temps à traîner dans les rues avec d'autres gamins, chantant pour quelques sous, et s'accompagnant d'une guitare dont la caisse est une vieille boîte de cigares. A onze ans, il fait la rencontre qui éveillera sa vocation. Joueur de cornet dans un huppé bon marché, Bunsko Jones prend le jeune Louis en amitié et l'influe aux premiers secrets du métier: comment on rente une note, comment on prolonge un vibrato. Bunsko devient l'idole du gamin. Mais Armstrong n'apprendra à déchiffrer la musique que bien plus tard. En 1917, King Oliver, sa seconde idole et le cornettiste le plus en vue de l'époque du « rag-time » lui fait une petite place dans sa formation. Grande émotion de Louis quand King l'emmena dans une grande tournée à Chicago. Dès lors et jusqu'en 1924, c'est pour Armstrong une ascension rapide et inespérée. Sa voix, ses talents de « showman » deviennent aussi célèbres que sa trompette. En 1931, premier voyage en Europe. Il devait y retourner souvent depuis lors, accumulant les triomphes. (Lire la suite en dernière page)

Le symbole de la Nouvelle-Orléans

Louis Armstrong n'est plus. Armstrong, c'était le jazz. Pour beaucoup, l'un n'allait pas sans l'autre. C'est dire la place prépondérante qu'occupait le grand Satchmo dans la musique négro-américaine. Si Louis Armstrong n'inventa pas le jazz, il en fut, pendant des années, le roi incontesté, et conduisit cette musique à ses plus hauts sommets. En perdant Armstrong, le jazz perd donc un de ses grands seigneurs, le plus grand peut-être. Plus qu'un musicien, Louis fut, et restera, le symbole du premier jazz, celui de la Nouvelle-Orléans. Personne, mieux que lui, ne sut tirer le maximum de beauté, d'émotion et de « swing » d'une trompette. Par sa sonorité éclatante et chaude, par son jeu sans failles et par son sens inné de l'improvisation, Louis Armstrong fut l'un des premiers à donner au jazz ses lettres de noblesse. Des enregistrements tels que ceux des fameux Hot Five et Hot Seven (1926-1928) résumant parfaitement toute la science et le génie de ce musicien. Grâce à eux, le jazz cessa d'être « de la musique de nègre » pour devenir le phénomène musical le plus important du XXe siècle. Armstrong, c'était aussi une voix, une voix rocailleuse au timbre très personnel. Qui l'avait entendue une fois ne l'oubliait plus. Du premier « Heebie jeebie » aux derniers succès style « Hello Dolly », Armstrong s'est imposé comme l'un des plus grands chanteurs de jazz. Passant de l'émotion généreuse à un « scat » plein de truculence, il savait transformer le pire « tube » en un petit chef-d'œuvre d'humour et de gouaille. Armstrong n'est plus, mais il laisse un assez grand nombre de chefs-d'œuvre derrière lui pour que ses innombrables admirateurs le sentent toujours présent. I. P. W.



Armstrong (Archives)



Le village de Saint-Quentin, dans l'Isère, après le passage du torrent. (Téléphoto AP)

DES ÎLOTS DE PAIX

Sujet de réflexion pendant les vacances ou de dissertation avec des membres de la famille ou des amis en villégiature comme vous en montagne, en plaine ou au bord de la mer: comment vivre heureux lorsqu'on a réussi dans la vie (professionnelle), et comment se préparer à vivre heureux lorsqu'on sera devenu directeur ou pdg? Une institution spécialisée dans les sondages d'opinion, Eurosurvey, qui s'intéresse surtout à ce que pensent ceux qui nous dirigent, dans tous les secteurs de l'industrie, du commerce et de la finance, a fait quelques trouvailles instructives, réduisant à néant un certain nombre de clichés. C'est ainsi que, disent ses enquêteurs, il n'y a pas de crise pour les hommes d'affaires, autour de 45 ans. Celui qui a réussi est aussi, le plus souvent, celui qui a le mieux équilibré sa vie familiale et personnelle. Le seul problème causant réellement du souci, si on le perd de vue, est celui de la santé. « La crise des 45 ans, la ménopause masculine, le drame de conscience des hommes d'affaires » n'existent le plus souvent que dans l'imagination des gens ou dans la littérature. Une cinquantaine de dirigeants, interrogés à travers l'Europe de l'Ouest, ont ainsi fait des confessions rassurantes. Entre 40 et 50 ans, les cadres supérieurs européens ne connaissent pas de malaise grave déclarent-ils. Quelques confidences de « grands chefs »: « Ma motivation, confie un Français, n'est plus l'argent, mais le goût de la difficulté. Ce que je gagne ne fait que me rassurer sur ce que j'ai accompli. J'arrive à un stade où ma vie personnelle compte. » Un autre, Belge, affirme: « Il n'est pas question de choisir entre la réussite et la vie familiale. L'art de vivre consiste à savoir se créer des îlots de paix et à sauter de l'un à l'autre. » Un Allemand: « La vie privée doit être organisée avec autant de rigueur que la vie professionnelle. Il faut disposer d'un cercle d'amis prêts à aider et à conseiller, et ne pas craindre de consulter son médecin ou un psychologue, sans pour autant perdre confiance en soi. L'homme intelligent est d'abord un homme qui pratique l'autocritique et sait remettre en cause sa façon de vivre. » Alors, si vous avez envie, à votre tour, de réussir, vous savez à quoi vous en tenir!

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Avis mortuaires

Marché des fruits et légumes à Neuchâtel

Laitues romaines, côtes de bettes, choux blancs, persil : offre forte; radis, navets, courgettes, courges, tomates, carottes, petits pois, pois mange-tout: offre régulière; céleri, épinards, poivrons: offre faible; fraises, cerises, petits fruits: offre régulière.

Pêches dans le lac de Neuchâtel

Féras : faibles; lottes : faibles; truites : moyennes; filets de brème : faibles; filets de gardon : faibles; bondelles : faibles.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 juillet, Garcia, Alicia, fille de Constantino, tourneur à Courmagny, et d'Olvido, née Mazon; Denis, Stéphane, fils d'Alain-Edouard, cuisinier à Neuchâtel, et de Colette-Andrée, née Morand, d. Alastruey, Miguel, fils de Miguel, chauffeur de camion à Hauterive, et d'Encarnación, née Aragüés, S. Zerella, Teresa, fille de Fiorentino, mécanicien de précision à Neuchâtel, et de Rita, née Vitale; Lüthi, Marie-France, fille de Jean-François, mécanicien à Neuchâtel, et de Mary-Claude, née Baud.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 5 juillet, Blaser, Eric-Charles, étudiant, et Berthoud, Dominique-Corinne, les deux à Corcelles.

DÉCES. — 4 juillet, Bochud, née Guillaume-Gentil, Denise-Louise, née en 1922, restauratrice à Neuchâtel, épouse de Bochud, Georges-Lucien.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

CERISES du pays **1.95** le kilo

aux Gourmets

LES FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A., à Serrières

cherchent, pour l'entretien et la réparation des appareils électroniques,

UN ÉLECTRONICIEEN

en possession du certificat fédéral de capacité.

Offres et renseignements : tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

Boutique EPOCA, rue Fleury 5

100 ROBES à moitié prix!

L'École moderne cherche **FAMILLES**

désirant prendre en pension étudiants (tes) du 2 au 23 août 1971. Très bonne rémunération. Tél. 24 15 15.

ÉPICERIE A. DELLEY

Portes-Rouges 143

Mercredi 7 et jeudi 8

Double ristourne

Une surprise attend chaque client

Vendredi 9 juillet

OUVERTURE du magasin

MIGROS MARIN

Vendredi 9 et samedi 10, un cadeau pas comme les autres :

Plus vous achetez plus vous gagnez!

Urgent engage pour son

Super-Discount de Serrières

BOUCHER

pour un remplacement de vacances. Tél. (038) 25 37 21.

mode teinturier

1931-1971

40 ans de nettoyage chimique

Avant les vacances

placez vos valeurs en lieu sûr dans un de nos safes — à notre succursale de la rue de l'Hôpital.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

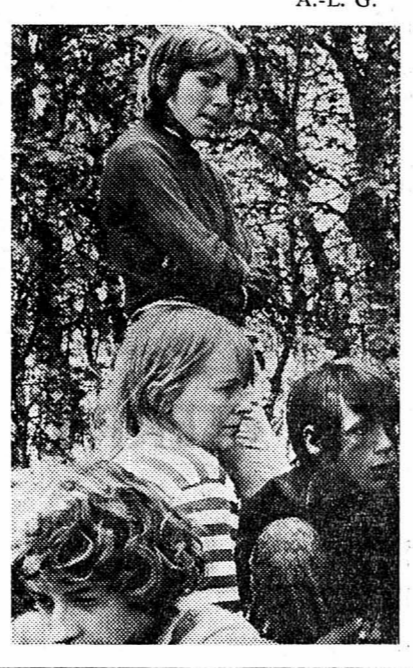
Rue de l'Hôpital 5 - Tél. 25.63.41

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

S'exprimer, créer librement : mot d'ordre de l'École secondaire régionale à la Corbatière

Deux chiens, un chat, quatre professeurs et vingt-six élèves de l'école secondaire régionale de Neuchâtel, voilà l'effectif du camp d'expression artistique qui se déroule à la Corbatière jusqu'à samedi, parallèlement au camp musical des Verrières dont nous avons parlé hier. C'est en effet sous la direction de Mlle A.-C. Sahli, professeur de dessin, que sont lâchés dans la nature, pour la quatrième année avant les vacances scolaires, ces élèves de 14 et 15 ans. Durant toute la journée, ils peuvent, sous la conduite de Mlle Sahli, de Mlle A. Vuilleumier et de M. J. Martenet, tous deux professeurs de français, s'exprimer librement dans tous les domaines de la création : sculpture, peinture, photographie, écriture, musique... Ils se sont répartis en plusieurs groupes de quatre ou cinq et décident entre eux de leurs activités de la journée. Chaque groupe a pris comme label le nom d'un peintre célèbre.

Le soir, au collège de la Corbatière, les participants à ce camp, après avoir dressé une sorte de bilan de leur journée, peuvent voir quelques films d'art contemporain, écouter de la musique ou discuter de quelque question touchant à l'art, tout cela dans une ambiance détendue. Encore une excellente occasion d'apprendre quelque chose, de se perfectionner tout en ayant une impression de complète liberté dosée par des enseignants compétents dans différents domaines. Par là, on touche à l'enseignement de demain...



A.-L. G.

C'est ainsi que hier après-midi, « Vasarely » et d'autres célébrités se sont installés dans les paysages nordiques du Bois-des-Lattes, près des Ponts-de-Martel. Tandis qu'un groupe attaquant la nature à coups de photos, d'autres promenaient leurs crayons ou leurs pinces sur leurs feuilles pour attraper une couleur, une ambiance, une forme dans cette réserve naturelle encore sauvage et humide.

Quand les groupes se sont retrouvés, Mlle Sahli a ouvert la phase de la critique, très souvent d'ailleurs auto-critique... Il est étonnant dans cette phase de voir la collaboration et l'esprit de discernement des élèves. La plupart sentent non seulement la touche fautive, mais aussi là où le coup de crayon est juste et sensible. De plus, les conseils des professeurs, quant à la couleur par exemple, sont écoutés avec attention.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE: OUI, MAIS À QUI LA FAUTE?

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de M. Ph. Morard, qui remplissent les fonctions de greffier.

Le 18 novembre dernier, H. B., au volant d'un trolleybus, quitte, comme à l'ordinaire, l'arrêt de la rue des Epancheurs. Les temps sont maussades, l'affluence dans les rues particulièrement grande, bref une attention soutenue accapare H. B. Roulant à faible allure (10-15 km/h), le trolleybus s'engage dans la rue Saint-Honoré, spécialement étroite à l'époque en raison d'importants travaux. A la hauteur de ces derniers ou presque (les débats ne pourront préciser l'endroit), deux piétons surgissent devant le lourd véhicule, conduit par H. B., qui n'aura que le temps de freiner et de s'écrier: « Non, non! Ce n'est pas possible! », et ne pourra éviter le drame: les deux personnes sont projetées à terre. Alors qu'une d'elles tombe pratiquement dans les bras d'une passant, l'autre passe sous la roue avant gauche du trolleybus, qui, avant de s'immobiliser, toucha encore, avec sa roue arrière cette fois, la jambe de la malheureuse victime. Celle-ci devait décéder peu après pendant son transport à l'hôpital.

Qui au Panespo ?

C'EST ce soir, au Théâtre en plein air de la Boine, que se déroulera un concours de variétés destiné à tous les artistes amateurs, dans le cadre de la Fête de la jeunesse. Le vainqueur a sa place réservée dans la soirée de variétés du Panespo le 9 juillet aux côtés de trois groupes pop (Zoo, Full House et Duffy), ainsi que de l'Old School Band... Mini-tremplin vers le succès!

Enfant renversé par une voiture

(c) Le petit François Gay, âgé de 7 ans, rentrait à son domicile de Colombier, traversa l'autre soir peu avant 19 heures, la route cantonale à proximité de la station Margot. Ne prenant pas la précaution de regarder si la route était libre, il fut renversé par une voiture conduite par un automobiliste chaux-de-fonnier et se dirigeant vers le centre.

L'enfant, portant des blessures sur tout le corps, a été transporté à l'hôpital par l'ambulance de la police de Neuchâtel pour un contrôle.

PESEUX Nouveaux médecins

M. et Mme Heinz Loosli-Cuignard ont tous deux obtenu à Lausanne le diplôme fédéral de médecin.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier de tout cœur toutes les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de notre irremplaçable

Valérie RICKENMANN née Lichti

Parce que sa foi chrétienne était inébranlable, nous sommes particulièrement reconnaissants pour l'appui spirituel reçu, pour la pensée dans la prière et pour le soutien d'œuvres d'entraide.

Nous désirons également exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont entouré notre chère défunte de leur amitié, et qui, avant et pendant sa maladie, l'ont soutenue et encouragée.

Pour les familles en deuil : Kurt W. RICKENMANN, Hans-Conrad LICHTI

Auvernier, juillet 1971.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur André BARBIER

sa famille remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entouré et réconforté dans ces jours de grande séparation, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message.

Boudrevillers, juillet 1971.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Gino CAVALER

exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle s'en prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Dombresson, juillet 1971.

Madame André FAVRE-BREGUET, ses fils et famille, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur douloureuse épreuve, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Les Brensels, le 7 juillet 1971.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Mademoiselle Marguerite MATHEY-DE-LETANG

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Brévine, le 7 juillet 1971.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Evelyne AMEZ-DROZ-SCHUPBACH née Bonhôte

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital Poutalès pour son dévouement.

Neuchâtel, juillet 1971.

APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Mlle Frey : il y aura des options hardies à prendre M. Junier : la régionalisation, mais pas à sens unique

Lundi soir, en cédant sa place de président du Conseil général à M. Blaise Junier, Mlle Tilo Frey — qui fut fleurie par son successeur — avoua qu'elle fut fort inquiète la première fois qu'elle s'assit à cette place. Mais grâce à la courtoisie et à la collaboration de tous, elle pouvait se retirer sans avoir à déplorer, en cours de route, trop d'accidents de parcours.

Cette année, souligna-t-elle, n'a pas été marquée par des réalisations spectaculaires. Les problèmes importants qui étaient demeurés en suspens le sont restés. Les tâches accomplies dans divers secteurs ont entraîné un total de crédits de plus de cinq millions de francs. Et il reste beaucoup à faire si l'on veut mener à chef l'expansion de la ville.

Le législatif aura des options hardies à prendre, dans des contextes de plus en plus techniques et où parfois, il a des décisions prises en toute intégrité, sans esprit de démagogie, œuvrent pour le bien de la communauté et ce bien exige d'une autorité qui se veut dirigeante des « non » plus que des « oui », « non » courageux car ils déplaisent et ne sont pas populaires. Il faut être réaliste et constructif.

Le Camping-club de Neuchâtel en visite à notre journal



Une trentaine de membres du Camping-club de Neuchâtel sont venus visiter notre journal hier soir, sous la conduite de M. Charles Miéville, leur président. Après avoir été reçus par M. Robert Aeschelmann, directeur, nos hôtes

s'initieront à la confection d'un quotidien en compagnie de M. Jean Hostettler, rédacteur en chef. Après la visite des divers ateliers, une collation leur a été servie.

(Photo Avipress J.-P. Bailloid)

Nécessités

Christophe, Marceline et Bernard GUTKNECHT - DESAULES ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Yann

le 6 juillet 1971

Maternité Grand-Rue 21a des Cadolles Cormondrèche

Madame et Monsieur P. HIRT-BOURQUIN sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Armand

le 5 juillet 1971

Maternité Poutalès Faubourg 32 La Neuveville

Monsieur et Madame Silvano AGROSI-HIRSCHI ainsi que Natcha ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie

6 juillet 1971

Maternité des Cadolles Peseux Réservoir 6

Monsieur et Madame Michel BÉGUIN-RENAUD ainsi que leur fille Catherine ont la joie d'annoncer la naissance de

François - Marcel

6 juillet 1971

Maternité Poutalès Corcelles 5 Peseux

Dernière minute

Nixon et les « centres de pouvoir »

KANSAS-CITY (AFP). — « Les Etats-Unis ne sont plus dans une situation de complète supériorité » et dans cinq ou dix ans ils devront apprendre à partager leur rôle dirigeant avec quatre autres « centres de pouvoir » — Europe occidentale, Japon, URSS et Chine — a déclaré mardi à Kansas-City, le président Nixon. Tout bien pesé, a-t-il ajouté, « ce n'est pas une mauvaise chose ».

Le président américain a lancé cet avertissement devant cent quarante et un directeurs de journaux et de stations de télévision du centre des Etats-Unis, réunis à Kansas-City, où l'avion présidentiel avait fait escale sur la route de San-Clemente, la résidence californienne de M. Nixon.

Le président a prédit la disparition graduelle des conflits armés au profit d'une « course économique » dans laquelle les Etats-Unis devront engager toute leur énergie s'ils veulent éviter d'être distancés. Cette course, a-t-il dit, représente « un défi auquel nous ne songions même pas il y a vingt-cinq ans ».

La deuxième super-puissance de l'avenir après l'Europe sera le « Japon naissant ». Dans deux ans, a dit le président, le Japon produira plus d'acier que les Etats-Unis d'Amérique.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Lire d'autres informations neuchâtelaises en page Val-de-Travers.

Madame Alcide MOOR

leur chère épouse, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 5 juillet 1971. (Rue Saint-Maurice 2)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Mat. 5 : 9.

L'incinération aura lieu jeudi 8 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dors en paix, mère chérie. Tu as fait ton devoir et il nous reste ton souvenir. Et l'espoir de te revoir. Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Samuel Guilloid-Moor, à Suzier, et leur fils, à Genève; Madame Mariette Hehlen-Moor et Pierre Galia, au Landeron;

Monsieur et Madame Yvan Moor-Hofstetter, à Fleurier, et leurs enfants, à Bienné;

Monsieur et Madame Georges Moor-Clémente, leurs enfants et petits-enfants, à Nidau;

Monsieur et Madame Maurice Moor-Sammit, à Saint-Imier;

Madame Cécile Mühlematter-Moor, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Maurice BICHSEL née Emma UHLMANN

leur chère épouse, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 5 juillet 1971. (Rue Saint-Maurice 2)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Mat. 5 : 9.

L'incinération aura lieu jeudi 8 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Gino CAVALER

exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle s'en prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Dombresson, juillet 1971.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Mademoiselle Marguerite MATHEY-DE-LETANG

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Brévine, le 7 juillet 1971.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Evelyne AMEZ-DROZ-SCHUPBACH née Bonhôte

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital Poutalès pour son dévouement.

Neuchâtel, juillet 1971.

Le Norton-club Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Roland GRÜTER

membre actif, survenu lors d'une course le 3 juillet 1971. L'enterrement aura lieu le jeudi 8 juillet, à 14 heures, à Dussang.

Dieu est amour.

Madame Colette Mouffang, à Bevaix; Monsieur Georges Steiner, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Georges-Henri Steiner-Branciforti et leurs enfants, à Tavannes;

Monsieur et Madame Emile Tolck-Steiner et leurs enfants, à Neuchâtel;

Madame Jacqueline Steiner et ses enfants,

Monsieur Pierre Steiner et sa fiancée, à Bevaix;

Monsieur Charles Wolfer, à Bevaix; Monsieur Gaston Schifferdecker, à Hauteville,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Eric STEINER

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami survenu à la suite d'une courte maladie dans sa 46ème année.

Cressier, le 6 juillet 1971.

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1 : 12.

L'incinération aura lieu jeudi 8 juillet. Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société neuchâteloise du génie a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jules SPIELMANN

membre fondateur.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu à Colombier, le mercredi 7 juillet, à 14 heures, au temple.

Dieu est amour.

Madame Edouard Monnier, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, font part du décès de

Monsieur Edouard MONNIER

enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie supportée patiemment.

Neuchâtel, le 6 juillet 1971. (Ruelle DuPeyrou 5)

Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 juillet. Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Maurice Bichsel; Monsieur et Madame Franz Lehmann-Bichsel, à Nidau;

Madame Alfred Bichsel-Masset et ses enfants, à la Sallaz-Lausanne;

Monsieur et Madame Alfred Bichsel et leurs enfants, à Orvin;

Madame Ernest Uhlmann et sa fille, à Bienné;

Madame Fritz Uhlmann et ses enfants, à Cerlier;

les enfants et petits-enfants de feu Fritz Wasen-Uhlmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Maurice BICHSEL née Emma UHLMANN

leur chère épouse, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 5 juillet 1971. (Rue Saint-Maurice 2)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Mat. 5 : 9.

L'incinération aura lieu jeudi 8 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Gino CAVALER

exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle s'en prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Dombresson, juillet 1971.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Mademoiselle Marguerite MATHEY-DE-LETANG

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Brévine, le 7 juillet 1971.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Evelyne AMEZ-DROZ-SCHUPBACH née Bonhôte

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

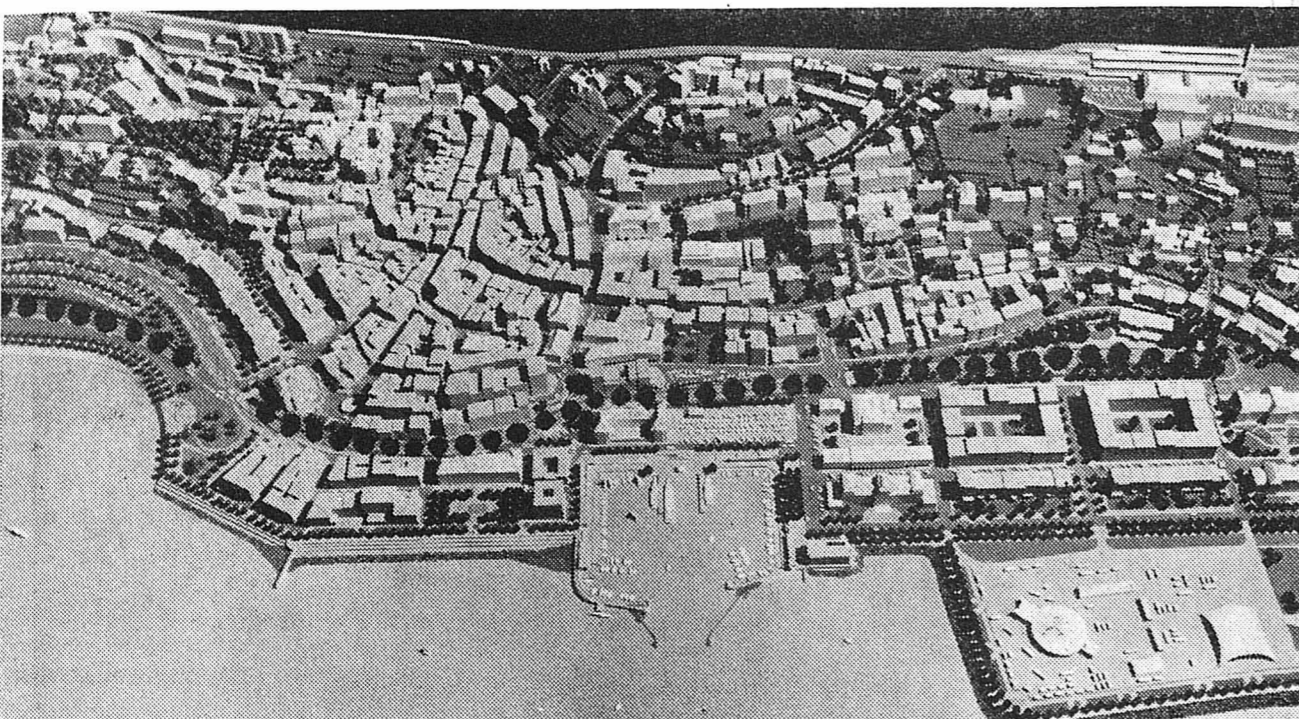
Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital Poutalès pour son dévouement.

Neuchâtel, juillet 1971.

Le Norton-club Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

A Neuchâtel et dans la région

Le raccordement de Neuchâtel à la N5



TRACÉ CENTRE OU TRACÉ SUD ?

A gauche, le tracé centre: d'ouest en est, il traverse la ville pour entrer sous terre à la hauteur de la Rotonde. A droite le tracé sud: il entre sous terre peu avant Beau-Rivage, ressort à la hauteur de la rue J.-J.-Lallemand puis revient de niveau dès le rond-point du Crêt. (Avipress - J.-P. Bailloid)

En présence de M. Jean-Claude Duvanel, président de la Ville, et de l'ingénieur communal, M. Cachelin, le conseiller communal Remy Allemann a présenté hier après-midi, à la salle de la Chartre, les maquettes des deux projets de raccordement de Neuchâtel à la N 5: le tracé sud et le tracé centre. Il s'agit en fait d'une seule maquette réalisée au 1:1000ème dont l'élément central, c'est-à-dire le centre de Neuchâtel, est amovible. Il suffit donc de retirer cet élément central représentant le tracé sud et de lui substituer l'élément « tracé centre » pour se faire une idée de la solution préconisée par l'Etat. Et vice versa. Alternativement, les deux tracés seront exposés dans les vitrines d'un grand magasin et ceci dès la fin de ce mois.

En automne, et à une date qui n'est pas encore fixée, le corps électoral devra choisir entre l'initiative du Mouvement populaire contre la N 5 au bord du lac et le tracé sud, soutenu par les autorités communales. Le public, qui pourra ainsi juger sur pièces, à vol d'oiseau, pourrait-on dire, appréciera aussi le remarquable travail du maquettiste, M. J.-F. Bekholt. Nous y reviendrons.

Les troisièmes joutes scolaires de Neuchâtel

De belles performances surtout en natation

Les Illes Joutes sportives scolaires de Neuchâtel se sont poursuivies hier dans les meilleures conditions puisque le soleil et la chaleur étaient aussi de la partie. Les directeurs des écoles primaires, pré-professionnelles et secondaires ont assisté avec de nombreux parents d'élèves à des rencontres passionnantes sur les différents terrains de sport de la ville. Il faut en particulier retenir les spectaculaires «empoignades» entre nageurs et nageuses du degré IV, au Red Fish et en particulier les 138"6 de Jean-Marc Durand au 100 m brasse.

En athlétisme, la palme est revenue à Patrick Savoy (M31) qui a réussi de belles performances: 9"8 au 80 mètres; 5 m 30 au saut en longueur et 1 m 60 au saut en hauteur! Chez les filles, on assista à une lutte très serrée entre Monique Juan et Martine Pythond qui l'emporta finalement sur

sa camarade grâce à une meilleure prestation au lancer de la balle. Pour les sports d'équipe, le suspense demeurera jusqu'à vendredi puisque c'est à ce moment-là que se dérouleront les finales dans le cadre de la Fête de la jeunesse. J.-P. G.

AVIS AUX ÉQUIPES FINALISTES DE FOOTBALL On nous prie de prévenir les intéressés que les souliers à crampons ou multicrampons seront strictement interdits sur le terrain de la Maladière!

CLASSEMENT FILLES Médailles: 1. S4B Mail II, Christiane Maridor, 45"28"; 2. C4E Terreaux, Christiane Galland, 50"10"; 3. M4D Terreaux, Christine Auberson, 52"52".

CLASSEMENT GARÇONS Médailles: 1. C4A Mail II, Thierry Roten, 33"40"; 2. C4H Château, Olivier Richard, 34"15"; 3. S4C Mail II, Marc Berger, 35"29".

JEUX D'ADRESSE

1. Or, 2SG, Nicolas Sørensen, 179; 2. argent, 2P Jean-Pierre Gasser, 172; 3. bronze, S2F, Blaise Zaugg, 171.

DEGRÉ 3 VOLLEYBALL

Les trois équipes suivantes sont qualifiées pour la poule finale de vendredi: M3C Mail; S3B Mail; M3B Mail. **TOURNOI DE HANDBAL DU DEGRÉ II** 1. C2D-II; 2. M2A; 3. M2E.

POULES DE DEMI-FINALES

Groupe I. — 1. M2A, 3 p.; 2. M2E 3; 3. M2H 0; groupe II — 1. C2D-II 4 points; 2. S2A 2; 3. 2PP, Pingeon, 0. **Finales de vendredi après-midi.** — Pour la 1^{re} place: C2D-II - M2A; pour la 3^{me} place: M2E - S2A.

FOOTBALL DEGRÉ II

Groupe 1. — 1. Inter Milan, M2G, 6 points; 2. Cagliari, C2B, 4; 3. Marseille, C2A, 2.

Groupe 2. — 1. Sedan, 2P Sab-5; 2. Varese, S2G-CG, 5; 3. Liverpool, M2A, 2 points.

Groupe 3. — 1. Bologne, M2C, 6; 2. Hanovre, S2D, 4; 3. Bordeaux, 2P Sab. 1. Groupe 4. — 1. Manchester, S2C, 5; 2. Verone, M2B, 3; 3. Reims, 2P Vaus. 3. Groupe 5. — 1. Duisbourg, C2C, 6; 2. Sochaux, 2P Char 4; 3. Celtic, M2-E, 2 points.

Quarts de finale. — Verone - Sedan, 1-3; Varese - Manchester 0-1; Inter Milan - Duisbourg, 2-1; Bologne - Reims 2-0. **Demi-finales.** — Manchester - Sedan, 3-1; Inter - Bologne 1-0.

Vendredi 9 juillet 1971. — Demi-finale: Manchester - Inter; trois quarts de finale: Sedan - Bologne.

TENNIS DE TABLE DEGRÉ III

1. Médaille or, M3G: Daniel Matthey, Michel Boillod, Daniel Jacobi; 2. Médaille argent, M3C: Joseph Cavallo, François Vuilleumier, Sergio Lazzarotto; 3. médaille bronze, C3E: Yves Thiébaud, Antoine Wyss, Louis Vuille.



BASKETBALL DEGRÉ III

Groupe 1. — 1. S3A, 2 matches 3 points; 2. M3C, 2-3; 3. 3P (Schetty) 2-0. Groupe 2. — 1. S3 (Leuba) 2 matches, 4 points; 2. 3P (Delbrouck) 2-2; 3. M3D 2-0.

Groupe 3. — 1. M3E, 2 matches 4 points; 2. S3 (Moser) 2-2; 3. 3P (Pfaehler) 2-0.

Groupe 4. — 1. S3G, 2 matches, 4 points; 2. T8-9 (Weil) 2-1; 3. M3A 2-1. Groupe 5. — 1. S3E, 2 matches 4 points; 2. C3, 2-2; 3. S3C, 2-2; 4. T8 2-0.

Groupe 6. — 1. C3C, 2 matches, 4 points; 2. S3B 2-2; 3. S3E (Capponi) 2-0. **POULES DES QUALIFIÉS (DEGRÉ 3)**

Poule 1. — 1. S3 (Leuba) 2 matches, 4 points; 2. C3C 2-2; 3. M3E 2-0. **Poule 2.** — 1. S3A, 2 matches, 4 points; 2. S3G 2-2; 3. S3E (Hofer) 2-0.

Les finales se présentent comme suit: 1^{re} et 2^{me} places: S3 (Leuba) - S3A; 3^{me} et 4^{me} places: C3C - S3G. **NATATION NIVEAU IV**

Brasse garçons, 100 mètres. — 1. Jean-Marc Durant, 1'38"6; 2. Laurent Mistelli, 1'42"8; 3. Cyril Thiébaud, 1'51"5. **Brasse filles, 100 mètres.** — 1. Camille Froidevaux, 1'52"7; 2. Viviane Jutzler 1'52"9; 3. Anne-Marie Richême, 1'53"3.

Crawl garçons, 50 mètres. — 1. Philippe Lohri, 35"5; 2. Pierre-Alain Gauchat, 36"2; 3. Jean-François Aubert, 36"5. **Crawl filles, 50 mètres.** — 1. Eva Max, 42"5; 2. Catherine Roussy, 46"3; 3. Patricia Debély, 47"4.

Dos garçons, 50 mètres. — 1. Daniel Forchet, 47"2; 2. Jacques Benguerel, 54"3; 3. Yves Martin, 55"8. **Dos filles, 50 mètres.** — 1. Nicole Stetter, 56"4; 2. Anne-Marie Richême, 58"3; 3. Anne-Catherine Wittwer, 59"2.

Dauphin filles, 50 mètres. — 1. Ursula Schwab, 1'05"2; 2. Camille Froidevaux, 1'06"2. **Relais garçons, 4 x 50 mètres.** — 1. S4C Mail II 2'49"01; 2. S4A Mail II, 2'50"02; 3. M4A mail II, 3'26"00.

Relais filles, 4 x 50 mètres. — 1. S4E Château, 3'35"00; 2. C4E Terreaux, 3'48"03. **BADMINTON**

Garçons II. — 1. Médaille d'or: Joël Charnaux, S2G; 2. Médaille d'argent: Jean-François Probst, S2D; 3. Médaille de bronze: Daniel Nicoud, M2B. **Filles II.** — 1. Médaille d'or: Marlène Thuillard, M2; 2. Médaille d'argent: Isabelle Pitrons, 2P Sab. C; 2. Médaille de bronze: Claudine Siegrist, 2P Sab. C.

ATHLÉTISME III garçons. — 1. Patrick Savoy, M3I, 2326; 2. Pascal Bacci, M3G, 2141; 3. Joaquin Manteca, M3G, 2038. **III filles.** — 1. Martine Pythoud, M3E, 1716; 2. Monique Juan, S3B, 1702; 3. Iris Brehm, M3B, 1604.

ATHLÉTISME RELAIS III filles. — 1. S3B, 1'43"0; 2. M3E 1'46"2; 3. C3D, 1'46"6; 4. M3D, 1'47"5. **III garçons.** — 1. M3G 1, 3'31"4; 2. M3I 1, 3'32"5; 2. DS 8-0 3'45"3; 4. P.G. 3'45"4.

BOUDRY Un ouvrier touche une ligne à haute tension: il est grièvement brûlé

(c) Un grave accident s'est produit hier soir en gare de Boudry. Il était 17 h 30 lorsque M. Ernest Meisterhans, âgé de 39 ans, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, ouvrier à la maison Margot et Cie à Bôle, était occupé à siphonner l'essence contenue dans les wagons-citernes. Il se trouvait sur un wagon afin d'ouvrir la bouche d'aération alors que le courant n'était pas coupé. Il entra ainsi en contact avec la ligne à haute tension, puis fut projeté sur le ballast. Grièvement brûlé et souffrant de blessures sur tout le corps, il a été conduit d'urgence à l'hôpital Poutalès à Neuchâtel par l'ambulance de la police locale. Hier soir, bien qu'encore alarmant, l'état du blessé ne semblait toutefois pas nécessiter son transfert à Lausanne.



Séjour neuchâtelois pour des étudiants en musique américains



VENANT des Etats-Unis avec une brève escale à Paris, les cent cinquante étudiants en musique américains, qui vont passer trois semaines à Tête-de-Ran, sont arrivés hier à la gare de Neuchâtel, à 6 h 50. Durant leur séjour dans le Jura, ils répèteront avec divers professeurs, pour mettre au point les concerts d'orchestre, de chorale et de fanfare qu'ils donneront le 23 juillet à la Collégiale et dès le 27 au cours d'une tournée en Italie, Autriche et Allemagne. Il s'agit d'étudiants venant de toutes les régions des Etats-Unis et âgés de 14 à 17 ans. (Avipress - J.-P. Bailloid)

Séminaire de l'OFIAMT à Chaumont

Un séminaire organisé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) se déroule cette semaine à Chaumont à l'intention des maîtres de l'enseignement professionnel. Ce matin, le professeur Henri Rieben, du Centre de recherche européennes de l'Université de Lausanne traitera de la position de la Suisse face au défi américain et japonais. L'après-midi, les participants examineront en groupes les propositions traitées par les conférenciers du matin. Les délibérations s'achèveront vendredi.

La commission Wahlen

Le Conseil d'Etat a offert lundi soir à Chaumont, un dîner en l'honneur des membres de la commission Wahlen, chargée de la révision de la constitution fédérale. Assistaient à ce repas, le président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, ainsi que MM. René Meylan, conseiller d'Etat et Porchat, chancelier. Des propos aimables ont été échangés entre les hôtes et leurs invités. Les travaux de la commission qui se sont déroulés à la salle Marie-de-Savoie au Château, ont débuté lundi et s'achèvent aujourd'hui. Le canton de Neuchâtel est représenté par M. René Meylan.

Course Desor à Neuchâtel

CETTE course récompense chaque année quelques élèves parmi les plus méritants, arrivés au terme de leur scolarité obligatoire. Cette année, c'est au tour des jeunes filles de bénéficier du legs d'Edouard Desor, savant naturaliste et professeur à l'Académie. Elles partiront lundi matin, sous la conduite de M. Charles Landry, instituteur, et de Mlle Eliane Haldimann, institutrice. Après trois jours d'excursions en Engadine, elles rallieront le Tessin.

SOLDES: invasion des magasins



AINSI que nous l'avons signalé hier, depuis lundi après-midi, les magasins sont envahis par une foule partie à la découverte de trésors. D'ailleurs, le temps n'incite-t-il pas à l'achat de costumes de bain ou d'ensembles de plage? (Avipress - J.-P. Bailloid)

Informations horlogères

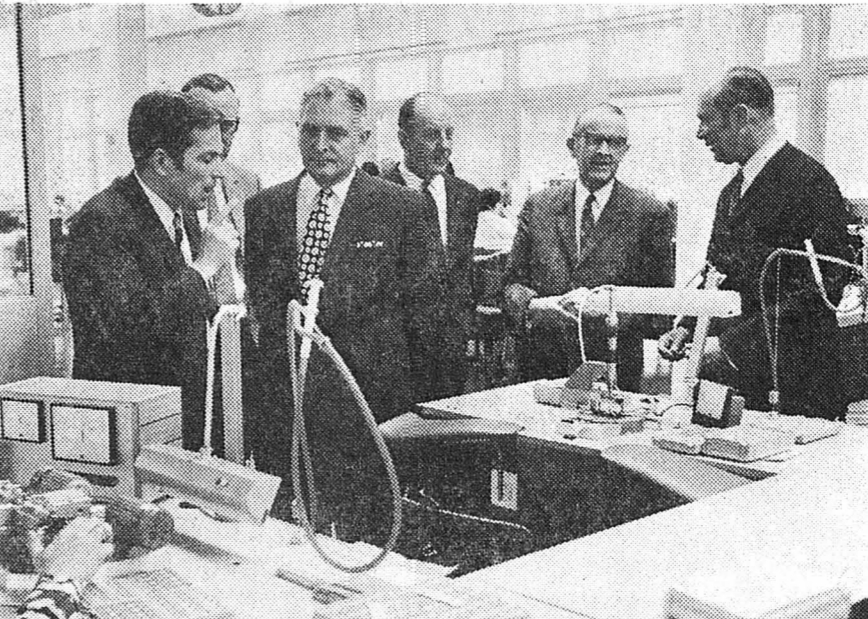
LE CONSEILLER FÉDÉRAL BRUGGER A ÉTÉ REÇU PAR ÉBAUCHES S.A.

M. Ernest Brugger, conseiller fédéral, chef du département de l'économie publique, avait, il y a quelque temps, exprimé le désir de visiter la plus jeune et la plus moderne des dix-sept maisons affiliées à Ebauches S.A., Ebauches électroniques S.A., à Marin, usine spécialisée dans la production de «mouvements électroniques». Hier, M. Brugger a donc eu la possibilité de parcourir les ateliers de cette fabrique et il a profité de cette occasion pour s'entretenir de manière approfondie avec les dirigeants d'Ebauches S.A. A ce sujet, il faut rappeler que, dès son entrée au Conseil fédéral, M. Brugger a manifesté un intérêt particulier à l'égard de l'industrie horlogère. L'an passé, d'ailleurs, une «journée horlogère» avait déjà été organisée à son intention.

M. Brugger était accompagné de MM. Rudolf Bieri, directeur de l'administration des finances, Frédéric-P. Walther, secrétaire général du département de l'économie publique, de l'ambassadeur Pierre Languevin, délégué aux accords commerciaux, et de M. Alphonse Hasler, secrétaire général du département de l'économie publique. Du côté d'Ebauches S.A., on note la présence de MM. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral et ancien président du conseil d'administration d'Ebauches S.A., Karl Obrecht, actuel président de la société, Pierre Renggli, directeur général de l'ASUAG, Léo DuPasquier, administrateur-délégué d'Ebauches S.A., ainsi que des membres de la direction générale d'Ebauches S.A.

UN PARI ET UN DÉFI

Au cours de l'allocation qu'il a prononcée durant cette visite, M. Léo DuPasquier a, notamment, souligné que la fabrique de Marin est à la fois un pari et un défi. Un pari sur l'avenir, un témoignage de confiance et d'espoir dans une industrie dont on connaît la sensibilité aux conditions économiques mondiales. Mais un défi aussi à tous ceux qui estiment que notre pays a manqué le virage de l'électronique. Marin, usine de pointe dans ce domaine, contient donc le germe de réalisations futures dont certaines sont déjà en exploitation, mais n'est pas la seule maison



De gauche à droite: M. Hubener, directeur technique de Derby, le conseiller fédéral Brugger, MM. Tschudin, chef de publicité, Petitpierre, ancien conseiller fédéral et Léo Du Pasquier, administrateur-délégué. (Avipress - J.-P. Bailloid)

affiliée à Ebauches S.A. à être résolument tournée vers l'avenir.

Un repas, servi dans la cantine d'Ebauches électroniques S.A., a mis un point final à ces entretiens. La visite du chef du département fédéral de l'économie publique revêt une signification d'autant plus grande au moment où l'horlogerie suisse connaît de profondes mutations. M. Brugger et ses membres de la déléga-tion l'accompagnant ont ainsi pu se rendre compte des efforts entrepris par Ebauches S.A., afin de permettre à l'industrie horlogère suisse de faire face aux exigences des marchés dans le domaine des garde-temps électroniques.

Un repas, servi dans la cantine d'Ebauches électroniques S.A., a mis un point final à ces entretiens. La visite du chef du département fédéral de l'économie publique revêt une signification d'autant plus grande au moment où l'horlogerie suisse connaît de profondes mutations. M. Brugger et ses membres de la déléga-tion l'accompagnant ont ainsi pu se rendre compte des efforts entrepris par Ebauches S.A., afin de permettre à l'industrie horlogère suisse de faire face aux exigences des marchés dans le domaine des garde-temps électroniques.

AVIS OFFICIELS



ROUTES NATIONALES SUISSES

République et canton DE NEUCHÂTEL
Département des Travaux publics

SOUMISSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la

construction du viaduc du Landeron-ouest

Il s'agit d'un ouvrage mixte acier-béton de 590 m de longueur faisant l'objet de soumissions séparées pour :

a) travaux de génie civil, comprenant :
— les fondations béton 700 m³
— les piles béton 300 m³
— le tablier béton 3750 m³
surface 10.400 m²

b) construction métallique, soit :
exécution et montage de deux poutres maîtresses en caisson, totalisant 730 tonnes d'acier

c) appuis métalliques
Les entreprises intéressées par l'une ou l'autre de ces soumissions sont priées de s'inscrire auprès du bureau de la N5, rue Pourtalès 13, 2000 Neuchâtel, jusqu'à vendredi 16 juillet 1971 inclus.

Le chef du département, C. Grosjean.



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE CANTONALE

MISE AU CONCOURS

Le département de l'Instruction publique met au concours

un poste complet de maître d'allemand et d'anglais

lequel peut être transformé en deux postes partiels, l'un d'allemand, l'autre d'anglais. Exigences : titres requis par la loi. Obligations et traitement légaux. Entrée en fonction : 16 août 1971 ou date à convenir.

Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au directeur de l'École technique supérieure cantonale, av. du Technicum 26, 2400 La Cloie. Formalités à remplir avant le 15 juillet 1971.

Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae et pièces justificatives, au Service de l'enseignement technique et professionnel, département de l'Instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel. Neuchâtel, 26 juin 1971.

Le chef du département, F. JEANNERET



MISE AU CONCOURS

Le service technique du Département de l'Agriculture met au concours deux postes

d'employés

Traitements à convenir. Entrée en fonction : dès que possible. Adresser offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, au Département des finances, office du personnel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 13 juillet 1971.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Service des eaux et du gaz

Vacances annuelles

Les ateliers des Services des eaux et du gaz seront fermés du

12 au 31 juillet 1971.

Seule une équipe de piquet interviendra en première urgence.

La direction des Services des eaux et du gaz



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La direction des Services Industriels engagerait

employé de bureau

ayant diplôme de l'École de commerce ou titre équivalent. Entrée en fonction : Au plus tôt.

Nous offrons :

Salaires selon échelle des traitements du personnel communal. Allocations pour enfants. 3 à 4 semaines de vacances. Caisse de retraite.

Les offres manuscrites, ou par téléphone No (039) 2111 05, doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, rue du Collège 30, la Chaux-de-Fonds, qui donnera tous les renseignements utiles.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES DE NEUCHÂTEL désire engager, pour son secrétariat au Collège latin

une employée de bureau

poste partiel, les après-midi.

Les personnes intéressées, habiles sténodactylographes peuvent adresser leurs offres ou se présenter à l'administration de l'école, au Collège latin. Tél. 25 47 40.

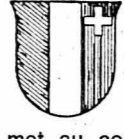


L'Office régional d'orientation scolaire professionnelle de Neuchâtel

CHERCHE

UN (E) COMMIS

Obligations et traitement : légaux. Entrée en fonction : à convenir, au plus tard le 1er septembre 1971. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'Office régional d'OSP, Ecluse 57, 2000 Neuchâtel, tél. 21 11 81. Adresser les offres de service avec curriculum vitae et copie des titres, à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 15 juillet 1971.



Le département de l'Instruction publique de la République et Canton de Neuchâtel

met au concours, jusqu'au 1er septembre 1971, le poste de

professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée

Entrée en fonctions : 15 octobre 1972. Traitement : légal. Charge : chaire globale complète.

Le doyen de la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel fournira les renseignements complémentaires désirés (Clos-Brochet 30, tél. (038) 24 29 31).

Adresser les candidatures, avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel.



Département des travaux publics
Musée cantonal d'archéologie

Par suite du transfert du titulaire actuel au nouveau laboratoire d'archéologie, le poste de

GARDIEN-CONCIERGE

est mis au concours. Exigences : bonne santé, bonne présentation, formation artisanale de préférence, notions élémentaires d'allemand, goût pour le passé, capacité d'adaptation à une activité variée. Traitement : selon tableau des salaires du personnel cantonal, plus allocations légales. Entrée en fonction : immédiatement ou à convenir.

Adresser les offres manuscrites et détaillées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 juillet 1971.



L'annonce reflète le marché

IMMEUBLES

A vendre

à Chaumont week-end de 5 pièces. Situation magnifique.

Adresser offres écrites à GL 1562 au bureau du journal.

Nous cherchons à acheter

maison

offrant la possibilité d'un magasin au rez-de-chaussée, à Neuchâtel, centre de la ville. Adresser offres écrites à KN 1549 au bureau du journal.

FLEURIER

A VENDRE pour date à convenir maison de construction récente comprenant : un appartement de 4 chambres, bain, garage et dépendances et un dit de 3 chambres (mais avec grande chambre de séjour avec cheminée) garage et dépendances. Confort, chauffage général au mazout. Situation tranquille et ensoleillée. Appartement disponible pour l'acquéreur. Pour visiter et traiter, s'adresser par écrit à l'Agence immobilière SYLVA, bureau/ducaire Schütz, 2114 FLEURIER.

Voici quelques-uns des avantages qu'offre l'achat d'un appartement aux Bourguillards



Acheter un appartement, avec le système de financement de Touraine est pratiquement à la portée de toutes les bourses.

Mais tous les appartements n'offrent pas les mêmes avantages !

Les promoteurs des Bourguillards (Touraine S.A.) détestent les « boîtes à habiter ». Ils ont donc conçu tout autre chose.

Aux Bourguillards, au-dessus des vieux toits de Saint-Blaise, face au lac et aux Alpes les appartements offrent un confort remarquable. Ils sont adaptables aux besoins ou au goût de chacun.

Le futur propriétaire peut de la sorte façonner son intérieur en choisissant le nombre de pièces, les tapis, carrelages et tapisseries.

Rêve de toute femme, la cuisine moderne, avec four encastré, hotte de ventilation, réfrigérateur, cuisinière à gaz, machine à laver la vaisselle débouche sur le coin à manger et facilite la vie de tous les jours.

La salle de bains, elle, ressemblerait à beaucoup d'autres, si la douche et les toilettes n'avaient été placées dans des pièces séparées.

Le charme et la valeur des Bourguillards ne se limitent pas aux appartements.

Le lotissement comprend aussi une piscine privée (dont vous userez à votre guise), un club-house, des salles de jeux pour les enfants et même un atelier pour maris-bricoleurs...

Ce sont là quelques-uns de ces avantages qui font des propriétaires d'appartement aux Bourguillards des privilégiés. Il y en a bien d'autres, vous verrez !

Visite de l'appartement pilote encore ce soir, de 19 h à 21 h, et samedi de 14 h à 17 h.

Ou en tout temps, sur rendez-vous, en s'adressant à Touraine S.A., 14, Pierre-de-Vingle, 2003 Serrières. Tél. (038) 31 66 55.

Visitez les Bourguillards...

A vendre

2 PIÈCES

tout confort, à Boudry, date à convenir. Faire offres sous chiffres P 900192 N à Publicitas S.A., Neuchâtel.

IMPORTANTE USINE SUISSE cherche en SUISSE FRANÇAISE

FABRIQUE POUR MÉCANIQUE OU FINE MÉCANIQUE AVEC 200 à 250 PERSONNES

Situation géographique favorable. Bâtiment en bon état.

AGENCE IMMOBILIERE Claude BUTTY Estavayer-le-Lac Tél. (037) 63 24 24.

Dem. à louer

Urgent. Appartement

de 3 pièces avec ou sans confort, jardin si possible. De préférence Monruz, la Coudre ou alentours de Neuchâtel. Récompense 200 fr.

Tél. 33 40 07, dès 19 heures.

Nous cherchons à louer

magasin

avec vitrine, à Neuchâtel, centre de la ville. Adresser offres écrites à JM 1548 au bureau du journal.

Médecin cherche à louer à Neuchâtel, pour date à convenir, appartement moderne de 5 chambres. Adresser offres écrites à CI 1567 au bureau du journal.

Dem. à louer

STUDIO

à Neuchâtel, ou localités les plus proches. Tél. (038) 25 18 34 (de 13 h à 15 h et à partir de 18 h).

Écrivez en vente au bureau du journal

NEUCHÂTEL (Champréveyres) • VUE IMPRENABLE • HAUTERIVE (Champréveyres)

APPARTEMENTS À VENDRE, de 2 à 6 pièces

POUR VISITER : G. FANTI, tél. (038) 4112 84

Notre référence : Plus de 80 appartements vendus en une année

SOUS
DES

à nos rayons

fan-tas-ti-ques

VAISSELLE
VERRERIE
MAROQUINERIE
LUSTRERIE
CAMPING
DISQUES, etc.
DOUBLE RISTOURNE

La Treille
Autorisation officielle du 5 au 24 juillet 1971

Reymond

HERMES
La machine à écrire suisse parfaite
Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles, service d'entretien

Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, marges éclairis visibles, etc. ; coffret.
Fr. 595.-

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret.
Fr. 435.-

Modèle Baby superlégère et pourtant robuste, contenue dans un coffret.
Fr. 278.-

Reymond
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038/25 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038/25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039/23 82 82

TV
couleur
noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis Fr. 575.-

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug
Neuchâtel
Radios - TV

Evitez le **cambrilage**
Grâce aux grilles de fenêtres
J.-J. LUDI
Corcelles (NE)
Tél. (038) 31 17 78 ou 41 26 15

AUTO-LOCATION
33 11 44

AUTO-LOCATION
33 11 44

AUTO-LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE
costumes - manteaux et robes

R. POFRET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17
1er étage

POUR VOS VACANCES...
Nous reprenons votre vieux vélo ou cyclomoteur (dans n'importe quel état) pour Fr. 75.- minimum, à l'achat d'un nouveau cyclo PEUGEOT

OFFRE EXCEPTIONNELLE
PEUGEOT

Modèle MR Fr. 585.-
Reprise Fr. 75.-
508.-
Avec antivol et porte-bagages compris Fr.

Essai sans engagement chez les spécialistes :
Ezio GIOVANNINI Garage **D. GRANDJEAN** **Raymond VUILLE**
rue du Seyon 24 a Couvet rue O.-Huguenin 14 Boudry

Agence générale pour la Suisse : **Etablissements Allegro, Arnold Grandjean S.A., 2002 Neuchâtel**

Toujours à nouveau des heures de détente avec le **Bande bleue** de Brissago

Tout simplement euphorisant ! Il efface tous soucis et toutes peines de la vie quotidienne faisant éclorre la bonne humeur.

On ne peut plus s'en passer...

VW K70 voiture de rêve
Maintenant à l'essai!

Moteur avant avec refroidissement à eau. Traction avant. 4 roues indépendantes. 4 portes. Contenance du coffre 700 litres.

Coupon-échange FN

Je désire savoir, sans aucun engagement, combien me coûterait une nouvelle K70 modèle _____ contre reprise de ma voiture :
marque _____ modèle _____
année _____ km _____
Nom _____
Rue _____
No post./localité _____

Veuillez envoyer ce coupon à :
AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach Bad

AMAG
K 70 88 CV-SAE fr. 12 595.-
K 70 L 88 CV-SAE fr. 12 990.-
K 70 105 CV-SAE fr. 12 800.-
K 70 L 105 CV-SAE fr. 13 100.-
Agence générale Schinznach Bad + fr. 40.- pour transport.

IMMEUBLES



A vendre

VILLA RÉSIDENTIELLE

à l'ouest de Neuchâtel.

Eric GUYOT, promoteur-constructeur,
av. de la Gare 15 bis, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 24 56.

A LOUER

APPARTEMENT

de 3 chambres, cuisine et dépendances, sans confort, mais en bon état, est à louer à la rue du Seyon, Neuchâtel, pour le 24 septembre 1971. Loyer mensuel : Fr. 137.50.
Adresser offres écrites sous chiffres BF 1553 au bureau du journal.

A louer
à Neuchâtel, près de la boucle,

local de vente avec entrepôt

Surface environ 100 m².
Renseignements par :

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 24 03 63 NEUCHÂTEL

A LOUER
dans immeuble résidentiel à Gorgier

1 appartement de 5 pièces avec garage

tout confort, cuisine entièrement équipée avec machine à laver la vaisselle, ascenseur. Situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.
S'adresser à l'entreprise
COMINA NOBILE S.A. à Saint-Aubin
tél. (038) 55 27 27.

A louer

appartement

de 2 pièces à couple désireux d'assumer la

conciergerie

d'un Immeuble locatif, à Pesieux, dès le 24 juillet 1971, ou date à convenir.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae et références, sous chiffres KM 1536 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses services administratifs

une employée de bureau

ou

une aide de bureau

ayant si possible quelques années de pratique, pour travaux variés et intéressants (éventuellement à temps partiel).

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires. Tél. 25 72 31, interne 58.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

FAN

Emploi de vacances

Nous cherchons un (e)

aide de bureau

pour la période du 12 juillet au 20 août environ. Le travail consiste en petits travaux de dactylographie, réception des téléphones, classement, préparation des expéditions.

Faire offres à l'administration de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service des abonnements
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01.

Département de l'Instruction publique

SERVICE DU TUTEUR GÉNÉRAL

cherche

une assistante sociale diplômée

ou

une éducatrice en milieu ouvert

pour un groupe de travail suivant des mineurs et leurs familles.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Salaire fixé selon l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, au Tuteur général, 11, rue Calvin, 1204 Genève.

Centre Graphique Neuchâtelois

cherche, pour le développement de sa clientèle locale et régionale.

agent commercial

Qualités requises :

bonne connaissance des métiers de l'imprimerie, pratique commerciale, sens de l'organisation, bilingue.

Nous offrons :

bon salaire de base et commission, travail d'équipe au sein d'un bureau commercial à créer.

Faire offres écrites, sous chiffres AS 35.101 N, ou le soir par téléphone, aux Nos (038) 33 23 19, (038) 31 51 59.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL cherche, pour son service des clichés, département des annonces,

HOMME

consciencieux et ordonné.

Semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

La personne intéressée par ce poste, pourrait être formée par nos soins. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, au secrétaire général de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

secrétaire

Nous offrons situation stable à

Entrée : 1er septembre, ou date à convenir. Travail varié et intéressant dans moyenne entreprise.
Ambiance agréable.
Bonnes conditions.

Faire offres à
C. HUGUENIN - SANDOZ,
Plan 3, Neuchâtel.
Tél. 25 24 75.

S. CHATENAY S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

chauffeur

possédant le permis de poids lourd catégorie D.
Nous offrons :
bon gain, climat de travail agréable semaine de 5 jours, horaire régulier, caisse de retraite.

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 11 33.
S. Chatenay S.A., Evole 27,
2001 Neuchâtel.



ENTREPRISE DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE engage, à partir du 2 août,

personnel féminin

à la journée ou à la demi-journée, pour travaux propres, faciles et agréables.

Se présenter à :

Usine de produits chimiques Neuchâtel S.A. Gouttes-d'Or 30, Neuchâtel.
Tél. 25 91 66 — lundi à vendredi jusqu'à 17 heures.

Soldes
avec
DUBOIS

doublement avantageux



La Cité



RAYON

La Treille

MÉNAGE

Autorisation officielle du 5 au 24 juillet 1971

Pavillon des Falaises.
Nous cherchons

une serveuse

en qualité d'extra.
Prière de téléphoner le matin
au 24 58 42.

Fabrique d'horlogerie engage,
pour travail en atelier,

personne habile et consciencieuse

pour divers travaux sur le spiral.
Villard Watch,
2035 Corcelles (NE),
tél. (038) 31 62 62.

Travail à

domicile

serait sorti à
personne formée
sur mise

plat- centrage

(ouillage Greiner).
Tél. (038) 33 44 33.
Dès 19 heures,
No 41 28 85
ou 24 27 29.

Personnes

pour différents
travaux de magasin
et de restaurant.
S'adresser au
Camping,
Colombier.
Tél. 41 24 48.

Fabrique de fournitures
d'horlogerie
Bernard STEFFEN
16, rue des Bornelets,
2525 le Landeron,
tél. 51 36 41

engagerait tout de suite ou pour
date à convenir :

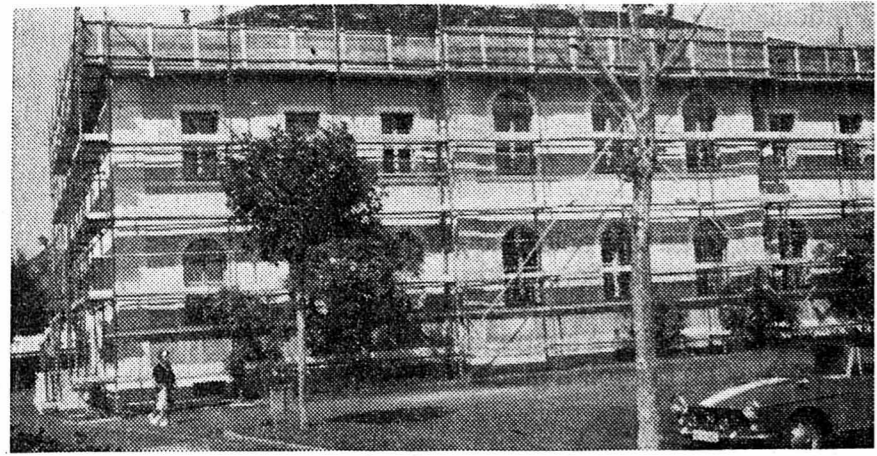
OUVRIER-MANŒUVRE OUVRIÈRES

pour travaux d'ébauches en atelier (débutant serait mis au courant), semaine de cinq jours. Tous les avantages sociaux de la branche horlogère. Suisse ou étranger autorisé. Se présenter ou faire offres.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

La réfection des façades du Vieux collège de Couvet



Les échafaudages entourant le Vieux collège. (Avipress - Fy)

Au début de l'année, le Conseil général de Couvet a voté un crédit de 131.650 francs pour la réfection de la toiture et des façades du Vieux collège ainsi que des toilettes garçons au Nouveau collège. Les travaux au Vieux collège ont débuté la semaine passée tandis que ceux touchant le Nouveau collège commenceront pendant les vacances. Le devis est le suivant : a) couverture de la toiture : 41.500 fr ; dépose de la couverture existante, exécution d'une sous-couverture, double lattage et nouvelle couverture en tuiles Jura, raccords et pièces spéciales : 24.800 fr ; réfection de certaines parties de la charpente : 5100 fr ; réfections diverses, contrôle des chambres d'eau pluviale : 5500 fr ; imprévus et divers : 6100 fr ; b) réfection des façades : façade ouest : 5500 fr (garnissage des joints de pierre de taille ainsi que des cadres de fenêtres y compris échafaudage) ; façade nord : 11.200 fr ; façade sud : 19.500 fr ; façade est : 19.900 fr ; imprévus, divers et supplément éventuel pour location de

l'échafaudage : 9600 fr ; au total : 56.900 fr. A ce montant, il y a lieu de déduire 1950 fr compris dans un précédent crédit. c) Nouveau collège : transformation des W.C. garçons : 35.200 fr ; maçonnerie-carrelage-façades : 13.930 fr ; installations sanitaires : 10.110 fr ; peinture : 2100 fr ; menuiserie : 3370 fr ; imprévus et divers : 5700 fr. Un crédit de 42.600 fr dont 25.000 fr destinés au remplacement de la ferblanterie, avait déjà été voté le 14 novembre 1969 et les travaux prévus pour le printemps 1971. Durant l'hiver 1969-70, les infiltrations d'eau furent plus importantes que les années précédentes et, en raison de l'obstruction des chéneaux, l'eau remonta sous les tuiles et s'écoula à l'intérieur du bâtiment. Les travaux consistant en la pose d'une sous-couverture ne pouvant être exécutés sans échafaudages, le Conseil communal a estimé qu'il fallait par la même occasion refaire les façades du Vieux collège. Les travaux dureront plusieurs semaines. Tout l'éclairage de la grande salle du Vieux collège a été refait. Les S.I. ont posé 12 pavés de tubes fluorescents, diffusant chacun 80 watts.

Avec les « Amis de la Montagne »

(c) Le cult des « Amis de la Montagne » de Couvet a siégé dimanche à son chalet du Mont-de-Boveresse. Les rapports du président et du caissier ont été acceptés. Les façades extérieures du chalet ont été revernies l'année passée. La société a fait l'achat de deux grandes tables et d'une douzaine de chaises. Le match au loto annuel aura lieu le 28 novembre. Le comité a été constitué comme suit : MM. Pierre Juvet, président ; Willy Marchand, vice-président ; Léopold Montandon, secrétaire ; Léon Paquette, caissier ; Roger Perrin, caviste ; Roberto Trezzi, Batiste Paris, René Bürger et René Winteregg, (nouveau) assesseurs. Les « Amis de la Montagne » fêteront en 1972, leur 50^{ème} anniversaire. Pour l'occasion, quatre personnes ont été adjointes au comité pour préparer ce jubilé. Les 28 membres présents et leurs familles ont ensuite dégusté une soupe aux pois et passé d'agréables moments dans la nature. Des jeux ont amusé petits et grands jusqu'en fin d'après-midi.

Future liaison routière Provence - Couvet

(sp) Le Conseil communal de Provence vient de voter un crédit de 200.000 fr. sur une dépense totale de 2 millions pour la création d'une nouvelle liaison routière de 7 km reliant Provence à la Nouvelle-Censière sur Couvet. Cette route, agréée par le service cantonal des améliorations foncières avant même les opérations de remaniement, aura une vocation agricole, sylvoicole et touristique incontestable.

NOIRAIGUE

Près de 30.000 fr. pour la police

(c) En 1970, la police a représenté une charge nette de 29.650 fr. qui se décompose comme suit : charges locales, traitement du garde-policier et charges sociales 20.700 fr. ; police sanitaire, contrôle des denrées alimentaires et entretien du cimetière 2400 fr. ; abattoir intercommunal 750 fr ; service du feu 6000 fr. soit 250 fr. pour le centre de secours, 3250 fr. pour l'achat et l'entretien de matériel et 1400 fr. pour les exercices et cours des sapeurs-pompier ; divers 1100 fr. Deux cents francs de recettes représentant les taxes d'inhumations, la subvention de l'Etat pour les pompiers et les amendes pour absences lors des exercices ont été comptabilisées.



Le rire, un exercice sérieux

« La Chasse à l'homme ». Sous ce titre à résonance policière, se cache un allègre vaudeville. Ce film réalisé en 1964 par Edouard Molinaro sur un scénario de France Roche et des dialogues de Michel Audiard, ne mériterait guère qu'on s'y arrête si la pétulance du dialogue et la qualité de certaines séquences filmées n'élevaient ce film bien au-delà de sa catégorie. En apparence, un film de distraction, une avarrette sans valeur, parce qu'elle ne contient pas de « message », un film comique comme il y en a beaucoup. Certes, une pléiade d'acteurs célèbres rehausse le prestige du film : Jean-Claude Brialy, Jean-Paul Bondono, Marie Laforêt, Catherine Deneuve, Françoise Dorléac et l'inimitable Francis Blanche. Cependant, ce n'est ni les brillants interprètes, ni les belles images, ni les mots drôles, ni même si comme c'est le cas dans ce film, ils sont légion et vraiment drôles, qui font la qualité d'une œuvre de ce type. Seule l'observation minutieuse de l'humain, transcrite par le moyen du miroir déformant de l'exagération donne à l'œuvre comique une puissance. Par ce film, la bonne société rit d'elle-même, et la moins bonne si tant est qu'il y ait une bonne et une moins bonne société, rit de la première, donc tout le monde rit et c'est tant mieux. La satire de

ce demi-monde, des escrocs de haut vol, des aigrefins pseudo-nobles, des petits amis de Madame et des chouchoutés du vieux gentleman ne gêne personne. C'est sans doute pourquoi si facilement ces personnages si typiques sont utilisés dans maints romans policiers, vaudevilles ou films comiques. Mais au-delà de la convention, au-delà de ces cas d'espèces, c'est la société tout entière qui se trouve jugée. Et le jugement par l'humour est le plus dur et le plus implacable qui soit. C'est pourquoi si souvent l'œuvre comique est traitée par le mépris de peur, ô paradoxe, d'avoir à la prendre au sérieux. L'homme qui fuit le mariage, la femme qui embobine l'amant pour l'emmerder avant le mariage, ou inversement la femme prenant le rôle de l'homme, ou l'homme celui de la femme, la femme ou l'homme vieillissant qui refusent d'accepter la déchéance physique, autant de situations comiques, autant de drames. Au travers du film comique, plus peut-être parce que, involontairement, qu'au travers de toute autre œuvre plus sérieuse, s'inscrit l'histoire de l'humanité et une thèse en psychologie ou une étude sociale fondée sur les films drôles n'aurait rien de comique bien au contraire. G.A.M.

L'HOMME DANS LE TEMPS LA SINCÉRITÉ

Comme beaucoup d'autres, plus ou moins bonnes, la flatterie est une chose dont on use à profusion ! C'est si facile et agréable quelquefois de décocher compliments et force félicitations ! Mais cela sonne tellement faux et est exprimé si piteusement qu'on a envie de crier son indignation ! L'enfant éprouve plus de respect et d'attachement pour celui qui lui inflige une punition méritée qu'envers la personne qui admet ses errements et se montre complaisante devant ses fautes. Il en va de même de l'adulte ; rien ne met aussi mal à l'aise, n'inspire autant de trouble et de déception que les flatteries faciles, les compliments trompeurs ! On ne fabrique pas la sincérité, on la ressent pour pouvoir ensuite la témoigner pleinement.

Une louange à l'arrière-goût de blâme, c'est comme une médecine difficile à avaler ! Un soufflet reçu en plein visage est plus facile à accepter que des félicitations assaisonnées à la sauce piquante ! Bien sûr, on ne peut pas tout dire, pas plus d'ailleurs que nous pouvons tout écrire ! Mais nous avons le droit et le devoir d'être vrais, sincères. Il y a certains risques qu'il est indispensable d'endosser quand on veut demeurer fidèles à un idéal, à une foi, à une règle de vie. Car être sincère, n'est-ce pas avant tout réfléchir pour les autres ce que nous pensons, croyons et vivons ? Et quel est, rôle de nos amis, de vrais amis, dites-moi, si ce n'est précisément, d'être sincères en toutes occasions et de savoir dire aussi bien que leur approbation et leur confiance

ce leurs reproches et désapprobations ? Cela est nécessaire et profitable à l'épanouissement de notre existence et de nos facultés. C'est grâce à la vigilance et à l'authenticité de ceux que nous aimons, à leur sincérité capable de nous reprendre comme de nous encourager que nous pouvons avancer et grandir. La clairvoyance devant certains problèmes, la tolérance face à la diversité, la patience dans l'épreuve, qui nous enseignent mieux que l'attitude de ceux qui nous touchent de près ? Ceux qui ont assez d'affection pour nous, pour se montrer aussi bien sévères qu'aimants ? Qui, avec la même sincérité louent et blâment ? La richesse d'échange de pensées, de sentiments et d'actions est basée tout entière sur cette sincérité, cette belle simplicité. Etre simple et droit, sincère ! « Simples, comme les fleurs des champs et les herbes. Elles poussent les unes à côté des autres. Leurs corolles et leurs tiges se confondent, mais elles ne changent pas de type, ni de couleur, ni de parfum ; le trèfle rouge reste rouge ; et la sauge bleue reste bleue ; et le barbadian jaune reste jaune ; et les petits coeurs de brises tremblent toujours, tandis que les avoines plus hautes, s'inclinent ; tandis que les dactyles plus fermes se dressent. Et depuis le jour où elles sont sorties de graine et de terre, jusqu'au jour où elles se fêleillent et se fanent, les fleurs et les herbes restent fidèles à elles-mêmes, au type qu'elles ont reçu. » Quel rayonnant exemple de sincérité !

Anne des ROCAILLES

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Le législatif de Bôle renouvelle son bureau et vote un crédit de 77.000 fr. avec une restriction

De notre correspondant : Le Conseil général de Bôle, présidé par M. Paul-Emile Hofmann, a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été nommés : président : M. Jules Vaucher, groupeur de l'entente communale ; vice-président : Mme Ruth Ecklin (lib) ; secrétaire : M. André Decrovet (soc) ; questeurs : Mme Nelly Juillerat (lib) et M. Roland Favarger (entente communale). Les membres du bureau ont examiné le budget et des comptes : MM. J.-J. Mayor et A. Vuillet (lib), J.-C. Leroy et P. Droz (entente communale), M. A. Decrovet (soc). M. Jules Vaucher, nouveau président de l'autorité législative, donne connaissance de la lettre de démission de M. G. Oberli, président du Conseil communal. Le président sortant du Conseil général, M. P.-E. Hofmann, au nom de l'Assemblée, remercie M. Oberli pour tout ce qu'il a fait pour le bien de la communauté. M. G. Oberli sera remplacé par M. Bernard Luthi. Le règlement de police datant de 1932 mérite d'être revu, et M. W. Moser, directeur de police, demande qu'une commission de 6 membres (deux représentants par parti) soit nommée. Sont proposés : MM. J.-J. Mayor et J.-P. Michaud (lib), R. Favarger et J.-P. Gygi (entente communale) et P. Lecoultre et U. Uelliger (soc). Le Conseil communal rapporte sur la nécessité de créer un nouveau poste d'employée de bureau, en raison de l'extension du village et de l'augmentation de la population. L'Assemblée accepte à l'unanimité ce point de l'ordre du jour et prend ensuite connaissance des plans de la fabrique de vins que se propose de construire sur son terrain aux Macherelles, M. Louis Thiobaud. Cette construction de plus de 90 mètres, ne correspond pas au plan d'aménagement actuellement en vigueur pour cet-

te zone (zone de villas familiales). Aussi est-il décidé de reporter la demande de dérogation à une prochaine assemblée. Le canal-égout de la Carrière est retiré de l'ordre du jour, plusieurs éléments faisant défaut, et les CFF refusant que ce canal s'écoule sur le terrain au nord de la voie Bôle - Les Verrières. Un crédit de 77.000 fr. est demandé pour la réfection de la Vy-d'Etraz, du chemin de la Morraine et de la rue de Prairie. Dans ce montant, figure également une somme de 28.000 fr. destinée à la pose d'un tapis au chemin du Val-de-Ruz. Mais l'Assemblée demande au Conseil communal de contacter les services compétents de l'Etat pour que la réfection du chemin du Val-de-Ruz puisse bénéficier du fonds des excédents forestiers, destiné à la création de chemins forestiers ou au reboisement de forêts. Sous réserve de l'acceptation de l'Etat, le crédit de 77.000 fr. est accepté. Si l'Etat refuse un prélèvement sur les fonds des excédents le montant de 28.000 fr. sera déduit des 77.000 francs. Le président de commune, M. Oberli, informe l'Assemblée que la subvention pour l'œuvre de la sauterelle sera revue cette année dans un ordre de grandeur de 2 fr. par habitant. Cette question sera étudiée lors de l'élaboration du budget 1972.

Le bureau du Conseil communal

(c) A la suite de la démission de M. G. Oberli, le Conseil communal a formé son bureau comme suit : président : M. B. Ledermann (lib) ; vice-président : M. W. Moser (lib) ; secrétaire : M. R. Seilerli (entente communale) ; vice-secrétaire : M. R. Nussbaum (soc). La répartition des dicastères est inchangée.

Course des aînés

(c) Grâce à l'amabilité de 16 automobilistes, 54 personnes de plus de 70 ans ont pu se rendre par la Côte-aux-Fées à l'Auberson et au Fort-de-Joux. Une collation fut servie aux Rasses. M. B. Ledermann apporta le salut des autorités communales.

AUVERNIER Le « Marathon des vignes »

(c) Chasselas, Pinot noir, Pinot gris, trois cépages autorisés dans le vignoble neuchâtelois. C'était l'objet de la première question.

Labeque, l'oiseau, le corbet, la fourchette, le greffoir, la bistrucque, ces mots si expressifs ont pris forme d'outils dans les connaissances viticoles. Une « liure » autour de l'échalas, cela s'apprend. Voilà un échantillon du jeu proposé par le « Marathon des vignes » qui s'est couru dimanche 4 juillet et auquel se sont livrés 100 adultes et 20 enfants. Par un temps idéal pour les marcheurs munis d'un questionnaire, d'un crayon et d'un verre, ont parcouru le vignoble d'Auvernier par des chemins et des endroits qui furent une révélation pour plusieurs. Pour quoi un verre ? Mais pour pouvoir déguster aux différents postes un produit du cru. Les enfants ont eu droit à du jus de raisin. Dès 11 heures, la réception des concurrents eut lieu avec la collaboration de l'« Avenir » en tenue de caviste dans le parc du château, grâce à l'amabilité des maîtres de céans, M. et Mme de Montmollin. Ramequins et boissons, félicitations et diplôme récompensèrent tous les participants, dont sept ont obtenu 40 points sur 40.

On ne peut que féliciter le groupe des « Jeunes célibataires » d'avoir en collaboration avec les encaveurs — organisé cette manifestation et pris cette courageuse, sympathique et heureuse initiative qui a si bien réussi.

COLOMBIER

A la station d'épuration

(c) Le Conseil intercommunal a siégé sous la présidence de M. Ledermann (Bôle). Le procès-verbal de la dernière séance, a été accepté. Les dépenses se sont élevées à 671.729 fr. 50 en 1970. Certains postes ont subi des changements, cependant les comptes, équilibrés, ont été adoptés à l'unanimité ainsi que la modification du règlement général et la ratification d'un emprunt d'un million à 6 3/4 % pour assurer la consolidation du crédit de construction. Le comité a acquis un véhicule utilitaire et trois remorques. Pour supprimer les odeurs désagréables qui régnaient à la station de la Saunerie certains jours, on a envisagé plusieurs solutions. La rédaction d'une plaquette est en cours mais l'inauguration de la station ne se fera qu'au printemps prochain.

LA 22^{ème} ÉDITION DE LA COUPE DU LAC : UNE ÉPREUVE DE PATIENCE...

De notre correspondant : La plus grande régente du plus grand lac 100 % helvétique s'est déroulée durant le dernier week-end, dans des conditions plutôt défavorables pour ce genre de compétition. Si le Bol d'or fait la fierté du Léman en matière de yachting, la Coupe du lac de Neuchâtel est sans aucun doute ici l'événement de l'année. Événement suivi autant par les mordus de la voile que par les « terriens » qui trouvent dans cette régente un spectacle grandiose chaque année à pareille époque. Hélas, dans une épreuve où les éléments atmosphériques entrent en ligne de compte, la meilleure des organisations ne peut prévoir les caprices de la nature et de ses airs ! Cette année, le Cercle de la voile de la Béroche n'a pas eu le souffle heureux pour les 114 participants inscrits à cette régente qui ressemblait davantage à une partie de godole où l'on a épreuve de vitesse... Ceci évidemment vu par les yeux des spectateurs, car, pour les concurrents, les maigres airs changeant à tous instants constituaient un sérieux test des nombreuses qualités requises pour naviguer en pareille situation. Il faut faire preuve de technique, de ruse, de « nez » et, surtout, il faut être patient, si l'on songe au temps qu'il a fallu pour couvrir les quelque septante kilomètres... jours du parcours Saint-Aubin - Neuchâtel - Grandson et retour : 13 heures pour le premier arrivé et 24 pour le dernier, qui ne luit certes pas le moins valeureux ! Le départ était donné samedi à 18 heures au large du port de Saint-Aubin et, s'il y eut pénurie d'air dès le début de la régente, le temps en revanche fut favorable à la réverie : ciel pur, soleil, clair de lune, puis lever de jour pour carte postale. Le coup de canon du départ ne parvint pas à ébranler l'imposante flotille qui mit une bonne heure à franchir le premier kilomètre. Plus tard, un mini-joran eut pitit des concurrents et le premier passa la bouée au large de Neuchâtel vers 21 heures. La suite du parcours fut franchie sous tous les airs et surtout sous pas d'air du tout ! Ce n'est que vers 3 heures, dans la matinée de dimanche, que fut contournée la bouée placée devant Grandson.

Durant toute la nuit, la régente fut suivie par les bateaux des polices neuchâteloise et vaudoise et il est peut-être intéressant de signaler l'efficacité des nouvelles installations de la vedette neuchâteloise, installations permettant de situer tous les bateaux naviguant sur lac, à l'aide du radar de bord.

R. Ch.

CLASSEMENT PAR SÉRIES

Série des Cruisers : 1. « Baratin », Grimm, 13 h 11'15 ; 2. « Arpegge », Debély, 14 h 58'41 ; 3. « Marsu », Décoppet, 15 h 20'15. Série des 5 m 50 : 1. « Baraka », Bussy, 13 h 38'13 ; 2. « Floréana », Gogerger, 14 h 36'00 ; 3. « La Peste », M. Gletschmann, 15 h 16'27. Série des JR : 1. « Hautebise », Parrenoud, 15 h 17'57 ; 2. « Camadou », Schmid, 16 h 19'48 ; 3. « Z1 », Crausaz, 16 h 29'30. Série des DG20 : 1. « Maturin », Bertsch, 15 h 23'40 ; 2. « Orion », Gabus, 16 h 18'06 ; 3. « Polydazur », Baudraz, 16 h 21'19. Série des Soling : 1. « Polyfly », Grimm, 15 h 57'47. Série des Rafales 600 : 1. « Goélan », Blanc, 17 h 06'32 ; 2. « Filochard », Niederhausern, 18 h 03'09 ; 3. « Saint-Médard », DuPasquier, 21 h 28'47. Classement général : 1. « Baratin », M. Grimm ; 2. « Baraka », M. Bussy ; 3. « Floréana », M. Gogerger ; 4. « Diane », M. Debély ; 5. « La Peste », M. Goetschmann ; 6. « Hautebise », M. Parrenoud ; 7. « Marsu » M. Décoppet ; 8. « Satorin », M. Bonjour ; 9. « Trial III », M. Jacot ; 10. « Maturin », M. Bertsch ; 11. « Passing Shot », M. Dolci ; 12. « Bacuni », M. Choppard.

Série des Bélouga : 1. « Chabichou », de Wyss, 19 h 48'08 ; 2. « Rodor », de Montmollin, 20 h 50'15 ; 3. « La Coquette », Bregnard, 21 h 09'51. Série des Corsaires : 1. « Sérica », Niklaus, 21 h 46'38 ; 2. « Ulysse », Farez.

BIBLIOGRAPHIE

Utta Danella JE N'AI PAS TRAH (Presses de la Cité) Directrice d'une galerie de tableaux à Wiesbaden, Iris Vorwarth mène ses affaires avec compétence et nul ne peut soupçonner sa détresse intérieure et le désert qui est devenu son cœur. Car Iris a un fils qu'elle fut longue à aimer et qui, à 21 ans, exige de tout savoir qui était son de sa mère, exige de savoir qui était son père. Toute la vie d'Iris va ainsi se dérouler peu à peu devant nos yeux. Sa vie et celle de son frère jumeau. Ce roman ? une bouleversante histoire d'amour et une grande fresque historique.

Les témoins de Jehovah à Berne

(c) Sous le thème « le nom divin » se déroulera du 21 au 25 juillet un congrès des témoins de Jehovah à Berne, auquel assistera la congrégation de Couvet. 9000 à 10.000 personnes vont prendre part à cette manifestation. L'objectif visé est de jeter un défi à la conception de plus en plus répandue de « la mort de Dieu ». Les sessions se tiendront simultanément en français, en italien, en espagnol et en allemand. De tels congrès auront lieu cet été dans toutes les parties du monde occidental.

LES VERRIÈRES

Médailles des Bourbakis : coquet bénéfique !

(c) La vente des médailles commémorant le 100^{ème} anniversaire du passage des Bourbakis, a laissé un bénéfice net de 10.000 francs qui sera versé à l'aide aux déshérités.

ST-SULPICE

† Paul Gertsch

(sp) Dimanche, M. Paul Gertsch, 84 ans, vivant seul dans sa maison au « Tirage », à Saint-Sulpice, se sentit peu bien. Sa fille étant présente, elle le conduisit chez elle à Yverdon. Le lendemain, le médecin diagnostiquait une angine de poitrine et quelques heures plus tard, M. Gertsch rendait le dernier soupir. Après avoir exploité, assez peu de temps, en commun avec son frère la scierie de « la Foule », il travailla aux usines Dubied à Couvet.

M. Paul Gertsch s'occupa activement de la vie publique, Membre du parti radical, il siégea pendant 40 ans au Conseil communal, s'occupant de la section des forêts, et fut, de 1960 à 1964 président de l'exécutif. M. Gertsch était un homme estimé de la population. Sous des apparences parfois un peu rudes, il était sensible et surtout paisible. Il avait le don d'aplanir les conflits par une attitude toujours conciliante.

BOVERESSE

Collision : deux blessés

(sp) Dans la nuit de lundi à mardi, M. Hans Feller, de Worblaufen, circulait en voiture sur la route cantonale Couvet - Boveresse - Fleurier. Peu avant Boveresse, il s'arrêta à droite de la chaussée, puis se déplaça en marche arrière sur la gauche dans l'intention d'emprunter la route menant à Boveresse. Alors qu'il était arrêté, il vit venir en sens contraire une auto conduite par M. Jacques Otz, de Travers. Pensant que ce véhicule le croiserait par la gauche, M. Feller fit quelques appels de phares sans déplacer sa machine, mais M. Otz ne put éviter la collision. Sous l'effet du choc, l'auto Otz monta sur le trottoir puis sur la banquette. Elle continua sa course en traversant la route, monta sur un talus, fit deux tonneaux et finalement s'immobilisa sur le toit. M. Jacques Otz et son passager, M. Charles Ricca, de Travers, ont été grièvement blessés. Ils souffrent de contusions sur tout le corps et ont été examinés par un médecin. Les deux autos sont hors d'usage.

Dettes et fortune publiques par tête d'habitant

(c) Selon les dernières statistiques publiées par le département de l'intérieur, la dette et la fortune publique par tête d'habitant s'établit de la manière suivante pour les différentes communes de notre district :

Commune	Dettes	Fortune
Môtiers	310	2119
Couvet	929	1276
Travers	—	1453
Noiraigue	929	1776
Boveresse	457	3726
Fleurier	807	1323
Buttes	249	3326
La Côte-aux-Fées	321	1671
Saint-Sulpice	516	2569
Les Verrières	576	3944
Les Bayards	387	5747

Les charges effectives d'assistance pour les différents villages sont les suivantes : Môtiers 20.758 fr. 45 ; Couvet 32.383 fr. 25 ; Travers 2023 fr. 90 ; Noiraigue 10.543 fr. 15 ; Boveresse 226 fr. 55 ; Fleurier 57.577 fr. 60 ; Buttes 29.141 fr. 80 ; La Côte-aux-Fées 3009 fr. ; Saint-Sulpice 11.387 fr. 75 ; Les Verrières 33.780 fr. 90 ; Les Bayards 56.692 fr. 95.

FLEURIER

Remise des médailles

(c) Ce soir, à 21 h, les joueurs du club des patineurs de Fleurier, recevront, à la patinoire de Belle-Roche, les médailles de champions suisses de lère ligue.

AVIS DIVERS

CANON F1

L'appareil réflex le plus prodigieux. Obturateur au titane 1-1/2000 sec. Equipement de visée interchangeable. Avec objectif FD 1:1.4 50 mm

Fr. 1895.-

Schelling

photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Demandez une démonstration du nouveau CANON F1 muni des objectifs FD à hautes performances.

50 GRILS - CAMPING

transformables, saucière et tourne-broche inox. Moteur à pile, livre de recettes.

Profitez de notre offre.

Prix indiqué : Fr. 85.—

Prix Schmutz : 64.50

10 kg de charbon de bois : Fr. 11.—



Fleurier ☎ 61 19 44

GROS RABAIS

Articles de ménage

Frigos - Cuisinières Machines à laver

ROY COUVET
Tél. 63 12 06

Avis mortuaires

Les Contemporains de 1900 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Modeste JACOT

leur collègue et ami.

Le Collège des anciens de la Paroisse réformée de Saint-Sulpice a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul GERTSCH

membre dévoué du Collège pendant près de 45 ans.

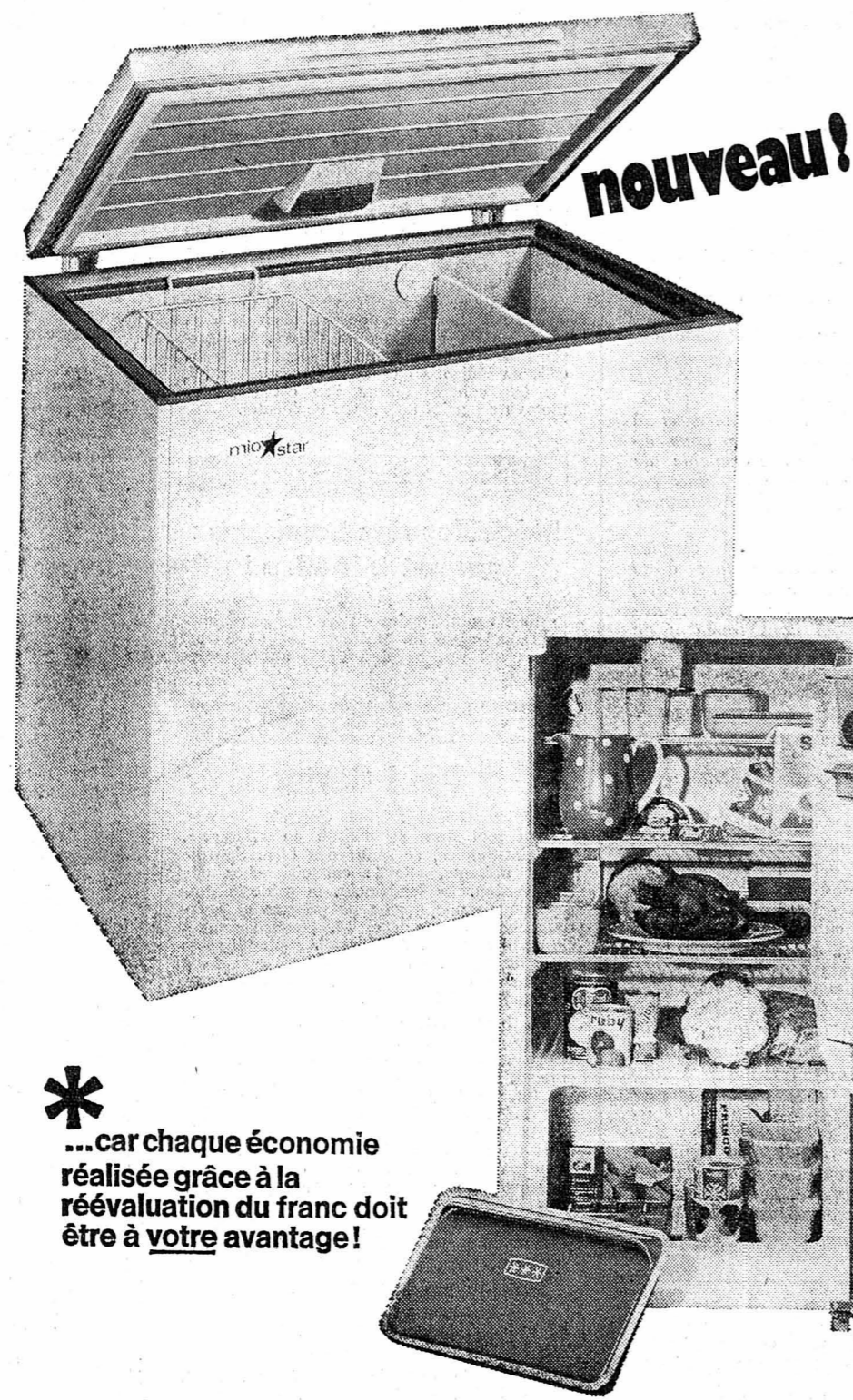
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Saint-Sulpice a le pénible devoir d'informer les membres des autorités du décès de

Monsieur Paul GERTSCH

ancien président de commune et membre du Conseil communal pendant 40 ans.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



* ...car chaque économie réalisée grâce à la réévaluation du franc doit être à votre avantage!

Les deux "tout froids"

de Migros. Toujours frais, toujours prêts. Particulièrement appréciés durant les chaudes journées d'été. Ils sont faits pour les basses températures. A des prix bas — mais de haute qualité. Et dotés d'un service rapide. Signé Migros!

Congélateur mio-star

Capacité 324 litres (selon l'IRM). Bâti tout acier, laqué à haute température. Commutateur pour congélation rapide. Parfaite isolation. Compresseur très puissant. Raccord à toute prise à terre de 220 volts. Avec corbeille à suspendre, corbeille au sol, thermomètre et un grattoir à glace

* plus que **570.- (!)**

*** Réfrigérateur mio-fresh S173

Capacité: 173 litres réels (selon l'IRM), dont 23 litres de ***compartiment congélation. Dégivrage automatique. Exécution de luxe. Porte profonde. Un réfrigérateur de première classe.

* plus que **440.- (!)**

MARCHÉS MIGROS

Rue de l'Hôpital et Peseux

Liste des gagnants à la LOTERIE de la QUINZAINES COMMERCIALE 1971

- 1er prix : Citroën Ami 8 (Garages Apollo, Henri Favre) M. Matthey, Utins 37, Peseux
- 3me prix : Récepteur TV couleurs Mediator (Jeanneret Musique) M. Ducommun, Fornel 2, Neuchâtel
- 4me prix : Une semaine à Playamar pour deux personnes (Wagons-lits Cook) Mme Vuille, Parcs 10, Neuchâtel
- 5me prix : Pendule neuchâteloise Azura (Palladium bijouterie) M. Dhaut, Parcs 64, Neuchâtel
- 6me prix : Chambre à coucher de rêve (Meubles Meyer) M. Delley, Suchiez 12, Neuchâtel
- 7me prix : Caméra Super 8 Nizo (Uniphot S.A.) M. Plaza, Prairie 4, Marin
- 8me prix : Une semaine à Playamar pour une personne (Wagons-lits Cook) M. Pompeo, Fausses-Brayes 13, Neuchâtel
- 10me prix : Salon grand confort (Pfister ameublement) M. Schwarz, Sablons 57, Neuchâtel

- 11me prix : Tapis Afghan 144 x 114 (Gans-Ruedin) M. Berthoud, Cassarde 5 Neuchâtel
- 12me prix : Cuisinière électrique Siemens (Perrot électricité) M. Jeanneret, Evole 73, Neuchâtel
- 14me prix : TV portative Sharp (Interdiscount) M. Pellaux, Fahys 91, Neuchâtel
- 16me prix : TV portative Sharp (Interdiscount) M. Isely, Trois-Portes 23, Neuchâtel
- 17me prix : TV portative Sharp (Interdiscount) M. Weber, Pralaz 23, Peseux
- 18me prix : Jumelles Kern (Clairvue) M. Flühmann, Fontaine-André 36, Neuchâtel
- 19me prix : Frigo 140 I AEG (Tanner, appareils ménagers) M. Corciulo, ch. des Vignettes, Cressier
- 20me prix : Pendulette « Heures universelles » (Derby Electronic) Mme Veya, Recorbe 6, Neuchâtel

Les lots restants peuvent être retirés jusqu'au 31 août 1971 à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Réparations de machines à laver

24 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

UNIQUE OCCASION

En vue du renouvellement de ses modèles,

la maison Gobet

meubles de style, rue du Vieux-Pont 1, 1630 Bulle, met en vente

plusieurs ensembles d'exposition à très bas prix.

Salons Louis XV - Louis XVI - Anglais

Salles à manger Renaissance - Louis XIII - Louis XV - Louis XVI

ainsi que plusieurs lits, fauteuils, chaises et meubles de tout style

Pour tous renseignements, téléphone (029) 2 90 25.

NOTRE FEUILLETON

Qu'as-tu fait de Natacha

par
GERMAIN SOULIÉ

28

CHAPITRE X

A midi trente, Jérôme se présenta au domicile des Péetrokov. Ce fut Serge qui vint ouvrir. Il devait être lui-même rentré depuis peu, car il avait posé ses gants fourrés sur un meuble et se trouvait encore vêtu de son pardessus. Un gros cache-nez grenat accentuait sa pâleur et son air souffreteux.

Il salua l'inspecteur avec cette gaucherie douce qui pouvait le rendre à la fois touchant et ridicule. Sonia surgit aussitôt.

— Bonjour, inspecteur. Cette enquête avance-t-elle ?
Mme Péetrokov était tout de noir vêtue, ce qui accentuait son air de sombre Erinnye. A ses oreilles, les « gitanes » étaient remplacées par des pendeloques de jais.

— Vous vous étiez absenté ce matin ? demanda Jérôme à Serge, tout en marchant vers le salon dont Mme Péetrokov tenait la porte ouverte.

— En effet, maman m'avait chargé de quelques courses.

Ils étaient maintenant assis tous trois dans une pièce dont les hautes fenêtres donnaient sur la rue Lebat. Mais de très beaux meubles aux sombres reflets de l'époque élisabéthaine, des tapisseries aux tons éteints, paraissaient absorber toute la lumière.

Jérôme se pencha légèrement en avant :
— Pourriez-vous m'indiquer, monsieur, l'emploi du temps de votre matinée ?

Serge fit un geste surpris et évusif. Sonia, immédiatement se cabra :
— Qu'est-ce à dire, inspecteur ? Non seulement vous ne nous apportez aucun résultat, mais vous continuez à nous traiter comme des suspects ?
— Je vous en prie, madame, rétorqua fermement Jérôme, veuillez laisser votre fils répondre lui-même. Le garçon eut un faible sourire qui découvrit sa denture endommagée.

— D'autant plus que cela est bien facile et ne représente rien de mystérieux, fit-il remarquer. Tout d'abord, je suis passé à la banque...
— Une minute. A quelle heure avez-vous quitté votre domicile ?
— Mais c'est intolérable ! interrompit encore la mère.

Sans se troubler, Serge indiqua :
— A 9 h 30. Donc, je suis allé à la banque...
— Laquelle ?
— Banque Courtois.

Jérôme fit un rapide calcul.
— Vous deviez y être à 9 h 45.
— Exactement. J'y suis resté un certain temps, ayant à descendre au coffre, à y déposer de l'argent, à relever des coupons. Cela m'a pris une heure.

— Sorti à 10 h 45, où allez-vous ?
— Eh ! bien, faire ces courses dont je vous ai parlé : pharmacien, échange d'un pull dans un magasin de la rue Alsace et, pour moi, achat d'une paire de souliers.

— Vous les avez ? demanda Jérôme.

Serge rougit et avoua :

— J'ai horreur de porter des paquets. On doit les faire livrer.

— Voulez-vous me donner les adresses de ces magasins ?

Pendant que Serge s'exécutait avec une molle grâce, Mme Péetrokov contenait mal sa colère. A la fin, elle éclata :

— De quoi mon fils est-il soupçonné encore ? s'écria-t-elle. Une telle minutie de renseignements ne peut que correspondre à un fait nouveau. Vous nous cachez quelque chose, inspecteur ?

Une inquiétude se glissait dans sa fureur, lui donnait un air de louve défendant sa progéniture.

— Tout ce qui peut vous concerner vous sera révélé en son temps, promit Jérôme. En attendant, je serais heureux d'avoir quelques éclaircissements au sujet de vos premières déclarations où se sont glissées des contradictions fâcheuses.

— Des contradictions ? Je ne vois pas...
— Des témoins, eux, ont vu, durant la nuit de Noël, la fenêtre de la chambre de votre fils éclairée, ils ont constaté son absence à la messe de minuit et ont remarqué, en outre, la vitrine illuminée à l'heure de votre retour, faits qui contredisent formellement ce que vous m'avez affirmé. Qu'avez-vous à répondre ?

— Tout d'abord, que nous sommes entourés d'espions. Ensuite, Serge lui-même va vous renseigner.

Et, par une décision inattendue, Mme Péetrokov passa la parole à son fils.

La tête penchée sur l'épaule gauche, ses yeux mélancoliques soudain affoies, Serge hésitait, cherchant le regard de sa mère. Celle-ci lui adressa un signe d'encouragement mais ne lui vint pas en aide.

— Pour ma fenêtre, inspecteur, vous allez me trouver ridicule, articula-t-il enfin, trébuchant sur les mots. Mais des cambriolages se sont produits dans le quartier, l'an passé. Vous devez d'ailleurs être au cou-

rant. Alors, depuis, quand je m'absente, je n'éteins jamais l'électricité afin que l'appartement ait l'air habité.

Jérôme n'émit aucune réflexion.
— Vous n'étiez pas à la messe de minuit, rétorqua-t-il seulement.

L'autre eut un sursaut.
— Pardon, je m'y trouvais mais pas avec ma mère, c'est vrai. La foule était telle que nous avons été bloqués au bas de l'abside et je ne voyais rien des rites liturgiques. Alors je me suis frayé un passage et je suis monté à la tribune. Je n'ai d'ailleurs pu me dégager ensuite que difficilement et je suis arrivé ici quelques minutes après maman.

— Ici, assura Jérôme, où, derrière le rideau tiré de la vitrine, la lumière brillait toujours et la radio fonctionnait.

Cette fois, ni la mère ni le fils ne protestèrent. Serge baissait la tête et Jérôme nota le tremblement de ses mains.

— C'est le seul point où je vous ai menti, inspecteur.

Sonia s'était levée. Elle fixait hardiment le policier et elle posa la main sur l'épaule de son fils.

— Ce sujet est trop douloureux pour Serge, dit-elle avec une dignité qui ne manquait pas de grandeur, pour que je lui laisse le soin de s'expliquer. Un seul mot vous fixera : mon garçon aimait sa cousine.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

REMISE DES BACCALAURÉATS À LA SALLE DE MUSIQUE

Le directeur du gymnase s'inquiète de l'indolence d'une certaine jeunesse

De notre correspondant :

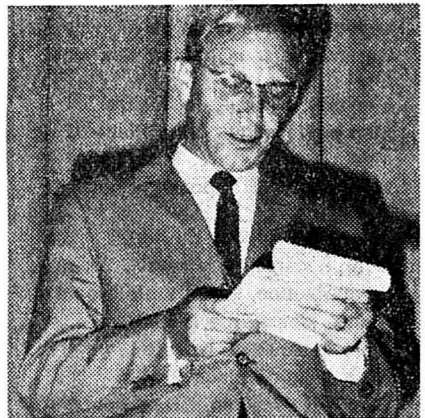
Les discours les meilleurs étant les plus courts, ceux prononcés au cours de la cérémonie de la remise des baccalauréats à la salle de musique furent étonnants de brièveté. Ce qui n'est que logique, puisqu'il s'agit avant tout de féliciter de jeunes bacheliers et de leur remettre leurs diplômes. Sitôt la fin du cortège de la jeunesse, tout le gymnase s'était rassemblé dans la salle en compagnie de nombreux parents. Les chœurs et l'orchestre - près d'une centaine de participants - sous la direction de M. Pantillon, se massaient aussitôt sur la scène pour interpréter le premier chœur de l'opéra de Wagner « Brich dem Hungrigen dein Brot » de Bach.

M. Maurice Favre prit la parole en tant qu'orateur officiel et s'adressa à tous ceux qui vont quitter le Bois-Noir. Pour lui, il s'agit avant tout de retrouver les diplômes depuis son bachot il n'avait pas participé à une telle cérémonie. Il souligna ce que représente pour beaucoup de jeunes une telle matinée qui souvent fait figure de premier chœur de l'opéra de Wagner commercial se multipliant. Parmi eux, la Suisse, ce pays que l'on dit occupé parce que puisant son énergie sur toute la terre. Nos produits également ont par leur qualité dépassé le cadre des frontières régionales et le Jura neuchâtelois a, au fil des ans, deviné l'un des piliers de l'industrie helvétique. Ainsi, conclut M. Favre, si l'envie du départ signifie pour un grand nombre de bacheliers un irréversible voyage, il faut que tous ceux qui restent sachent que notre région a beaucoup à offrir.

Ensuite, quelques élèves du Gymnase interprétèrent quelques passages de musique de chambre. Tout d'abord, MM. Schneider violoncelle, et P.-A. Macchi, flûte, ont donné une œuvre d'Emile de Cunninck, dédiée à ces jeunes interprètes. Le côté résolument moderne et puisant son thème dans des reminiscences orientales de « Portes » n'aura pas manqué de surprendre tout d'abord, puis de susciter un bel enthousiasme de la part d'un public plutôt que vers la musique classique. Puis MM. Macchi hautbois, et Aubert, pianiste, ont offert deux romances de Robert Schumann et enfin M. Aubert, piano, a joué « Jardin sous la pluie » de Debussy. On peut relever la qualité de ces trois artistes qui, malgré leur jeune âge, ont fait preuve d'une étonnante maturité.

A l'École de commerce

C'est au cinéma Plaza, comme on le sait, que s'est déroulée la cérémonie de la remise des certificats de maturité commerciale. Après une allocution de bienvenue de M. Paul-Félix Jeanneret, président de la commission de l'école, et des productions musicales, M. Jean Kunz (notre photo) sous-directeur de Nestlé-Alimentata S.A., à Vevey, a prononcé le discours officiel de la matinée. (Avipress-Roux)

**AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES****● A LA CHAUX-DE-FONDS**

CINÉMAS. — Corso: 20 h 30, Arabesque (16 ans)
Eden: 20 h 30, Prostitution aujourd'hui (18 ans)
Plaza: 20 h 30, Au-delà de la sentence, 16 ans.
EXPOSITIONS. — Vivarium de la bonne-faïence: Plus de 200 animaux.
Musée des beaux-arts: L'Année Jaquet-Droz et les androïdes;
Musée d'horlogerie.
Piscine des métiers: Sculptures en plein air.
Galerie du manoir: Dessins de sculpteurs.
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Pilonel, Léopold-Robert 58a, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
Tourisme: Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS. — Cabaret 55, 21 h - 2 h.
Rodéo-Club bar 72: 21 h - 2 h.
Le scotch: 21 h - 2 h.
La boutique: 21 h - 2 h.

LE LOCLE**Nomination du sous-directeur de l'école secondaire**

Dans sa séance du 5 juillet 1971, la commission scolaire du Locle a nommé au poste de sous-directeur à l'école secondaire, Jean-Daniel Favre, instituteur au Locle (section professionnelle).

Né au Locle le 8 juin 1928, M. Favre a fait ses classes primaires et secondaires au Locle, puis il a fréquenté l'École normale de la Chaux-de-Fonds où il a acquis ses brevets d'enseignement. Son activité de maître s'est exercée presque entièrement au Locle, où il est titulaire d'une classe de la section préprofessionnelle, et où il enseigne également à l'École professionnelle.

LES PONTS-DE-MARTEL**Une dernière séance avant les vacances**

Le Conseil général des Ponts-de-Martel siègera aujourd'hui en séance extraordinaire. À l'ordre du jour, surtout des demandes de crédit: 66.200 fr. pour l'achat d'une parcelle de terrain à M. Charles Maire, fils; 60.000 fr. pour la réfection de divers tronçons de la route de Martel-Dernier; l'emplacement d'un crédit pour la finition de l'égout de la rue de la Prairie; cession de terrain en faveur du domaine public cantonal.



M. André Tissot remet les baccalauréats alors que les élèves pendent un linge qu'il ont, probablement, lavé à la sueur de leurs fronts soucieux de l'avenir.

(Avipress - Girardin)

Avant la remise des bachots et la proclamation des résultats des travaux, le directeur M. André Tissot, devant lire quelques mots. Il fit comme de coutume, mais son discours fut teinté d'une certaine amertume.

Tout d'abord, il releva une date importante dans la vie de l'école: la prise des nouveaux locaux au Bois-Noir. Ce gymnase est né en 1965, à la suite d'une décision du Conseil d'Etat. Voilà six ans que l'on travaille à ce projet. Les travaux ont débuté en juin 1968 et la cérémonie officielle d'inauguration se déroulera le 23 octobre prochain. Quelques dates jetées au passage mais qui retracent une somme de labeurs et un résultat qui fait l'admiration de tous.

Puis M. Tissot souligna que l'on était entré dans l'année dite longue puisqu'elle se terminera au début des vacances d'été de 1972 et non en avril. Aussi serait-il vain de vouloir prédire l'avenir. Que sera la prochaine fête de jeunesse, sera-t-elle

maintenue? Il est trop tôt pour y répondre. Enfin, abordant sur un ton humoristique le dernier volet de son discours, le directeur du Gymnase s'étonna de la belle indolence manifestée par la plupart des jeunes.

— Il faut espérer que cette réserve d'énergie accumulée ces derniers temps leur servira dans leur vie d'étudiants universitaires, s'écriera-t-il. Autrefois, on se réjouissait de voir son enfant « nager de ses propres ailes ». Aujourd'hui, cela correspond à une inquiétude supplémentaire. Et de remercier les parents pour la grande patience qu'ils manifestent. De fait, comme le releva M. Tissot, les résultats enregistrés à cette session sont moyens. Rares sont les mentions mais il semble que de plus en plus l'on ne cherche qu'à s'en sortir sans trop d'efforts.

Il faut espérer que cette politique laissera des fruits positifs.

Ph. N.

Voumard Machines passe au paiement mensuel pour tout son personnel

Voumard Machines Co S.A., à la Chaux-de-Fonds, fabrique de machines à rectifier les intérieurs, vient de franchir un nouveau pas dans le domaine social. C'est ainsi que, dès le 1er août, tous les ouvriers et employés seront payés au mois. Cette mesure touche environ 300 personnes, 200 autres employés étant déjà au bénéfice de cette mesure. Il s'agit là de garantir un salaire mensuel à chacun, tout en laissant subsister la prime de rendement. Cette innovation remonte en fait à quelque temps déjà. Il s'agit là de la dernière (ou presque) mesure que la direction a décidée dans le secteur social. Mais il faut préciser que la commission ouvrière avait été saisie du problème. L'information s'est donc réalisée pleinement de part et d'autre. Le paiement se fera à la fin de chaque mois, l'avant-dernier jour ouvrable.

A ce propos, voici un communiqué que l'entreprise a fait tenir, motivant cette décision: « Voumard Machines Co S.A., à la Chaux-de-Fonds, consciente de l'importance de la mise au mois des travailleurs payés à l'heure, va franchir un pas décisif: le 1er août 1971, tous les ouvriers encore payés à l'heure seront rémunérés au mois. Ainsi s'achèvera une étape très importante dans les relations entre partenaires sociaux, au sein de cette entreprise, étape parcourue d'un commun accord, avec un respect mutuel et une compréhension absolue des problèmes de chaque partie. Au total donc ce sont près de 300 travailleurs (à l'usine de la Chaux-de-Fonds et à celle d'Hauterive) qui seront « mensualisés ». Un règlement ad hoc a été mis sur pied par la direction, règlement dont le principe de base est de garantir un salaire mensuel à chacun. Des solutions nouvelles ont bien sûr dû être trouvées aux problèmes de la maladie, des accidents, des absences et elles l'ont été dans un esprit large et novateur. Par ailleurs, les excellentes expériences faites dans ce domaine depuis 1969 déjà avec une partie du personnel d'exploitation, n'ont pu que renforcer la direction de cette maison dans sa décision. (...) »

D'autres réalisations sont à mettre à l'actif de Voumard. C'est ainsi que le 1er janvier 1971 voyait la suppression des cartes de timbre et de contrôle pour tout le personnel. A cette date intervint également pour les employés le paiement des salaires

à la banque (compte salaire). Pour les employés également, qui sont au nombre de 200 environ, la création d'une commission représentative en parallèle avec les commissions ouvrières existant déjà. Certes, l'on s'attend à un certain flottement les premiers mois concernant la mensualisation. Mais cette garantie supplémentaire pour l'ouvrier, qui s'accompagne d'un échange de bonnes relations entre les partenaires, montre bien que Voumard entend mener une politique active et constructive au sein de son personnel.

Ph. N.

Priorité de droite

Hier vers 14 h 20, une voiture argovienne pilotée par M. Z.H., de Suhr, circulait rue de la Paix en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Maire-Sandoz, le conducteur n'a pas accordé la priorité de droite à une auto conduite par M. G.A., de Tramelan. Collision et dégâts.

La grève de la faim continue

Les objecteurs de conscience de Neuchâtel qui purgent actuellement une peine dans les prisons de la Chaux-de-Fonds pour avoir refusé de servir ont commencé le 30 juin une grève de la faim. Ils entendent protester contre leur emprisonnement et demandent à travailler durant le temps qu'ils passeront au service militaire en faveur d'une œuvre humanitaire. Hier soir, sept jours après le début de leur grève, ils étaient décidés à persévérer.

Joutes sportives: les finales

Les joutes sportives des écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds, ont vu la participation de plus de 2000 élèves. Les finales de vendredi auront été un triomphe. Une foule très dense a participé à cette compétition sportive tout à fait spectaculaire, qui s'est déroulée sur le terrain de la Charrière. On notait la présence de M. Marti, inspecteur d'arrondissement et du Conseil communal in corpore qui avait tenu ainsi de manière tangible à s'associer à cette grande fête. Le capitaine de l'équipe triomphatrice de l'année dernière, équipe à qui revenait l'honneur d'apporter sur le stade les drapeaux d'haux-de-fonnières, a pris la parole devant ses camarades pour relever la valeur de ces joutes et de l'esprit de camaraderie qu'elles développent.

Voici les derniers résultats: 1re catégorie. — 1. IC12; 2. IIMP12; 3. IS12.
2me catégorie. — 1. 2C1; 2. M11; 3. 2M21.
3me catégorie. — 1. 3T22; 3. 3M22.
4me catégorie. — 1. 4S11; 2. 4M12; 3. 4P32.

Le corps enseignant mène le bal

De notre correspondant :

L'ambiance de la soirée annuelle du corps enseignant n'est plus à décrire. Depuis que la tradition s'est installée, les maîtres, instituteurs et professeurs de la Chaux-de-Fonds ont toujours montré qu'ils savaient aussi s'amuser. Vendredi soir, ils étaient plus de 350 à la Maison du Peuple. Après le copieux et traditionnel buffet, deux mimes de Zurich présentaient, en avant-première en Suisse romande, un extrait de leur étonnant spectacle: « Jeux de masques et jeux de fous ». Le public pourra



Des masques à gaz sur des visages de gosses: la protestation n'a rien d'humoristique cette fois... (Avipress - Roux)

« PROTÉGEZ LA NATURE » A DIT TOUT UN CORTÈGE DE GOSSÉS...

Plus de 6000 enfants et davantage de parents se sont retrouvés samedi matin, avenue Léopold-Robert, les premiers défilant sous les applaudissements des seconds. Cette année, un thème général a été suivi par les différents maîtres et maîtresses: celui de la protection de la nature et de la lutte contre les nuisances. Une manière directe de mettre la population

en garde, à quelques jours des vacances, contre une certaine négligence qui permet d'abandonner sans respect boîtes de conserves et autres débris au hasard d'un chemin. Mise en garde également de la jeunesse en face d'adultes qui peut à petit polluer leur atmosphère.

Plus de dix corps de musique ainsi que les autorités communales et scolaires ont participé à ce cortège. A l'issue de cette manifestation, tandis que les plus grands, ceux du gymnase et de l'école de commerce participaient à leur matinée officielle, les petits étaient licenciés. Ils retrouveront leurs classes le lundi 16 août selon l'horaire normal.

Radio-hôpital prochainement sur l'antenne romande

(Sp) En mars dernier, lors de la récolte des disques en vue de la 31me émission de radio-hôpital, l'un des responsables Jacques Frey, rencontrait à l'hôpital Mlle Claudine Perret, cantatrice et programmatrice à la radio romande. Mlle Perret manifesta beaucoup d'intérêt pour l'activité de l'équipe et proposa d'étudier une collaboration éventuelle de Radio-hôpital avec l'émission « Le rendez-vous de seize heures ».

Après l'envoi d'une copie accompagnée de documentation à Mlle D. Bron, productrice, ou à été retenu la date du jeudi 15 juillet dès 16 heures, après les informations, sur le premier programme. L'émission complète, condensée en environ 45 minutes, sera consacrée à Radio-hôpital et au programme du 27 mars dernier où l'on retrouvait l'Association pour la sauvegarde du patrimoine neuchâtelois et M. André Tissot, le Bonjour aux hôtes, les « New Hot Players » et un jeu-concours. L'expérience pourrait être renouvelée en août avec un autre programme.



Une brochette d'instituteurs et d'institutrices qu'inspire le président de la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, M. Jean-Marie Boichat, qui connaît la musique... (Avipress - Roux)

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ**AU TRIBUNAL DE POLICE Pauvre petite fille...**

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Les époux G. et M. M., domiciliés à Boudry, sont renvoyés devant le tribunal pour mauvais traitement et négligence envers les enfants. Mariés en 1958, ils ont pris domicile à Coffrane. D'un précédent mariage, la femme avait une fille, née le 21 février 1965, sur laquelle elle s'était vue attribuer la puissance parentale par jugement de divorce. L'enfant vivait dans le ménage. En mai 1970, Mme M.M. plaça sa fille chez une connaissance au Locle. Cette dernière lorsqu'elle accueillit l'enfant, constata que son état de santé était lamentable. L'examen révéla que l'enfant présentait un état général très déficient avec de l'anémie, des signes de carences, une anorexie avec troubles du sommeil. Le médecin attribua le comportement de l'enfant au fait qu'elle aurait été négligée et peut-être victime de mauvais traitements. Du rapport du service médico-pédagogique qui a également examiné la fillette, il ressort

qu'il s'agit d'un état carenciel grave, l'enfant étant moralement abandonnée, nettement désorientée, dépressive et perturbée. Sur la base de ces rapports, l'autorité tutélaire du district retira à Mme M.M. la puissance parentale sur la fillette.

Les époux M. contestent les mauvais traitements et la négligence. Le mari reconnaît-il qu'il a dû parfois la corriger, parce qu'il agissait d'un enfant difficile, mais pas plus qu'il ne le fallait. Sa femme, admet qu'il arrivait à son mari de donner des fessées à sa fillette; elle-même en a également donné, « mais pas tous les jours ». Concernant l'état de santé de la fillette, les époux M. voulaient la conduire chez un médecin précisément le jour où Mme O.H. est venue la chercher, mais c'était un jeudi et ils n'ont pas trouvé.

Le tribunal ne retient pas les mauvais traitements faites de preuves suffisantes, mais estime en revanche que le délit de négligence est réalisé. G. et M. M. sont condamnés chacun à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Ils paieront solidairement les frais de la cause, arrêtés à 342 fr.

permettre de répondre aux exigences de la médecine et de la chirurgie moderne. Il fallait sortir de l'ensemble hospitalier actuel, le secteur bloc-opératoire et la maternité. Les locaux disponibles pourraient être alors destinés à d'autres usages. C'est ainsi que fut étudié l'aménagement d'une aile dans laquelle pourrait être logés le bloc-opératoire, la maternité, et au sous-sol, des locaux pour la physiothérapie et au rez-de-chaussée, l'administration et la réception.

Les devis établis pour l'ensemble atteignent 1.800.000 francs. Les communes ont versé, ou verseront au cours des années à venir un million de francs. Une entreprise horlogère du Vallon a offert 400.000 fr. et le solde, soit 200.000 fr. sera mis à la charge de l'hôpital.

On se souvient également que fut projetée la vente de l'exploitation agricole rattachée à l'hôpital. Pourrait les communes à l'unanimité ont préféré offrir une subvention plutôt que d'admettre cette vente. La couverture financière étant assurée, le comité administratif a donné le feu vert au printemps. Actuellement, le chantier est en plein travail. Les bases et le premier étage de la nouvelle aile ont été posés. Si tout va bien, la construction sera sous toit avant l'hiver.

A.S.



Un groupe de Malvilliers, mais les chapeaux n'étaient pas en paille de riz... (Avipress - Schær)

Fête de jeunesse pour tous

De notre correspondant :

Le centre scolaire des Geneveys-sur-Coffrane s'est prêt d'orillames, samedi, pour accueillir les élèves des écoles de Coffrane, de Montmolin, du centre pédagogique de Malvilliers et des Geneveys, pour la fête de la jeunesse. Emmené par la cavalerie, un long cortège dans lequel on remarquait les autorités communales traversa le village. Arrivés au collège, les enfants lâchèrent une multitude de ballons qui lâchèrent entrainés vers le nord.

Malgré la chaleur, la fanfare « L'Espérance » se produisit sur le préau pendant que quelques pupilles se préparaient à présenter devant la foule un ballet qui fut très apprécié du public.

Puis ce fut au tour de « L'Harmonie » de prolonger l'ambiance qu'engendrait une telle manifestation. Tandis que les parents

visitaient et « pillaient » la boutique des objets préparés par les élèves, ceux-ci participaient aux jeux. Cette année, les enseignants avaient prévu pour les plus grands une sorte de rallye. Des portraits à reconnaître au travers de photos, des questions de culture générale ou d'observation, rien n'avait été oublié pour rendre intéressants les concours qui se déroulèrent autour du collège ou dans le village.

Pendant que le public se restaurait aux cantines, les jeux organisés pour les adultes attiraient nombre d'entre eux, notamment celui permettant de « massacrer » le portrait des instituteurs de l'école! La distribution des prix apporta quelques moments de plaisir parmi les élèves alors que la cuisinière du collège proposait la soupe au pois et le jambon. Enfin, cette journée, organisée par les autorités, les sociétés locales et le corps enseignant, trouva une fin heureuse au bal du soir, tradition à laquelle les enfants et les parents firent un honneur particulier.

VALANGIN**Vacances**

(c) Les écoliers seront en vacances dès jeudi soir. Reprise des classes le lundi 30 août.

Nomination

(c) M. André Evard, pasteur à Valangin, vient d'être nommé aumônier des sourds-parlants du canton. En plus de cette tâche, il continuera d'assumer son ministère paroissial à Valangin et à Préfargier.

CERNIER**Nouveau conseiller général**

A la suite de la démission de M. Gaston Cuche, qui a quitté la localité, M. Michel Maeder, troisième suppléant de la liste du Renouveau à laquelle appartient le siège vacant, a été proclamé élu conseiller général.

Nouveau: Triumph Toledo TC



Town and Country Saloon

TC signifie normalement twin carbureteurs, c'est-à-dire deux carburateurs jointes à Toledo, ces deux lettres impliquent pourtant bien plus. Cette petite Triumph est en effet une authentique berline de luxe. Elle offre tout le confort à l'anglaise, sur a peine 4 mètres de longueur. Voilà qui assure bien des longs trajets sur autoroute comme des déplacements rapides en ville. Au bas mot, le terme de Town and Country Saloon lui convient on ne peut mieux.

Confort des sièges: des fauteuils profonds, bien enveloppants, réglables en tout sens, même en couchettes.

Confort des commandes: volant réglable, à sécurité en cas de collision; manettes groupées à portée de la main, levier de vitesses sport au plancher.

Confort de la climatisation: ouïes d'air frais au tableau de bord, système de ventilation indépendant du temps, avec soufflerie à deux vitesses et aération forcée de l'habitacle.

Confort de la conduite: diamètre de braquage minimal de 9,1 m; boîte nouvelle, à quatre vitesses, de toute douceur, freins assistés à disque, devant, et pneus radiaux SP.

Elle a beau être une berline, la Triumph Toledo TC ne manque pas de cachet sportif. Son moteur nerveux, à deux carburateurs, développe 67 ch DIN qui lui assurent une pointe de 145 km/h. Quant à sa tenue de route, elle n'a rien à envier à celle des modèles de sport, dont Triumph est le spécialiste. Un nouvel exemple en matière d'automobile: Triumph élogieux de l'individualisme anglais. Toledo TC.



Triumph Stag V8, cabriolet avec capote, 147 ch (DIN), 190 km/h, 25 000.-, avec hardtop 26 200.-.
Triumph TR 6 PI, cabriolet ou hardtop, moteur 6 cylindres à injection, 143 ch (DIN), pointes de 200 km/h, boîte à 4 vitesses avec overdrive, à partir de 17 500.-.
Triumph GT 6 MK III, coupé sport, moteur 6 cylindres de 2000 ccm, 98 ch (DIN), 185 km/h, 13 750.-.
Triumph Spitfire Mk IV, cabriolet avec hardtop sur demande, 1300 ccm, 64 ch (DIN), 160 km/h, 9980.-.
Triumph 2500 PI, berline de luxe à injection, 132 ch (DIN), 185 km/h, overdrive ou transmission automatique sur demande, à partir de 17 425.-. Triumph 2000 Mk II, même modèle moteur de 21, 90 ch (DIN), 160 km/h, 14 950.-. La 2500 PI et la 2000 existent aussi en break.
Triumph Toledo TC, berline, 67 ch (DIN), 145 km/h, 9980.-.

Importation: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, téléphone 011545600



T 48 f B & T

AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER



MORRIS



TRIUMPH

RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Jeune sommelière,

est recherchée dans un petit hôtel près de Lugano. Bonne occasion pour amazone de monter nos poneys dans les heures de libre. Au village piscine couverte et école d'équitation. Bon gain. Ambiance familiale. La Pergola, Bedano. Tél. (091) 9 52 14.

On cherche

jeune fille

pour le magasin; bon salaire.

S'adresser à la boucherie-charcuterie Chs SPENGLER, Monruz. Tél. 25 23 73.

Intéressée par la formation continue ?

— Sachez alors que l'essor de la formation d'une importante entreprise de la distribution crée pour vous un poste de

SECRÉTAIRE

— directement rattaché au Centre de formation pour la Suisse romande, situé pour l'instant à Neuchâtel, à moyen terme dans des locaux appropriés au Pré-Vert de Bougy (VD)

— comprenant en plus des tâches courantes de secrétariat, la dactylographie de textes d'études, de programmes, de rapports, de notes de cours et de séances, comme aussi la traduction de textes allemands en français ou vice versa et la tenue à jour du contrôle budgétaire.

— ouvert à toute personne capable de maîtriser les travaux de secrétariat, s'adaptant aux changements d'activité, pouvant travailler seule, disposant d'une certaine expérience professionnelle, connaissant le français et l'allemand, et désireuse de travailler éventuellement à temps partiel.

— offrant des occasions de développer ensemble les capacités professionnelles et humaines.

S'adresser par téléphone au Centre de formation MIGROS, (038) 24 68 60 ☎ à n'importe quel moment de la journée pour avoir de plus amples renseignements, ou par écrit, accompagné d'un curriculum vitae, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

ANIMATEUR OU ANIMATRICE pour la FORMATION Suisse romande

- Pour renforcer son potentiel de capacités et maintenir sa dynamique vers des objectifs ambitieux, Migros s'est engagé dans un projet visant à la formation systématique de l'ensemble de ses cadres (Cf. « Constitution » du 26 mai 1971).
- Chargé de concrétiser ce projet en Suisse romande, le coordinateur pour la formation d'expression francophone met au concours ce nouveau poste pour le second, notamment dans l'animation et l'exécution de programmes, comme aussi dans la recherche de méthodes et la création d'instruments de formation.
- Ce poste conviendrait à une personne posée, ayant une préparation de type universitaire, aimant les contacts, et à l'aise dans la méthode scientifique. Mobile d'attitude, elle devrait être relativement indifférente à des déplacements et à des tâches mineures. Enfin, une expérience de travail professionnel et la connaissance des langues (français, allemand, voire anglais) lui seraient des avantages recherchés.
- Bonnes conditions matérielles de travail. Ressources à disposition compatibles avec les buts visés. Activité orientée à la fois sur le développement et l'application. Direction par objectifs.
- Pour de plus amples renseignements, appeler à n'importe quel moment le (038) 24 68 60 ☎, ou écrire en joignant un curriculum vitae au Centre de formation MIGROS, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

MIGROS

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion absolue

Genève ☎ (022) 44 54 97
Neuchâtel ☎ (038) 33 56 08
Lausanne ☎ (021) 26 80 41

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich
Téléphone (051) 27 22 89 / 23 32 77
7, rue Chaillet, Fribourg ☎ 037/92404/05

THÉÂTRE DE LA PATINOIRE GENÈVE
Samedi 17 juillet, 21 heures

Les POPPYS

17 GOSSES QUI CHANTENT LA PAIX, ET LA VIE. 1.000.000 de disques vendus

SÉVERINE

GRAND PRIX EUROVISION 1971
LES 50 PETITS CHANTEURS DE L'ILE-DE-FRANCE

Location: Neuchâtel, Jeanneret musique.
Seyon 28, tél. (038) 24 57 77.

Pendant leurs prochaines vacances, nos acheteurs au numéro trouveront

L'EXPRESS

et la

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

dans les dépôts suivants:
Aigle, kiosque de la gare
Aigle, M. Croset, Gare 4
Ascona, bazar central
Clarens, M. Yersin, Gambetta 19
Gstaad, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque Kursaal
Interlaken, kiosque Victoria
La Lenk, kiosque de la gare
Leysin, kiosque de la gare
Lugano, dans la plupart des kiosques
Martigny, kiosque de la gare
Martigny, kiosque de la Place
Mendrisio, M. Torre, Posta Nova
Montreux, M. Spozio, nouvelle Poste
Montreux, kiosque du Port
Ollon, kiosque le Minaret
Saint-Maurice, kiosque de la gare
Sierre, kiosque de la gare
Sion, kiosque de la gare
Sion, kiosque place Planta
Sion, Au Brésilien, Grand-Pont 3
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque Flora, Balliz 51
Verbier-station, kiosque Mondzeu
Verbier-station, kiosque Véronique
Vevey, kiosque de la gare
Villeneuve, M. Uhlmann, Grand-Rue 46
Si vous ne trouvez pas la FAN, demandez l'EXPRESS, ils sont aussi complets l'un que l'autre.

chef mécanicien

Notre usine s'occupe de la fabrication de machines.

Nous demandons:

Age de 30 à 40 ans.

Connaissance parfaite des machines-outils et des moyens modernes de fabrication.

Langue: français - allemand.

Capable de diriger seul un atelier.

Nous offrons:

Salaire adapté au coût de la vie et à la responsabilité. Ambiance agréable.

Adresser offres ou se présenter à

FAEL S.A. Musinière Saint-Blaise. Tél. (038) 33 23 23.

JURA - JURA - JURA

SAINT-IMIER

Fête des promotions

(c) Les épreuves sportives organisées lors de la fête des promotions se sont déroulées dans des conditions assez difficiles au stade de la SFG. Voici les principaux résultats :

Garçons 1960 : 1. Michel Berthoud, 23,95; 2. Pierre-André Etienne, 25,05; 3. Daniel Del Missier, 25,30.

Garçons 1959 : 1. Marco von Gunten, 18,88; 2. Pierrat Spighi, 20,24; 3. Laurent Jobin, 22,12.

Garçons 1958 : 1. Thierry Montavon, 20,63; 2. Jean-Pierre Tschanz, 20,92; 3. Philippe Challet, 21,83.

Garçons 1957 : 1. André Schafroth, 19,27; 2. François Aubry, 20,29; 3. Jean-Philippe Boillat, 21,62.

Garçons 1956 : 1. Francis Béguelin, 17,11; 2. Jean-Marie Leblos, 20,39; 3. Thierry Girard, 20,58.

Filles 1956 : 1. Françoise Wermeille, 20,51; 2. Manon Romeric, 21,72; 3. Catherine Etienne, 21,88.

Filles 1958 : 1. Marianne Darbre, 24,21; 2. Elisabeth Nicole, 24,87; 3. Patricia Waldmann, 25,10.

Filles 1959 : 1. Alexandra Hayoz, 22,56; 2. Francine Chiquet, 23,29; 3. Christine Filippini, 24,37.

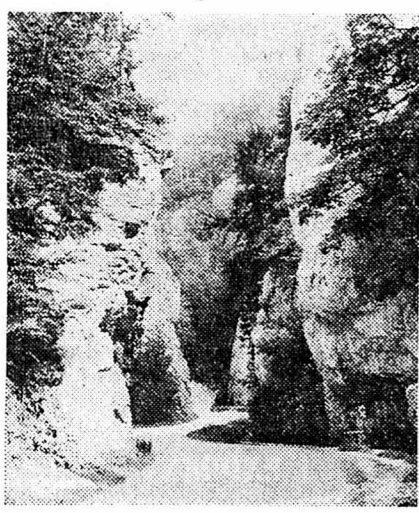
Filles 1960 : 1. Fabienne Tschanz, 27,01; Edith Schranz, 28,35; 3. Denise Vils, 28,60.

Assemblée générale de Saint-Imier-Sports

(sp) L'assemblée générale du Saint-Imier-Sports s'est déroulée récemment sous la présidence de M. Gilbert Schafroth. Ce dernier a annoncé que la sous-section des juniors, qui compte plus de 100 membres, est particulièrement active. Les comptes furent ensuite approuvés. Le nouveau comité central comprend : MM. Gilbert Schafroth : président; L. Rufener : vice-président; Chs Spack : caissier; J.-M. Braun : secrétaire des verbaux; B. Fasciolo et B. Sutter : adjoints.

MERVELIER

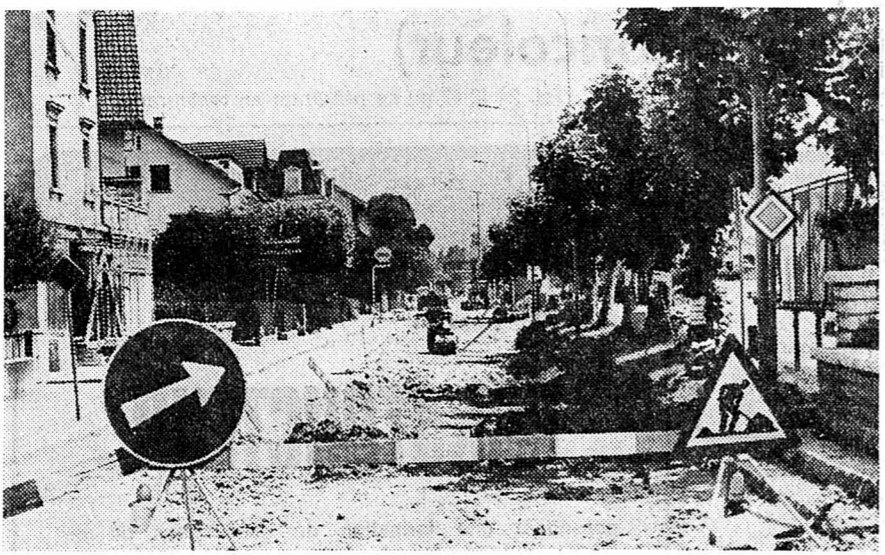
Une route de western sans... poussière



Le col de la Scheulte qui conduit du Val Terbi dans le canton de Soleure est un des endroits les plus sauvages du Jura. On y tournerait sans difficultés une scène de western. Malheureusement (?) pour les usagers, la route n'est pas goudronnée et le passage des voitures soulève les nuages de poussière que l'on imagine. Mais la situation s'améliorera prochainement puis, que tout récemment la commune de Mervelier a décidé une réfection de cette route et la pose d'une couche de macadam. L'assemblée communale a voté à cet effet un crédit de 270.000 fr. La commune de la Scheulte, qu'emprunte également la route du col, a pris une décision analogue et voté un crédit semblable. La route du col sera donc aménagée de la sortie de Mervelier (notre photo) jusqu'à la limite du canton de Soleure, soit sur 5 km.

(Avipress-Bévi)

Route de Berne : rien ne va plus



Route de Berne : rien ne va plus.

Cette tranchée de 80 cm de profondeur n'est autre que la route de Berne, une des artères les plus passantes de Delémont. Elle vient d'être défoncée sur 400 mètres, car son renforcement devenait urgent. 3000 m³ de nouveaux matériaux en constitueront les fondations. La largeur sera portée de 7 m à 7 m 50 et on en profitera pour refaire les trottoirs, les canalisations et les embranchements avec les

rues latérales. Il en coûtera 300.000 fr. à l'Etat et 140.000 fr. à la municipalité. Grâce à l'allée qui longe la voie ferrée, la circulation se poursuit dans un sens durant les travaux, tandis que dans l'autre, elle est déviée par la route de Bâle. L'allée de platanes sera heureusement maintenue.

PORRENTURY

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 13 h, un cyclomotoriste qui débouchait du chemin du Mont-Terri, est entré en collision avec une voiture circulant sur la route de Bressaucourt. Le cyclomotoriste, M. Diego Giovannini, 64 ans, a été hospitalisé. Il souffre de fractures à un bras et à une jambe et d'une commotion cérébrale. Dégâts : 2500 francs.

COURGENAY

Chute

(c) Mlle Georgette Vauclair, 73 ans, a fait une chute dans son appartement et s'est fracturé le col du fémur. Elle a été hospitalisée à Porrentruy.

LE BOÉCHET

Violente collision

(c) Hier, vers 11 h 15, une colonne de véhicules militaires se dirigeait vers Bure. Au Boéchet, le chauffeur d'un camion eut un instant d'inattention. Son véhicule entra en collision avec une voiture qui fut démolie. Son conducteur a subi une légère commotion. Dégâts, 13.000 fr.

COURTELARY

Vandalisme

L'envers vient d'aboutir. Trois enfants de Courtelary s'étaient hissés sur le toit s'étaient follement amusés - selon leurs dires - à jeter des tuiles à terre. Les parents auront à répondre des méfaits de leur progéniture.

Tournoi de football

(sp) Samedi et dimanche s'est déroulé le traditionnel tournoi de football à six joueurs organisé par le football-club de Courtelary. Vingt équipes ont pris part à ces joutes sportives.

Artistes jurassiens à Sierre

Le comité de la fondation du château Villa à Sierre a convié six peintres et sculpteurs jurassiens à présenter leurs œuvres. Il s'agit des artistes suivants : Gigon, Jobin, Kohler, Lachat (domicilié en Valais), Myrha et Ramseyer. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 10 juillet et les salles seront ouvertes jusqu'au 31 août.

VAUD - VAUD - VAUD

NYON

Réunion du groupe « Agronomie »

Aujourd'hui, s'ouvre à Saint-Cergue la réunion du groupe « Agronomie » de l'Association européenne pour la recherche sur la pomme de terre, qui siègera sous la présidence du professeur Keller, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Une cinquantaine de spécialistes des stations de recherches de douze pays d'Europe sont annoncés. Ils entendront plus de vingt communications sur le travail du sol, les techniques de plantation, l'irrigation et la fumure de la pomme de terre, et visiteront la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins-Nyon.

Au tribunal correctionnel de Payerne

Automobiliste fribourgeois condamné

(c) Le tribunal correctionnel de Payerne, présidé par M. Philippe Junod, assisté des juges Frédéric Mayor et Roger Méan, s'est occupé hier d'un accident mortel qui s'est produit, le 10 octobre 1970. Un habitant de Nuville, Léon B., 20 ans, roulant en voiture en direction de Combremont, avait heurté un cycliste, M. Jean Bézat, 56 ans, de Combremont. Sous la violence du

choc, le cycliste avait été tué sur le coup. Le ministère public était représenté par M. Raymond Didisheim, substitut du procureur.

L'audition des témoins a confirmé les conclusions de l'enquête. Le prévenu avait mis ses feux de croisement 300 m avant Combremont, roulant à une vitesse de 70-80 km/h. Au moment de l'accident, il se trouvait au milieu de la chaussée. Il prétend ne pas avoir aperçu le cycliste. L'analyse du sang de l'accusé, a révélé un taux d'alcoolémie de 1,27‰ et 1,33‰. L'automobiliste ne s'est arrêté qu'à 110 mètres du lieu de l'accident. Les renseignements sur lui sont favorables.

Au terme de son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis une peine de 10 mois de prison avec sursis. Dans une brève plaidoirie, l'avocat a laissé entendre que son client pourrait avoir été victime d'un malaise. Après vision locale, le tribunal a donné connaissance de son jugement. L'absence du prévenu a fait mauvaise impression. Pour homicide par négligence, ivresse au volant et violations graves des règles de la circulation, Léon B. est condamné à six mois de prison avec sursis pendant quatre ans, à une amende de 500 fr et au paiement des frais de la cause. Une somme de 400 fr est allouée à la partie civile pour ses frais d'intervention. Acte est également donné de ses réserves à la partie civile.

M.G.

ESSERT-PITTET

Chute à cyclomotoriste

(c) Hier, vers 18 h 20, un cyclomotoriste, M. Eugène Martignier, 75 ans, domicilié à Essert-Pittet, a fait une chute sur la route de Chavornay. Souffrant d'une profonde plaie à la tête et d'une fracture à l'épaule, il a été hospitalisé à Orbe.

CHAVORNAY

Cycliste renversé

(c) Hier, vers 12 h, M. José Balaeto, 53 ans, domicilié à Chavornay, circulait à bicyclette lorsqu'il fut renversé par une voiture. M. Balaeto souffrait d'une fracture à la jambe droite, d'une forte commotion cérébrale et d'une plaie au cuir chevelu, a été hospitalisé.

Bacchus chez les Vaudois

ROLLE (ATS). — La confrérie du Guillon a inscrit à son calendrier la célébration du « geste de Bacchus », le 25 septembre prochain à Mont-sur-Rolle. Dans l'esprit de ses auteurs, cette manifestation doit marquer la levée des bacs de vendanges au pays de Vaud et honorer le miracle toujours renouvelé de la grappe et du vin.

Sur un texte de C.-F. Landry et une musique de Robert Mermond, les conseils de la confrérie du Guillon iront en procession tout au long des rues et venelles de Mont-sur-Rolle, dans un ordre confié au meneur de jeu Gilbert Divoire. Le rituel de cette célébration s'inspire des quatre saisons de la vigne et du vin, et des groupes représentant l'hiver, le printemps, l'été et l'automne évoqueront le vigneron et la nature. L'illustration de ces thèmes a été confiée à l'artiste Jacques Perrenoud, qui a créé pour l'occasion une suite de masques et bannières, symbolisant lune et soleil, gel et pluie, tonnerre et fûeux.

Gros travaux en vue à Vevey

VEVEY (ATS). — Depuis quelques années, la région veveysanne traverse une crise de croissance et, parmi les importants aménagements à réaliser, la ville de Vevey doit procéder à celui de la place de la Gare. Il est prévu de porter de 6000 à 11.000 m² la surface du secteur ouest de la place, de démolir vingt bâtiments dans le quartier de Saint-Antoine, on doit élever la nouvelle poste principale, de couvrir le lit de la Veveysse sur 158 mètres en aval du pont CFF, d'élargir l'avenue Général-Guisan et de créer un passage souterrain pour piétons de 48 mètres de longueur. La municipalité demande au Conseil communal un crédit de 7.500.000 francs. Dans la mesure où ils ne seront pas retardés par les restrictions fédérales, les travaux devraient être terminés en 1974.

FRIBOURG - FRIBOURG

Tribunal criminel de Tavel

Il avait tenté de violenter une femme de 73 ans...

De notre correspondant : Présidé par M. Moritz Waeber, le tribunal criminel de la Singine a jugé hier le nommé Johann E., 25 ans, célibataire, originaire de Saint-Antoine. Une nuit d'octobre 1970, il avait pénétré dans le logement d'une demoiselle de Guin, âgée de 73 ans. Il entendait la forcer à entretenir des relations sexuelles, mais ne parvint qu'à lui faire de graves blessures. Selon un rapport psychiatrique, Johann E. était pleinement conscient de ses actes à ce moment.

Pour tentative de viol et lésions corporelles simples, il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, moins huit mois de préventive subie.

Le même tribunal a condamné un ouvrier agricole, Philippe P., 69 ans, à 5 mois de prison ferme pour vols et escroqueries. A huit reprises, P. s'était approprié des montants de 50 à 1100 francs.

GUMEFENS

Terrible embarquée d'une voiture volée

(c) Hier, vers 1 h 45, la gendarmerie de Bulle était avisée qu'une voiture venait de faire une grave embarquée à la hauteur de la scierie de Gumefens, sur la route Bulle-Fribourg. Les agents retrouvèrent effectivement une voiture quasi démolie. Mais le conducteur avait disparu. Il s'avéra que le véhicule avait été volé dans la soirée à Vuippens. Dégâts : 6000 fr.

Orgueilleux, ces Bullois ?...

Les « l'Orgolya » de Bulle... C'est le surnom des habitants du chef-lieu dans le patois de la contrée. Sont-ils vraiment orgueilleux? Auraient-ils même quelque raison de l'être? Encore faut-il s'entendre sur la nature de cet orgueil. On peut aussi écouter, sans forcément le suivre, Léon Savary, lorsqu'il disait des Bullois :

« Je connais peu de contrées où l'on soit moins esclave du conformisme (...). Qui dit Gruérien dit non aligné, non engoncé, rebelle à la tyrannie, que ce soit celle du gouvernement ou celle, pire encore, de la bureaucratie... »

Un ouvrage consacré à la deuxième cité du canton vient de paraître aux « Trésors de mon pays ». Il est dû à Henri Gremaud, conservateur du musée gruérien, qui s'exprime de la sorte :

Ouverte à tous vents, à toutes amitiés, Bulle laisse courir sur elle le souffle de l'indépendance. Et Pierre-Nicolas Chenaux, sur la place où naguère s'assemblait le peuple au son de la cloche, garde le geste du refus : « point de soumission ».

Fin d'année pour les écoliers staviacois



Pour les petits, l'heure de la glace c'est aussi celle des vacances. (Avipress - Périsset)

De notre correspondant :

L'année scolaire staviacoise qui vient de s'achever fut marquée, comme de coutume, par une grande soirée qui se déroula pour la première fois dans la halle de la place du Port. De nombreux parents participèrent à cette séance de clôture au cours de laquelle M. Jean Rey, directeur des Ecoles, prononça l'allocution de circonstance, remerciant les membres du Conseil communal et de la commission scolaire, les autorités religieuses ainsi que M. Alfred Pillonel, inspecteur. De charmantes productions agrémentèrent la manifestation à laquelle prit part l'harmonie « La Persévérance » dirigée par M. Roger Renevey.

Au cours de la réception qui suivit à l'Hôtel de Ville, on entendit des discours de MM. Jacques Bullet, syndic, Alfred Pillonel, inspecteur, Jean-Pierre Barbier, nouveau pasteur et Albert Schaller, instituteur.

rent à cette séance de clôture au cours de laquelle M. Jean Rey, directeur des Ecoles, prononça l'allocution de circonstance, remerciant les membres du Conseil communal et de la commission scolaire, les autorités religieuses ainsi que M. Alfred Pillonel, inspecteur. De charmantes productions agrémentèrent la manifestation à laquelle prit part l'harmonie « La Persévérance » dirigée par M. Roger Renevey.

Tribunal criminel de la Sarine

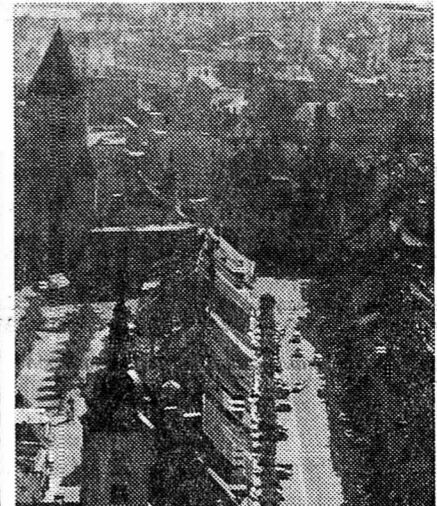
Il avait menacé un chauffeur de taxi

De notre correspondant : Huis clos hier, au tribunal criminel de la Sarine, à Fribourg, présidé par M. Claude Benninger, pour juger une femme de 36 ans, mariée, domiciliée dans un village proche de Fribourg. A cette accusée, on reprochait d'avoir entretenu des relations sexuelles avec l'apprenti de son mari, alors que le jeune homme était à la veille d'avoir seize ans. Mais encore, cette femme avait tenté d'entraîner l'apprenti dans un double suicide. Dans une forêt proche de Fribourg, tous deux avaient avalé le contenu de quatre tubes de somnifères qu'elle avait achetés elle-même. Ils furent découverts et hospitalisés, sauvés l'un et l'autre.

A l'audience, la femme a reconnu les faits. L'instigation et l'assistance au suicide n'ont toutefois pas été retenus. Condamnation : 10 mois de prison avec sursis pendant deux ans.

Paul W., 25 ans : en mars dernier, en compagnie d'un jeune camarade, s'était fait conduire en taxi de Berne à Fribourg. Aux portes de cette ville, il avait menacé le chauffeur avec une arme (un pistolet à ions), en exigeant qu'il lui remette son argent. Le chauffeur ne perdit pas le nord. Il parvint à actionner une sirène d'alarme, ce qui mit les agresseurs en fuite. W., qui ne tarda pas à être arrêté, avoua à la police qu'il avait emprunté l'arme à un ami « dans l'intention de trouver de l'argent ». Du même coup, W. répandait de petites escroqueries, d'abus de confiance, de vol et de dommages à la propriété.

M. Jos.-Daniel Pillier, procureur général, a requis 2 ans de réclusion. Paul W. — qui est récidiviste — a été condamné à 15 mois de cette peine.



Une petite cité qui recèle des merveilles. (Avipress - Gremaud)

BIENNE - BIENNE

Bienne : revendications de la jeunesse FOBB suisse

Huitant délégués, des apprentis et des jeunes ouvriers de toutes les professions du bois et du bâtiment, se sont réunis le 3 juillet à Bienne pour le premier congrès de la jeunesse FOBB. Ils ont pris position tant sur la formation professionnelle et scolaire que sur les salaires et les conditions de travail des apprentis et des jeunes ouvriers.

On a notamment discuté d'un programme en dix points comprenant notamment les revendications suivantes : un nouveau régime de vacances, des indemnités de chantier,

la remise gratuite d'outillage, l'extension de la formation professionnelle, le droit de participation dans les écoles et les cours, la gymnastique obligatoire et la visite médicale avant l'entrée en apprentissage. Les revendications fondamentales posées par ce premier congrès sont l'inscription des droits des apprentis dans les conventions collectives de travail et la création d'ateliers d'apprentissage. La jeunesse FOBB attend de sa propre organisation syndicale une participation et une responsabilité toujours plus grandes au sein des organes dirigeants et une adaptation des statuts en vue d'un travail plus actif.

Voiture en feu (c) Hier, vers 20 h 40, un véhicule a pris feu rue de la Gare, au moment où son conducteur tentait de la faire démarrer. La police est intervenue. La voiture est hors d'usage.

Collisions en chaîne Hier, vers 16 h 45, trois véhicules sont entrés en collision route d'Aarberg. Dégâts : 5000 fr.

Enfant blessé Hier, vers 17 h 25, une voiture a heurté un enfant à l'intersection des rues Moser-Albi. L'enfant a été légèrement blessé.

Le conseiller national Wenger n'est plus candidat M. Otto Wenger, conseiller national bernois (rad) ne se présentera pas aux prochaines élections du Conseil national. M. Wenger, qui est président de la ville de Nidau, avait été élu en 1963.

Arthur Villard en prison Le pacifiste Arthur Villard, député socialiste au Grand conseil bernois, qui s'était élevé avec vigueur contre la réception en Suisse du général américain Westmoreland, et dont les propos, à cette occasion lui avaient valu une peine de trente jours d'emprisonnement, est entré en prison hier à Bienne.

Drame passionnel à Zurich : deux morts ZURICH (ATS). — Le procureur du district de Zurich a annoncé mardi soir qu'un drame passionnel avait eu lieu la semaine dernière à Zurich. Un constructeur de machines, âgé de 41 ans, a tué sa femme dans son appartement avant de se donner la mort. Son cadavre a été retrouvé samedi après-midi dans son automobile. Le malheureux avait respiré des gaz d'échappement. Il avait laissé une note indiquant qu'il avait tué sa femme. Celle-ci a été retrouvée étranglée dans son lit.

La police pense que ce drame s'est déroulé au début de la semaine dernière, mais personne, dans l'entourage du couple, ne remarqua quelque chose d'anormal.

La vie nationale

Le « Regio basiliensis » prend forme à l'échelon international

De notre correspondant de Bâle : L'idée de « Regio basiliensis », lancée en 1960, prend lentement forme. Un pas important a été franchi l'an dernier avec la création, par les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, de l'Office international de coordination, dont l'acte de naissance porte la date du 27 novembre 1970. La nouvelle institution a déjà fixé son programme et son horaire de travail pour ces quatre prochaines années. Son activité s'étendra aux quatre secteurs suivants : questions administratives, organisation et planification, planification technique et tâches particulières, notamment l'information du public et toutes les études et expertises qui pourront lui être demandées par les autres groupes de la « Regio ».

Il devra en particulier dresser la liste de toutes les organisations s'occupant de planification à l'échelon régional, puis chercher à coordonner leurs activités par des contacts réguliers. Quant à la planification technique, elle consistera surtout à élaborer des plans et directives à long terme touchant le développement économique et démographique du territoire. Tous ces travaux ont déjà commencé et l'on attend, cet été encore, la publication d'un premier rapport. Les représentants de l'Office rencontreront chaque mois ceux des ser-

vices de planification officiels des deux Bâles, et tous les deux mois leurs partenaires français et allemands.

Etant donné que l'activité d'un organisme certain problèmes politiques, une « conférence tripartite permanente de coopération régionale » (pouvoir exécutif), comprenant deux délégués par pays, a été créée et vient de se réunir pour la première fois. Etaient présents : pour la France, MM. J. Escande, préfet du Haut-Rhin, et G. Bourgeois, président du Conseil général du même département; pour l'Allemagne, MM. H. Person, président du gouvernement du pays de Bade du Sud, et W. Berchtold, « Landrat » du district de Loerach; pour la Suisse enfin, les conseillers d'Etat bâlois Wyss et ab Egg.

Cette « conférence tripartite » servira de trait d'union entre l'Office de coordination de la « Regio » et les instances officielles françaises, allemandes et suisses. Elle se réunira en principe tous les six mois et a déjà inscrit à son programme les problèmes suivants : développement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, épuration des eaux à l'échelon régional, raccordement des réseaux nationaux d'autoroutes (notamment par la construction d'un nouveau pont sur le Rhin près de Rheinfelden), questions touchant les frontaliers et la protection de la nature et de l'environnement. Elle procédera enfin à des études approfondies touchant l'essor d'une « Regio » à laquelle les experts attribuent déjà un million et demi d'habitants en 1990.

Ecrasée par un train routier

ARTH (SH) (ATS). — Une cycliste âgée de 61 ans, Mme Marie Willisegger, domiciliée à Arth dans le canton de Schaffhouse, a été tuée par un train routier, entre Oberarth et Arth. Alors que le chauffeur du train routier dépassait la cycliste, celle-ci perdit l'équilibre, tomba et fut écrasée par les roues arrière du camion et par la remorque.

Mort atroce d'un vigneron

LOCARNO (ATS). — M. Carlo Giovannari, âgé de 83 ans, a été brulé vif lundi soir qu'il traitait chimiquement ses vignes, à Intraqua, au moyen d'une vieille sulfiteuse à moteur.

M. Giovannari fit un faux pas et tomba, entraînant avec lui l'atomiseur qu'il portait sur le dos. De l'essence s'échappa alors du moteur qui prit feu. Le vieillard fut rapidement la proie des flammes.

BIBLIOGRAPHIE

Robrecht Michiels JESUS-CHRIST, DIEMAS AUJOURD'HUI, HEMAIN (Casterman)

Dans ce livre, l'auteur se propose d'articuler entre elles la continuité du même et la discontinuité des différences dans les expressions de la foi en Jésus-Christ. Dans une situation existentielle et culturelle modifiée, il vise à comprendre et à expliquer à nouveau le message chrétien de la révélation de Dieu en Jésus de Nazareth. En l'homme Jésus, la transcendence ne peut plus être éclairée au moyen des catégories traditionnelles, mais doit plutôt se concevoir comme le point de rencontre, en Jésus-Christ, de deux passions : la passion de Dieu pour l'homme et la passion de l'homme pour Dieu.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

CHERCHE

POUR SON NOUVEAU MAGASIN A MARIN

VENDEUSES - CAISSIÈRES

possibilité de formation par nos soins

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central, 13, route de la gare, à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.



Nous cherchons pour date à convenir :

Mécaniciens Ferblantiers Soudeurs Peintres

Nous offrons salaires adaptés au coût de la vie, ambiance agréable. Adresser offres ou se présenter à : FAEL S.A., Musinière, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 23 23.

ELECTRONA

Pour travaux de bureau faciles nous désirons engager

PERSONNE

sachant écrire à la machine.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15 interne 42.

Une situation d'avenir

Nous sommes une entreprise dynamique dont l'activité s'exerce surtout dans la publicité par annonces et cherchons un

représentant qualifié

Notre nouveau collaborateur sera le seul acquiescent en Suisse romande pour une nouvelle revue mensuelle avec répartition régionale.

Fixe, commission et salaire garantis. Appui efficace par notre service de propagande. Si ce poste intéressant, aux multiples possibilités, vous intéresse, veuillez adresser votre offre, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à :

IWA S.A. de publicité internationale
Beckenhofstrasse 16
8035 Zurich

Voici peut-être votre chance

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

pour le service du téléphone et la réception.

A collaboratrice qualifiée, ayant bonne formation commerciale, l'esprit vif et rapidité dans les décisions, nous offrons une place stable intéressante. Notre nouvelle employée sera âgée de 25 à 35 ans et devra maîtriser les langues française et allemande.

Une collaboratrice répondant à nos exigences serait très appréciée et bien rémunérée. Un bureau moderne et indépendant sera mis à sa disposition.

Les Intéressées sont priées de faire offres sous chiffres K 920353 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Nous demandons jeune

architecte - technicien ETS

pour travailler, au sein d'un groupe dynamique, à l'étude, à la coordination et à la direction générale de constructions importantes et de longue durée (bâtiments administratifs et industriels, écoles, places d'armes, établissements de recherches).

Si vous aimez procéder à des études, si vous êtes familiarisé avec les problèmes du bâtiment et habitué à travailler d'une manière consciencieuse et rapide, le poste vous offrira un champ d'activité intéressant et indépendant, ainsi que des possibilités d'avancement et de développement. Bonnes connaissances d'allemand si possible.

Résidence de service : Berne.

Veillez nous téléphoner au No (031) 61 63 17 pour tout renseignement complémentaire, ou envoyer votre offre à la Direction des constructions fédérales, 3003 Berne.

La Société de Banque Suisse cherche

pour son
SIÈGE A BALE,

une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand et d'anglais.

Travail indépendant et varié.

Horaire de travail continu avec pause pour le « lunch ».

Samedi libre et au minimum trois semaines de vacances par année. Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressées, cherchant une place stable avec caisse de pension, sont priées d'envoyer leurs offres de services au Département du personnel de la Société de Banque Suisse, Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle.

LES MEUBLES, UNE BRANCHE PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTE

Nous cherchons, pour le 1er septembre ou pour date à convenir, une

employée de commerce

pour la réception et le service du téléphone.

A collaboratrice qualifiée, ayant bonne formation commerciale, l'esprit vif et rapidité dans les décisions, le sens de la collaboration, nous offrons une place stable intéressante.

25 à 35 ans, tel sera l'âge idéal de notre nouvelle collaboratrice. Elle devra en outre maîtriser les langues française et allemande.

Une employée répondant à nos exigences serait très appréciée et bien rémunérée. Un bureau moderne et indépendant sera mis à sa disposition.

Meubles Richard

2500 Bienne 6, pont du moulin

Cercle Libéral Neuchâtel, cherche

sommelier (ère)

et une

extra

Se présenter ou téléphoner au
25 11 30.

On demande

sommelière

Entrée immédiate ou pour date
à convenir.

Henri Guillod-Tramler,
café du Port, à Môtier
Vully (FR).

Coiffure PRINTEMPS cherche

coiffeuse

Se présenter à Pierre-à-Mazel 11,
Neuchâtel, ou téléphoner
au (038) 24 04 22.

Quel étudiant donnerait LEÇONS DE CHIMIE EN ALLEMAND

à jeune fille,
3 heures par semaine,
dès le 2 août.
S'adresser à M. Hertig,
tél. (038) 55 14 04.

URGENT.
On cherche

laveur-graisseur - manceuvre de garage

Entrée immédiate.
Tél. 55 13 52,
garage de la Béroche,
S. PERRET, 2024 Saint-Aubin.

Les restaurants BEAULAC 1re classe cherchent :

sommelier (ère) garçon de maison (bricoleur)

Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.



Nous engageons un

CONSTRUCTEUR

possédant une formation de dessinateur ou de mécanicien et qui a déjà quelques années de pratique, dans la construction. Nous offrons un travail indépendant et varié au constructeur qui pourra s'occuper de nos problèmes d'outillage et d'équipement des postes de travail.

Veillez adresser vos offres à :
OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel,
Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN (E) EMPLOYÉ (E)

Place stable. Caisse de retraite. Ambiance agréable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 63 41.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour
nos journaux, sur machines à écrire

Formation dans l'entreprise.

Service : demi-poste 4 h, le matin
ou 4 h, l'après-midi ou 4 h en
soirée selon entente.

Salaire intéressant.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous :

Tél. (038) 25 65 01 (interne 278).

Un faire-part
de naissance
original
répandra partout
votre joie.
Vite et bien servis,
vous le serez
par l'ICN



ICN

Imprimerie Centrale SA
Neuchâtel

Adressez-vous à la réception de ce journal

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45
à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance
et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont le hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 15
Pour le lundi: le vendredi
avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

Entreprise de nettoyage, cherche

ouvrier

Etranger hors plafonnement
accepté. Salaire élevé.
Tél. (038) 24 11 30.

La cantine des casernes et mes-
ses des officiers à Colombier,
demande :

aides de buffet

pour 1 à 2 mois.
Convientrait à étudiantes.

une serveuse

pour le 1er août.
Nourries, logées.

Congé le samedi après-midi et
le dimanche.

Pour tous renseignements :
Tél. (038) 41 23 43.

AVIS DIVERS

VÉLOS
MOTOS

Pour l'entretien de
vos vélos, vélo-
moteurs, motos
Vente - Achat
Réparations

G. CORDEY

Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27



HILDENBRAND

FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

PLÂTRERIE - PEINTURE

ROOSLI

NEUCHÂTEL - Dime 14
BOLE - Chanet 2 Tél. 41 36 50

ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

Pour tous vos travaux de maison,
gazon, haies, petites réparations.
Entretien par abonnement, etc.

DÉPANNAGE EXPRESS JAN

Tél. (038) 25 02 60, Seyon 1

FAN SPORTS

FAN SPORTS



L'EXPRESS

cyclisme

Tour de France: avant le périple des Alpes conduisant à Grenoble

L'heure du harcèlement a sonné pour Merckx et Godefroot gagne l'étape de Saint-Etienne

L'extraordinaire montée du Puy-de-Dôme a marqué le Tour de France...

dement en montagne (Van Springel et Wagtmans) à savoir ne pas bouger...

une bonne partie de l'avant-bras et des doigts, ce qui n'est pas l'idéal pour un coureur cycliste...

Flandria ne compte plus sur son «leader». On se demande d'ailleurs quel sera le sort de Vlaeminck aujourd'hui...

De notre envoyé spécial

fatigues ressortant à un tel point qu'elles ont facilité les lâchages prématurés...

GODEFROOT: «ENFIN»

Cette porte ouverte provisoirement — a permis à neuf coureurs de s'engouffrer...

QUESTION Que se passe-t-il? Cette question posée un grand nombre de fois hier par les spectateurs...

Et Merckx de dire qu'il n'appréhendait pas la suite du Tour, préférant par exemple l'étape d'aujourd'hui...

ils étaient cent vingt-six au départ de Clermont-Ferrand. Ils étaient moins de cinquante à Saint-Etienne...

marche

Tour de Romandie Encore Sowa!

LA BONNE TACTIQUE Avant ce km 72, où prit naissance la bonne échappée...

Etape neuchâteloise (Fleurier-Colombier le matin) et fribourgeoise (Morat-Fribourg contre la montre)...

Mais, le Tour de Romandie en terre neuchâteloise, ce fut également le temps des retrouvailles...

Classements

Fleurier-Colombier (30 km 300): 1. Charles Sowa (Lux) 3 h 02'54"...

tennis

«Open» de Suisse Journée sans passion

Journée sans passion hier aux championnats internationaux de Suisse à Gstaad...

natation

Après les rencontres de Vevey et Zurich La forme des nageurs helvétiques s'affirme

Le succès de la rencontre organisée lundi soir par le Vevey-natation a été tel...

châtelois sont encore faibles, et il y a beaucoup à faire, tant sur le plan du style...

classements

Classement de l'étape (Clermont-Ferrand - Saint-Etienne), 153 km: 1. Walter Godefroot (Be) 4 h 02'18"...

Classement général: 1. Eddy Merckx (Be) 49 h 05'06"; 2. Zoetemelk (Ho) à 36"; 3. Ocarina (Esp) à 37"...

Classement combiné: 1. Merckx (Be) 12 p.; 2. Zoetemelk (Ho) 18; 3. Motta (It) 21...

Classement général du point chaud: 1. Pieter Nassen (Be) 27; 2. Merckx (Be) 20; 3. Motta (It) 19...



«ENFIN!» — Godefroot, débarrassé de de Vlaeminck, et Leman à la dérive, s'est imposé à Saint-Etienne.

(Téléphoto AP)

football

Avant que ne débute une nouvelle saison aux quatre coins du pays

Championnat suisse 70-71: bilan favorable aux Suisses alémaniques

A l'exception de quelques finales dans les séries inférieures, la saison de football 1970-71 est désormais terminée en Suisse...

grand battu de la saison. Sa seule fiche de consolation est la participation à la finale de la coupe du F.C. Lugano...

Ligue B, champion: FC Saint-Gall. Promus: Saint-Gall et Granges. Relégués: Young Fellows Zurich et U.G.S.

LE BILAN DE LA SAISON L'igue A, champion: Grasshoppers-club Zurich. Vice-champion: FC Bâle...

3me ligue, promus: Flums, Altstätten, Frauenfeld II, Glattfelden, Stein-am-Rhein, Horgen...

escrime

«Mondial» à Vienne

Les Italiens les grands battus

La France, l'Union soviétique et la Pologne seront les plus représentées en quart de finale de l'épreuve au fleuret masculin individuel des championnats du monde...

Si Soviétiques et Français étaient attendus à ce stade de la compétition, les Polonais ont quelque peu surpris...

Lausanne en tête du classement général établi depuis la création de la ligue A

Table with columns for rank, club, and points for various teams in the Swiss league.

P. Roesch à Vevey

Le Vevey-Sports a publié mardi le communiqué suivant: «Desireux d'assurer à longue échéance une bonne coordination sur le plan technique...

Les groupes de première ligue

Pour la saison prochaine, les groupes de Ire ligue ont été formés de la façon suivante: Groupe oriental-sud: Amriswil, Blue Stars...

Renouveau du Red Fish Neuchâtel

Le Red Fish Neuchâtel, qu'on avait quelque peu perdu l'habitude de voir au bord des bassins, était présent lundi soir à Vevey où il a fait une très bonne rentrée...

hockey sur glace COUPE DES ALPES

Chaux-de-Fonds et Genève Servette réunis pour l'exercice 1971-1972

Le comité de la Coupe des Alpes s'est réuni à Ljubljana sous la présidence de M. Reto Tratschin (S). Il a mis au point un nouveau règlement...

La Chaux-de-Fonds - Ljubljana le 13 octobre 1971. Pour la troisième place: Augsbourg - Klagenfurt le 13 octobre 1971...

athlétisme

Suisse - France: Pusterla sélectionné

En raison de ses excellentes performances réalisées à Helsinki (100 m en 10"6 et 200 m en 21"3) le Tessinois Fabrizio Pusterla a été retenu pour le match international Suisse - France...

SPORTS dernière

ESCRIME

● A Vienne, le premier titre attribué lors des 34mes championnats du monde est revenu à un Soviétique, Vassili Stankovitch (25 ans) s'est imposé au fleuret...

SPORTS dernière

CYCLISME

● Les championnats suisses sur piste ont débuté à Zurich. Kilomètre contre la montre classement final: 1. Werner Kraus (Zurich) 1'11"98...

Nouvel entraîneur pour le F.-C. Chiasso

Le FC Chiasso a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Bruno Ballarini (37 ans), ancien défenseur de Côme. Ballarini avait mis un terme à sa carrière active à Côme, durant la saison 1969-70...

VACANCES ET VOYAGES

CHANGE

Toutes monnaies étrangères aux meilleures conditions. Nous vous offrons le portemonnaie du voyageur pour les pays limitrophes ainsi qu'une notice de voyage avec table de conversion.

CHÈQUES DE VOYAGE «travellers cheque»

en francs suisses, dollars ou livres sterling. Ces chèques vous seront établis et délivrés immédiatement.

BONS D'ESSENCE pour l'Italie

Les bons d'essence vous sont remis à nos guichets contre présentation du passeport ou de la carte d'identité.



Union de Banques Suisses

PLACE PURY 5
NEUCHÂTEL

A NEUCHÂTEL

Les Galles

Le restaurant au cœur de la vieille ville
☎ 25 20 13
offre à ses pensionnaires

le MENU à Fr. 6.-
(service non compris)

- Une restauration de qualité
- Un service rapide
- Un prix avantageux

Les bureaux, dépôts et chantiers de

VIÉNA S.A.

CARRELAGES - REVÊTEMENTS - TAPIS

seront fermés du 12 juillet au 2 août 1971, pendant les vacances du personnel.

G 4 f



La dernière-née des Volvo est la Volvo 144 Grand Luxe. Avec l'injection électronique d'une voiture de sport.



Elle est Grand Luxe par son élégance, son espace, son équipement généreux (sièges en cuir véritable, peinture métallisée, toit ouvrant, overdrive). Elle est Grand Luxe par son équipement de sécurité. Elle est Grand Luxe surtout à cause de son nouveau moteur à injection. A injection électronique. Cela signifie: rendement énergétique optimum, puissance généreuse (130 CV) et souple, disciplinée - à chaque instant - par une unité de commande électronique. Luxe et confort, performances et sécurité: ces qualifications collent parfaitement à la peau de la nouvelle Volvo 144 Grand Luxe de la tête aux pieds.

VOLVO
La voiture pour la Suisse

GARAGE SCHENKER
2068 Hauterive Tél. 33 13 45

René Schenk

Cycles - Motos - Sports
Chavannes 7 et 15, Neuchâtel

Vacances annuelles

magasin et atelier fermés du
12 juillet au 1er août

La bonne friture au Pavillon

AF FRIGOS

à partir de 258 fr.,
140 litres, automatiques ;

CONGÉLATEURS

de 55 à 600 litres, à partir de 268 fr. rabais jusqu'à 300 fr. Livraison gratuite. Prospectus sans engagement. Discount du Vignoble Fornachon & Cie Tél. (038) 46 18 77 2022 Bevaix.

Asters d'hiver

10 sortes excellentes, la pièce 1.-

Pétunias pleins, mélange superbe la pièce 1.-

Pétunias diamants simples, en toutes couleurs la pièce —80

Plants de fleurs d'été 50 pièces 5.-

Impatientes plante fleurissante, coloration rose et rouge la pièce 1.-

Jardinage d'expédition Muller Wuppenau (TG)

Maculature en vente au bureau du journal

URGENT

Qui adopterait

CHAT PIANO

10 mois, castré, propre, destiné à l'abattoir? Amis des bêtes, tél. 61 19 05.

Prof. médicales

Dr de Kisfaludy à Marin

fait savoir à son aimable clientèle que son cabinet de consultations sera fermé du 10 juillet au 1er août 1971. Les consultations reprendront le 2 août à 8 heures.

Dem. à acheter

PIANO

J'achèterais, en bon état, à prix très raisonnable, pour une jeune écolière de la montagne, piano brun. Faire offres, avec indications de prix et marque, sous chiffres P 28-460150 à Publicitas S.A., Neuchâtel.

LOUP
2203 Rochefort (038) 45 10 55

achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débaras de logements complets.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE CUISINIÈRE

cherche place pour l'automne 1971, dans un hôpital, à Neuchâtel.

Tél. (031) 91 75 46.

EMPLOYÉ DE COMMERCE

connaissant la langue allemande

CERCHE PLACE

dans entreprise ou administration de la place. Faire offres sous chiffres P 21602 N, à Publicitas, Neuchâtel.

COMMERCES

A vendre, centre de Montreux,

laiterie - alimentation

avec immeuble, 2 appartements, confort, excellent état, local de vente avec arrière.

Très important chiffre d'affaires. Prix de vente: Fr. 310.000.—, éventuellement immeuble seul.

Ecrire sous chiffres PU 26989 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

A vendre

CAFÉ-BOUCHERIE

bas prix. Jules DERRON, auberge « L'Ecu », Praz-Vully (FR).

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

vélomoteur Mobylette, bon état de marche.

Tél. 24 28 58.

A vendre, pour cause imprévue,

Austin maxi 1500

modèle 1970, 20.000 km, garantie sans accident, véhicule en parfait état.

Tél. 24 77 66, interne 33, heures de bureau.

A vendre, pour cause de double emploi,

Alfa Romeo 1600 Super

54.000 km. Expertisée. Prix intéressant. Tél. (038) 41 18 13.

A vendre

SIMCA 1000

Parfait état, expertisée.

Fr. 1750.— S'adresser à Robert Matthey, rue Daniel-Jeanrichard 6, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 17 58.

A vendre

cabriolet Fiat 1500

radio, carrosserie refaite, prête à peindre. Moteur à réviser, 900 fr.

Tél. 57 15 60.

A vendre

FLORETT

en bon état. Plaques et assurances payées jusqu'à fin décembre. Tél. 24 27 60.

A vendre

VW KARMANN GHIA 1200

1965. Tél. 31 71 34, jeudi dès 19 heures.

A vendre

ALFA ROMEO SS 1300

expertisée. Tél. bureau (038) 21 11 45, interne 470.

A vendre

MORRIS Cooper 1000

1969, 44.000 km. Etat impeccable, expertisée. Accessoires pour 1800 fr. Prix: Fr. 5000.— Tél. (038) 51 24 49, heures des repas.

Particulier vend bateau

5 m. acajou; moteur 4 CV, neuf. Fr. 2900.— Tél. 31 38 76.

OPEL Captain

1958, expertisée, grise, nombreux accessoires, état impeccable

Fr. 1500.—

Garage BARDO

Sablons 47. Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

A vendre

Opel Ascona

modèle 1968, grise, en très bon état. Garage du Val-de-Ruz. Tél. (038) 36 15 16.

A vendre, pour cause de départ,

Mercedes 220

1959, benzine. Tél. 24 05 51.

A vendre

Peugeot 404

1966, 62.000 km, expertisée, parfait état, pneus neufs, radio, etc.

Tél. 21 11 45, interne 441.

Expert vend sa

BMW 2002

1967, 20.000 km, phares à iode, compte-tours.

Tél. 41 26 44, après 20 h 30.

Opel Record caravan

1964, expertisée. Bon état.

Fr. 2200.—

Tél. 25 78 82, heures des repas.

A vendre

OPEL KADET

modèle 1967 Limousine 5 places, expertisée. Garantie 3 mois. Prix: Fr. 4000.— Echange possible. Grande facilité de paiement.

Garage R. WASSER

Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 16 28.

A vendre

TRIUMPH GT 6

1967, expertisée, en parfait état, 5200 fr. Garage F. Fatton Tombat 13, Peeseux. Tél. 31 72 50.

A vendre

Opel Record 1700, 1964

expertisée, très bon état. Blanche, toit noir. Fr. 1800.—

Tél. 25 78 82, heures des repas.

A vendre

VW Luxe

bon état de marche. Expertisée.

Tél. 31 56 53.

A vendre

Opel 1700

1967, avec radio, expertisée.

Fr. 4500.— Tél. 31 56 53.

OCCASIONS

Citroën 2 CV

Année 1967. 87.000 km Expertisée. Reprise.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 33114

interRent iR

Notre prochaine voiture de location chez **interRent iR**

Prix pour le week-end
vendredi soir - lundi matin, à partir de Fr. 75.— y compris 300 km

Garage Hironnelle
Pierre Senn Neuchâtel
Téléphone (038) 24 72 72

interRent voitures de location

Prix vacances

VOITURES EXPERTISÉES

Datsun 1000 Combi 1969, 30.000 km.
Datsun 1000 1968, rouge, 47.000 km.
Sunbeam IMP 1969, brune, 28.000 km.
VW 1302 S 1970, jaune, 16.000 km.
VW 1600 L 1968, bleue, 65.000 km.
Opel Commodore 1968, 66.000 km.
Renault R 10 1966, rouge, 85.000 km
VW 1300 1966, beige, 87.000 km.
Rover 2000 TC 1965, moteur neuf.
Simca 1500 1964, grise, 85.000 km.
MG Midget MK 2 1964, révisée.
VW 1200 1961, blanche, révisée.

GARAGE MARIO BARDO

Sablons 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42
ouvert samedi toute la journée

h h h h h h h h h h h

OPEL KADET, 1966
SIMCA 1000, 1965
RENAULT R 10, 1967
HILLMAN SUPER MINX, 1965
VW 1200, 1964
OPEL COMMODORE, 1968
RENAULT R 4, 1966
PEUGEOT 204 cabriolet 1968
RENAULT R 16, 1967
FIAT 1100, 1963

24 44 24

GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

MERCEDES 250 SE

à vendre, pour cause de départ. Expertisée, moteur neuf, radio, différents accessoires, modèle 1967. Prix à discuter.

Tél. 31 25 81 ou 24 53 15.

La meilleure des occasions c'est la

PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404, 304 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

L'OCCASION DU JOUR

204 GL 1970, blanche

toit ouvrant, intérieur simil, 22.000 km.

Grand choix de voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement - Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{ie}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

FAN

Partons en vacances!

Mais n'oublions pas de souscrire un abonnement « spécial-vacances », si agréable et si avantageux, à

★ **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**
★ **L'EXPRESS**

d'une durée minimum de 12 jours, il ne coûte que

	Suisse		Europe et Afrique du Nord		
	pour 2 semaines	pour 3 semaines	pour 1 mois	Par courrier normal :	Par avion :
	Fr. 4.-	Fr. 5.50	Fr. 6.50	Fr. 10.—	Fr. 10.—
		Fr. 6.50	Fr. 12.—	Fr. 14.50	Fr. 18.—

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS, Service des abonnements, 2001 NEUCHÂTEL Service des abonnements.

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à la

* Feuille d'avis de Neuchâtel *
* L'Express *

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____
Hôtel, pension, etc.

No et RUE _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays : _____ Dpt/Province _____

* Paiement à votre bureau de réception / * Facturer à mon retour de vacances (* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :
NOM, PRÉNOM _____
No et rue _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20.000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

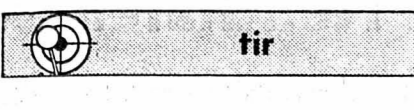
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 68 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—16.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

X

NOUVEAU Service-entreprise

Mom _____
Rue _____
Endroit _____



tir

Que se passe-t-il... entre les cibles ?



Une des préoccupations de la Société suisse des carabiniers: le Tir fédéral de Fribourg

Le comité central de la Société suisse des carabiniers a tenu une importante séance à Aarberg, sous la présidence de M. Joseph Bürkhard (Lucerne) en présence de ses deux prédécesseurs aujourd'hui présidents d'honneur des tireurs helvétiques, MM. Charles Jan (Oron-la-Ville) et Walter Bohny (Bâle).

On y a décidé, entre autres, d'envoyer une forte délégation aux mini-championnats d'Europe qui se dérouleront à Suhl, en Allemagne de l'Est (21 au 29 août): plus de trente personnes, dont 22 concurrents masculins (élite), quatre dames et quatre juniors. On souhaite simplement que les résultats de nos représentants soient à la

mesure de l'importance numérique de leur équipe. C'est la preuve aussi que l'on voue une attention toute spéciale à une confrontation où les Suisses, aux dernières nouvelles, seront les seuls tireurs d'Europe occidentale! Les temps ont bien changé!

On a profité de cette séance pour établir le bilan du tir fédéral en campagne

à 300 m, où l'on a enregistré des pertes de l'ordre de 5%, calculées sur les effectifs engagés l'an passé. On a reconnu que la coïncidence de nombreuses manifestations fédérales, cantonales ou régionales étrangères au sport national avait quelque peu porté préjudice à ce rassemblement de masse, tout en admettant du même coup que les grandes agglomérations de Suisse n'y ont pas délégué de bien forts contingents. Il est vrai que les citadins sont bien au-dessus du tir, les exceptions d'usage mises à part. Et puis, le tir souffre aussi d'une vague de fond qui tente de balayer sur son passage tout ce qui a trait, même de très loin, à la chose militaire. Bref, on aurait tort de dramatiser puisque le sport national helvétique parvient malgré tout, en dépit des coups bas qu'on lui porte, et de divers côtés, à maintenir pratiquement ses effectifs.

LE COURS DE MONITEURS : UN SUCCÈS

M. Otto Siegrist, président de la commission de tir, n'a pas manqué de féliciter du succès du premier cours de moniteurs officiel de la SSC qui s'est déroulé récemment à Macolin et à Perles. Le dirigeant genevois a traité en détail du programme de la commission au cours des deux prochaines saisons, au vu des plus récentes expériences. Un crédit supplémentaire de Fr. 25.000.— a été voté afin de rétribuer convenablement les responsables régionaux du tir de match helvétique, dont l'entrée en fonction intervient justement ces temps-ci. Une part de ce montant servira à améliorer les conditions de salaire de nos entraîneurs, à maintenir pratiquement ses effectifs.

LE TIR FÉDÉRAL A FRIBOURG ?

Le comité central a bien été obligé de parler du prochain Tir fédéral de 1974, sans savoir si la ville de Fribourg parviendra à l'organiser. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui ses organisateurs en puissance laissent assez mal augurer de la suite des opérations. Décision fut prise cependant de leur accorder un ultime délai au 15 juillet — et non plus au 30 juin — pour faire acte de candidature. On saura bientôt de quel il en retourne exactement à ce sujet... délicat pour le moins.

Le comité central a remis officiellement au jeune tireur bernois Hans-Peter Boscher, de Frauenkappelen, la montre de la SSC qui récompense le vainqueur du concours des moins de vingt ans institué il y a quelques années. Le voilà, à 19 ans, avec un premier trophée de grande valeur.



LE BROUHAHA DES TRANSFERTS UNE IMPRESSION DE RAPIÉÇAGE

Les responsabilités de Kudi Muller

Dans huit jours (à vingt-quatre heures) nous saurons tout sur les transferts. Il semble d'ores et déjà écarté le coup fumant, les clubs sachant retenir leurs vedettes. Diabole! elles coûtent assez cher pour avoir la patience de les amortir, et puis, charité commençant par soi-même pour être bien ordonnée... Les valeurs? Autant les garder pour affaiblir la concurrence par la bande. Ce que j'ai, tu ne l'as pas.

LES INTÉRÊTS DE L'ÉQUIPE

Le brouhaha des transferts laisse toujours l'impression de rapiéçage, un « bletz », par-ci, un par là: on bouche les trous, sans s'inquiéter trop de l'harmonie de l'équipe, sans vouloir non plus attacher toute l'importance, pourtant primordiale, à la question des qualités complémentaires des joueurs destinés à œuvrer ensemble.

Onze vedettes ne forment pas nécessairement une vraie équipe; on le sait depuis toujours. Onze équipiers, de modeste valeur, peuvent être très redoutables si les rouages s'engrènent bien, d'autant plus redoutables, que personne ne songeant à tirer la couverture à soi, toutes les énergies tendant vers un seul but: les intérêts de l'équipe.

Les vedettes, au contraire, se croient obligées d'en rajouter pour épater la galerie, choisissant de préférence les complications: une acrobatie, un coup de talon, un amorti pied en l'air; la gamme est vaste.

LA FOIRE D'EMPOIGNE

Le souci principal de toutes les vedettes est de briller plus que l'autre. On sait, combien effarantes peuvent être les discussions sur la grandeur des lettres et la place des noms sur les affiches, ou sur les généalogies de films. C'est la foire d'empoigne. Sur un terrain de football, celle-ci ne paie pas. C'est pourquoi, on attend avec impatience les résultats de Kudi Muller, à Grasshoppers.

La pauvre, vedette montée en graines, a endossé de lourdes responsabilités. Non seulement il devra justifier la renommée acquise à Lucerne, certaines soutenant qu'à lui seul, il était la moitié de l'équipe, mais il devra en plus, faire oublier Grahor. Or, du côté de Zurich, ça murmure dans les rangs, ça écrit dans les journaux: la rouspétance est vive. A coups de roulons, on tape sur les imprudents ayant la clé Grahn, sûr d'avoir lâché la proie pour l'ombre. Les plus enrégés vont même plus loin, se demandant ce que Grahn peut bien apporter à Lausanne, vu que sa jouerie est fort éloignée de celle de son prochain club. On affaiblit Grasshoppers sans renforcer Lausanne!

UNE QUESTION

Si vous n'avez pas les frissons dans le dos, c'est que vous êtes de pierre. Le plus amusant, c'est qu'effectivement, on peut se poser des questions, une en tout cas, car en ce qui concerne le rendement de ces deux joueurs, il faudra attendre le milieu de saison. Cette question est celle-ci: Grasshoppers était-il obligé de vendre Grahn pour acquérir Muller? Sinon, pourquoi l'a-t-il vendu?

A. ADELMANN-MONTY



CE N'EST PAS TOUT À FAIT JUSTE À CAUSE DE CEUX QUI ONT ÉTÉ PUNIS

Clay a fini par avoir gain de cause

Cassius Clay ne sera pas puni. Il a fini par avoir gain de cause. C'est un mauvais coup pour les jeunes américains qui sont allés se faire tuer au Viet-nam et pour ceux qui vivent dans la hantise de cette guerre absurde.

Mais, peut-on en vouloir à un homme qui refuse de porter les armes dans une guerre dont il ne comprend pas le sens? Ou, peut-être, qui l'a trop bien compris? Était-il encore opportun de punir Clay au moment où les journaux publient les documents secrets du Pentagone? A mon sens, l'affaire a trop traîné. Le temps l'a désamorçé. On a destitué Clay. Puis on lui a donné la permission de boxer à nouveau. Il a même été engagé dans un combat de championnat du monde. Après ça, il était difficile de l'envoyer en prison.

ADMIRATION

Ce n'est pas tout à fait juste, bien sûr, à cause de ceux qui ont été punis pour avoir refusé la guerre comme lui. A cause de ceux qui ont marché sans rien dire et qui n'en sont jamais revenus. Dans ce cas précis, Clay a sans doute bénéficié d'une mesure particulière. Car il s'est défendu. Il avait les moyens de se défendre.

Je pense néanmoins que l'attitude qu'il a adoptée mérite admiration. Cet homme dont les forfanteries et les excès de langage ont fait le tour de la presse mondiale. Cet homme qui criait sans modestie, après sa victoire sur Sonny Liston, qu'il était beau et qu'il était le roi du monde. Cet homme qui paraissait souvent avoir reçu, à défaut de coups de poing, un sérieux coup de marteau. Ce Cassius qui s'élevait comme une montagne de suffisance et qui jetait sur tou-

te chose un regard méprisant. Ce Clay devenu Mohammed Ali avait tout de même du courage.

CLAY NE S'EST PAS DÉROBÉ

Il aurait pu trouver une autre solution pour échapper au Viet-nam. Je suis persuadé que certains s'en tirent élégamment sans faire de bruit et sans risquer la prison. On en connaît qui ont fait des dépressions en voyant — même de loin — les murs de la caserne et qui sont rentrés chez eux avec la bénédiction nationale sans avoir jamais passé l'uniforme.

Clay ne s'est pas dérobé. Il a affronté ouvertement la justice et l'opinion publique. Il a mené un véritable combat, comme dans le ring. On lui a enlevé son titre de champion du monde. Il n'a pas pu boxer pendant plus de trois ans. Il a risqué plusieurs fois de se faire battre par K.-O.

Il n'a pas bronché. Il a choisi la voie difficile et il n'a pas été tendre avec ceux qui étaient chargés de le juger.

LIBERTÉ RETROUVÉE

Tout cela est moins terrible qu'une mort stupide au Viet-nam. Je l'avoue. Pourtant, je crois qu'il aurait pu s'en tirer à meilleur compte. Au demeurant, c'est un type qui est beaucoup plus profond qu'on ne l'imaginait. Plus sincère aussi.

Il ne s'est pas converti pour la publicité ou par manière de singularité. S'il n'a pas voulu aller au Viet-nam, c'est vraisemblablement moins par peur d'y laisser sa peau que par conviction.

Maintenant, reste à savoir ce qu'il va faire de sa liberté totalement retrouvée.

Essayez de prouver qu'en battant Mohammed Ali, Joe Frazier n'a pas battu le véritable Cassius Clay...
Guy CURDY

Voyages



Ceux qui roulent de nuit savent combien une lampe de dépannage est utile. Quand il s'agit de chercher quelque chose dans le coffre. Ou quand on doit s'arrêter à un endroit peu favorable. La lampe de dépannage BP se commutue de la lumière fixe blanche sur le clignotant orange.

Lampe de dépannage BP: fr. 6.50 (sans piles)



Auto-Box BP: fr. 9.90
L'Auto-Box BP peut contenir tant de choses: la lampe de dépannage, la corde de remorquage et tout ce qui traînerait autrement dans le coffre.



Couverture de voyage BP «Acryl»: fr. 19.80
La couverture de voyage n'est pas seulement utile dans la voiture, mais aussi au pique-nique, en camping et à la maison.



Bidon à essence BP: fr. 9.80
Le modèle en plastique que vous proposez BP possède un verseur adaptable, qui vous permet d'atteindre aisément l'ouverture du réservoir. Contenance: 5 litres.



SOLDÉS FUS 60%

TORRE VOUS OFFRE DES RABAIS INOUIIS JUSQU'À

du 5 au 24 juillet 1971

ENCORE QUELQUES MACHINES À LAVER SOLDÉES AVEC DES RABAIS FORMIDABLES!

4 exemples sensationnels



FOLLEMENT PRATIQUE : INDESIT EXPORT
Machine à laver le linge 100% automatique, capacité 5 kg, grande variété de programmes, garantie 1 an.
VALEUR 790.—
Soldée 559.—
(380 V. supplément 80.—)



LAVE-VAISSELLE NEFF 5026
Lave, rince sèche les verres, la vaisselle, les casseroles, 5 programmes, dont un spécial pour batterie de cuisine, un autre pour la cristallerie fine. Avec adoucisseur incorporé. Garantie 1 an.
VALEUR 1790.—
Soldé 1099.—

AVEC SÉCHOIR INCORPORÉ ! BOSCH VT 570
Lave, rince sèche 5,5 kg de linge 100% automatiquement, 2 niveaux d'eau, 16 programmes, minuterie d'enclenchement de 1 à 12 heures d'avance, garantie 1 an.
VALEUR 2698.—
Soldée 2179.—

LAVE-VAISSELLE HOOVER 4805
Le lave-vaisselle 100% automatique, avantageux, aux grandes performances! Il rend vos casseroles aussi nettes que votre porcelaine la plus fine. Trois programmes entièrement automatiques.
VALEUR 1098.—
Soldé 898.—

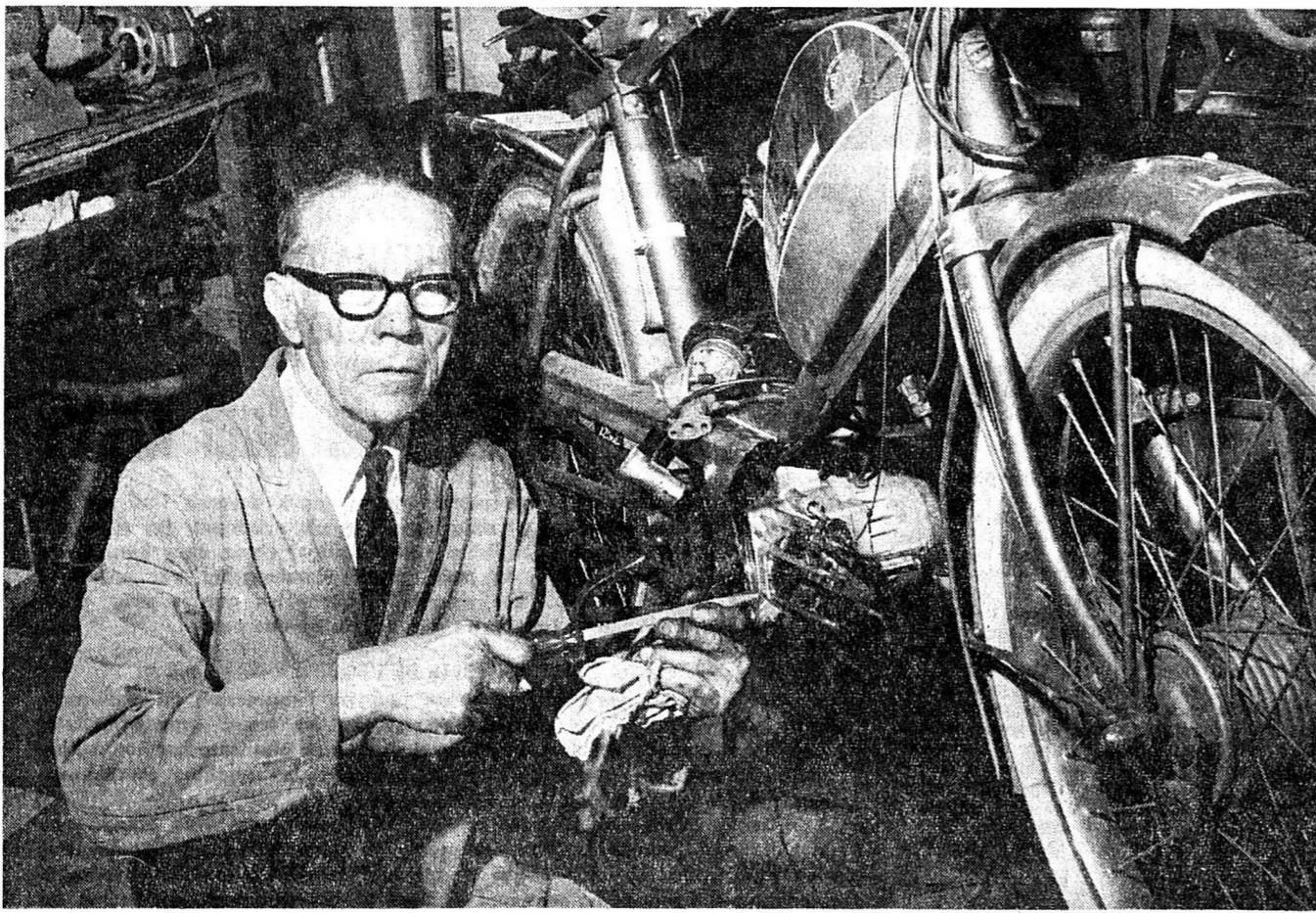
Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption de 8 h à 17 h — Fermé le lundi matin

TORRE-AMSA

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise!

NEUCHÂTEL: 5, rue des Fausses-Brayes, (à côté des Terreaux), (038) 25 76 44

LAUSANNE: 11 et 30, Petit-Chêne (2 magasins)
GENÈVE « RIVE GAUCHE »: angle rues de Rive et du Port
GENÈVE « RIVE DROITE »: 5, rue Rousseau



M. Willy Glauser répare un « deux roues ».

(Avipress - J.-P. Baillod)

Au domaine des « deux-roues »

Le poste de police de Neuchâtel a délivré 4500 plaques d'immatriculation aux propriétaires de bicyclettes et de cyclomoteurs. Comme ces plaques sont valables du 1 juillet 1971 au 30 juin 1972, le total atteindra certainement 4700 ou 4800, ce qui donnera un « deux roues » pour huit habitants de notre ville.

Il va sans dire que le cyclomoteur se taille la part du lion dans ces statistiques. Il est devenu un véritable « outil de travail » dès que la jeune fille ou le jeune homme fête son quatorzième anniversaire...

Mais la simple bicyclette a-t-elle encore des amateurs ? C'est la question que nous avons posée à M. Willy Glauser qui, depuis 1943, tient un magasin de vente et un atelier de réparations pour cycles et cyclomoteurs à la rue du Bassin 12.

— Nous en vendons encore, mais pas en grande quantité. Le moteur est devenu roi, même pour les véhicules légers !

— La situation a donc changé depuis vos débuts ?

— La situation et la manière de travailler. Lorsque j'ai pris ce commerce, je ne pouvais l'exploiter que rarement, étant mobilisé. Les réparations devaient attendre les rares congés que m'accordait l'armée. A la démobilisation, les vélos se multiplièrent puisque la benzine faisait défaut pour les voitures. Mais nous n'avions pas de pneus... n'en recevant que cinquante ou soixante par mois. Même les véhicules neufs nous étaient livrés avec des roues nues. Inutile de dire que certains pneus étaient de véritables puzzles.

Plus tard vinrent les moteurs que l'on installait directement sur les simples vélos. La vitesse atteignait parfois cinquante km/heure mais comme le véhicu-

le n'avait pas été construit pour être motorisé, il s'abîmait très rapidement.

On connut ensuite l'invasion des scooters. Ils firent leur apparition par milliers sur nos routes, pour disparaître tout aussi rapidement, leurs propriétaires les échangeant contre une petite voiture.

— Le cyclomoteur est donc à la mode maintenant. Pensez-vous que le vélo renaîtra ?

— Certainement. Il connaît déjà une seconde jeunesse dans différents pays. De conception nouvelle, léger et pliable, il se glisse dans le coffre de la voiture et le conducteur l'utilise pour relier le parc de stationnement au centre de la ville. De nombreux Neuchâtelois en possèdent et s'en déclarent enchantés.

— Les réparations sont-elles nombreuses en général ?

— Il y a toujours du travail. Les pneus peuvent crever, le moteur a parfois une défaillance... surtout lorsque le jeune cyclomotoriste veut imiter les as du motocross !

— Vous avez là de ravissants « mini-vélos ».

— Les « deux-roues » restent le jouet préféré des jeunes enfants. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, ils sont bien obligés, eux, de pédaler pour faire avancer leur véhicule.

M. Willy Glauser regarde sa montre :

— Je vous laisse, j'ai promis de réparer ce vélo pour six heures et je dois tenir ma promesse !

RWS

Une entreprise centenaire : La Neuchâteloise

Le plus bel emplacement de la rue du Bassin, à l'extrémité sud, soit sur le quai Osterwald, est occupé par une vénérable centenaire : « La Neuchâteloise-Générales ». L'importance de cette entreprise dans le contexte économique de Neuchâtel est reconnue loin à la ronde. Des personnalités de tout le pays, à la tête desquelles se trouvait le président de la Confédération, s'étaient déplacées pour assister aux manifestations organisées, en juin 1969, pour marquer le centième anniversaire de « La Neuchâteloise ».

Au départ se trouvait un banquier neuchâtelois, Louis de Pury qui créa, en 1869, une compagnie d'as-

surances contre les risques de transport. Le développement est assez impressionnant ; 1922 : branche incendie comprenant aussi le chômage industriel et la perte de loyer, vol avec effraction, bris de glace et dégâts d'eau ; 1924 : branche accidents et responsabilité civile générale ; 1925 : La Neuchâteloise-Générales fonde La Neuchâteloise-Vie ; 1955 : branche responsabilité civile de véhicules à moteur et casco ; 1957 : branche machines et cautionnement.

La « Neuchâteloise - Générales » est actuellement présidée par M. Raoul de Perrot tandis que M. Ernest Haas en assume la direction.

La rue du Bassin dans sa partie centrale

(Avipress - J.-P. Baillod)



Pour votre

JARDIN

Vous trouvez l'outil approprié pour chaque travail chez le spécialiste

BAÏLOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

mode
teinturier

1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

Neuchâtel Bassin 8

HESS
PATISSERIE
CONFISERIE

SES PRALINÉS MAISON
SALON DE THÉ AU PREMIER ÉTAGE

Spécialité de gâteaux au beurre

AU MOKA
Spécialités de café et thé

Torréfaction journalière

Ouvert chaque jour de 7 h à 18 h 30 sans interruption

Vente gros et détail
Temple-Neuf - ☎ 25 54 24

LIBRAIRIE PAYOT

Livres français
Deutsche Bücher
English books

8a, rue du Bassin
NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 22 00

Biedermann

MAROQUINIER depuis **1893**

AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

rue du Bassin 6 Tél. 25 16 88

Il n'y a pas de problème de vue dans cette rue car pour la vue il y a **CLAIRVUE**

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL

Portes Rouges 163 + Bassin 8

CADÉAUX
Un choix magnifique, dans notre nouvelle boutique au 1er étage

BAÏLOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

L'important !
C'est un nettoyage chimique soigné

Teinturerie du Bassin
Bassin 2 ☎ 25 25 52

Faisons revivre, pour quelques instants, l'Hôtel du Raisin...

Arrêtons-nous aujourd'hui à l'angle de la rue du Temple-Neuf et de la rue des Poteaux. Au rez-de-chaussée, une boutique des Armourins offre de multiples objets « cadeaux » et « souvenirs ».

Les contrevents des étages sont presque tous fermés. La maison semble dormir. Elle a le droit, il est vrai, de se reposer car, pendant des années et des années, elle a connu une intense activité, alors que se balançait l'enseigne « Hôtel du Raisin ».

L'hôtel était connu loin à la ronde et c'est là que descendaient les personnalités du monde artistique et du monde sportif. Quant au café, à la taverne et à la salle à manger, ils ont accueilli leurs derniers clients il y a plus de dix ans mais les Neuchâtelois en parlent encore maintenant avec nostalgie. Les souvenirs égrenés entre amis se situent généralement « du temps du Raisin » ou « après le Raisin ».

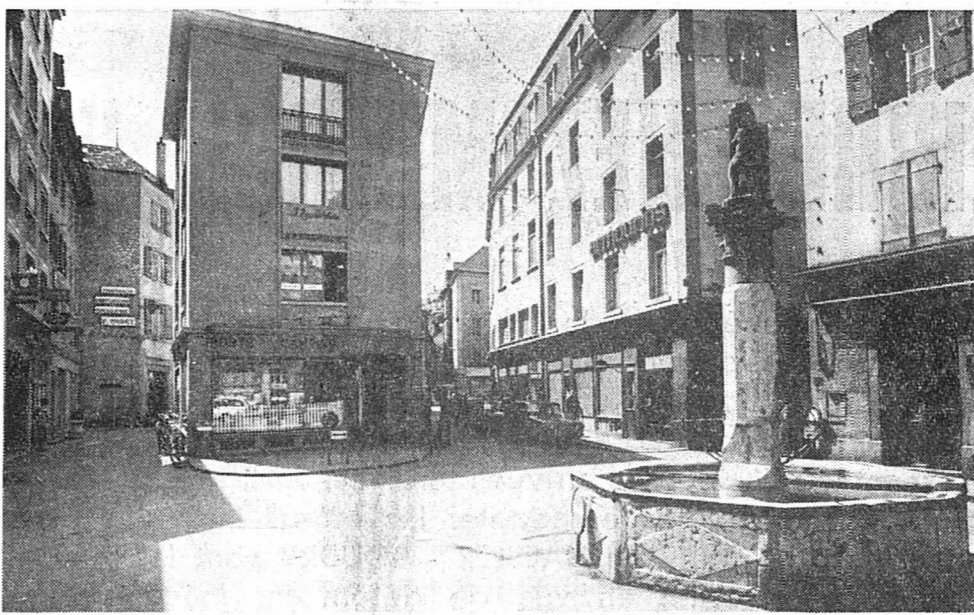
Nous avons voulu faire revivre cet établissement pour quelques heures et c'est dans ce but que nous avons rencontré les deux « Madame Gutknecht » : Honorine-Victoire et Denise.

La première fut l'épouse du père, Arthur, la seconde celle du fils, Roby. Toutes les deux sont Jurassiennes, toutes les deux ont passé la partie la plus importante de leur vie au Raisin, toutes les deux sont connues et aimées, toutes les deux ont les yeux qui brillent lorsqu'on parle de l'ancien hôtel.

Est-ce d'avoir vécu dans une ambiance de constante bonne humeur qui fait que Mme Gutknecht, Honorine-Victoire pour les uns, « La Nonne » pour les autres, garde une éclatante jeunesse ? Elle ne semble pas subir l'outrage des ans, son visage est frais, elle a conservé son entrain, son rire joyeux et son savoureux accent jurassien.

C'est dans son village natal, Courfaivre, qu'elle a connu celui qui devint son mari. Elle travaillait alors au Café du Soleil et, pendant la Première Guerre mondiale, fut la « Madelon » de la région. Le jeune Arthur Gutknecht a su immédiatement découvrir ses nombreuses qualités, il en a fait sa femme et a repris avec elle l'Hôtel de la Fleur de Lys puis, en 1929, l'Hôtel du Raisin.

Deux enfants sont nés de cette union : Violette qui vit encore avec sa mère et Roby



Dans une récente édition, nous avons raccourci la rue du Temple-Neuf. Elle s'étend de la rue du Concert à la rue du Seyon, et non pas à celle des Poteaux comme nous l'avons dit par erreur ! La partie ouest est occupée au nord par les Grands Magasins « Aux Armourins ». Au sud, faisant angle avec la rue du Seyon se trouve la boulangerie E. Wolgemuth puis, sous les arcades, l'épicerie Gutknecht et une dépendance des Armourins.

Sur notre photographie, à droite, on voit l'immeuble qui abritait le célèbre Hôtel du Raisin. (Avipress - J.-P. Baillo)

qui suivit les traces de ses parents en devenant cuisinier. Le père et le fils ont eu la même grande réputation dans les rangs des gymnastes et des lutteurs.

La jeune Denise avait quitté Saignelégier pour gagner sa vie à Auvignier, à l'Hôtel du Poisson. Elle vint ensuite à l'Hôtel de la Fleur de Lys, dirigé alors par Hans Schweizer, et c'est là qu'elle fit la connaissance et la conquête de Roby Gutknecht. Ils se marièrent et prirent en mains l'Hôtel du Raisin en 1946, qu'ils développèrent sans cesse, aidés par les parents qui ne se sentaient vraiment bien qu'au milieu de leurs clients, de leurs amis plutôt puisque tous l'étaient !

Arthur Gutknecht est décédé en 1956, son fils Roby est mort deux ans plus tard. Avec un courage magnifique, les deux « Madame Gutknecht » assumèrent la responsabilité de diriger l'hôtel et ceci jusqu'à sa fermeture le 30 avril 1961.

Madame Denise a eu elle aussi deux enfants, un fils cuisinier actuellement en Amérique, et Françoise, qui travaille à Neuchâtel. Depuis janvier 1962, elle tient le restaurant du Stade et la majorité de ses clients sont des « anciens du Raisin ».

La tâche n'a pas toujours été facile à remplir pour ces deux personnes et, souvent, leur sourire cachait des peines.

— Des soucis ? J'en ai eu toute ma vie, nous dit Madame Arthur. Quand par hasard je n'en avais pas, j'en cherchais ! Ah ! les beaux moments que nous avons passés quand même dans notre Raisin ! Tu te souviens, Denise, des soirées qui s'écoulaient en chantant ? Tiens, j'ai rencontré Marcel l'autre jour, il m'a rappelé des souvenirs formidables...

Et des dizaines, des centaines de souvenirs, refont surface.

L'Hôtel du Raisin a fermé ses portes voilà plus de dix ans. Les projets prévus pour son remplacement ne se sont pas réalisés, le bâtiment est resté tel qu'il était « du temps des Gutknecht ». On devine encore le local dans lequel prenaient place les Neuchâtelois de toutes les couches de la population. Tout le monde s'y sentait à l'aise : le patron trinquait avec son ouvrier, le directeur partageait son demi bien frais avec l'apprenti, les habitués avaient « leur table », les sommeliers, Emmy et Toto, répondaient du tac au tac aux plaisanteries et les deux « Madame Gutknecht » se démenaient pour que chacun soit satisfait.

C'était l'heureux temps du « Raisin ».

RWS



Les deux « Madame Gutknecht du Raisin ».

(Avipress - J.-P. BAILLOD)

CAMPING

Chaises, tables, grils, réchauds, glacières, ustensiles de cuisine pour rendre votre camping plus agréable, chez le spécialiste.

BAILLOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Depuis 145 ans toujours dans les porcelaines et cristaux

Seulement les meilleures qualités

Schinz

NEUCHÂTEL

ROYAL

CHAUSSURES
Tél. (038) 25 51 05

Vous procure le confort Pour marcher sans effort, Et vous assure l'élégance, En toute circonstance !

Temple-Neuf 4

2000 Neuchâtel

Bussi Coiffure

Membre du Club artistique suisse et de Paris

Les dernières tendances

Temple-Neuf 11

☎ 25 25 78

Neuchâtel

Laiterie Gutknecht

Ses fromages, ses vins, et toutes ses spécialités

ENEZ VOUS SEREZ BIEN CONSEILLÉS

11, Temple-Neuf - NEUCHÂTEL — Tél. (038) 25 16 72

Coiffure Jacques Rohner

Temple-Neuf 4

☎ 25 59 28

Chez nous, celui qui a besoin d'argent est un client bienvenu. Pas un quémendeur.

aufina

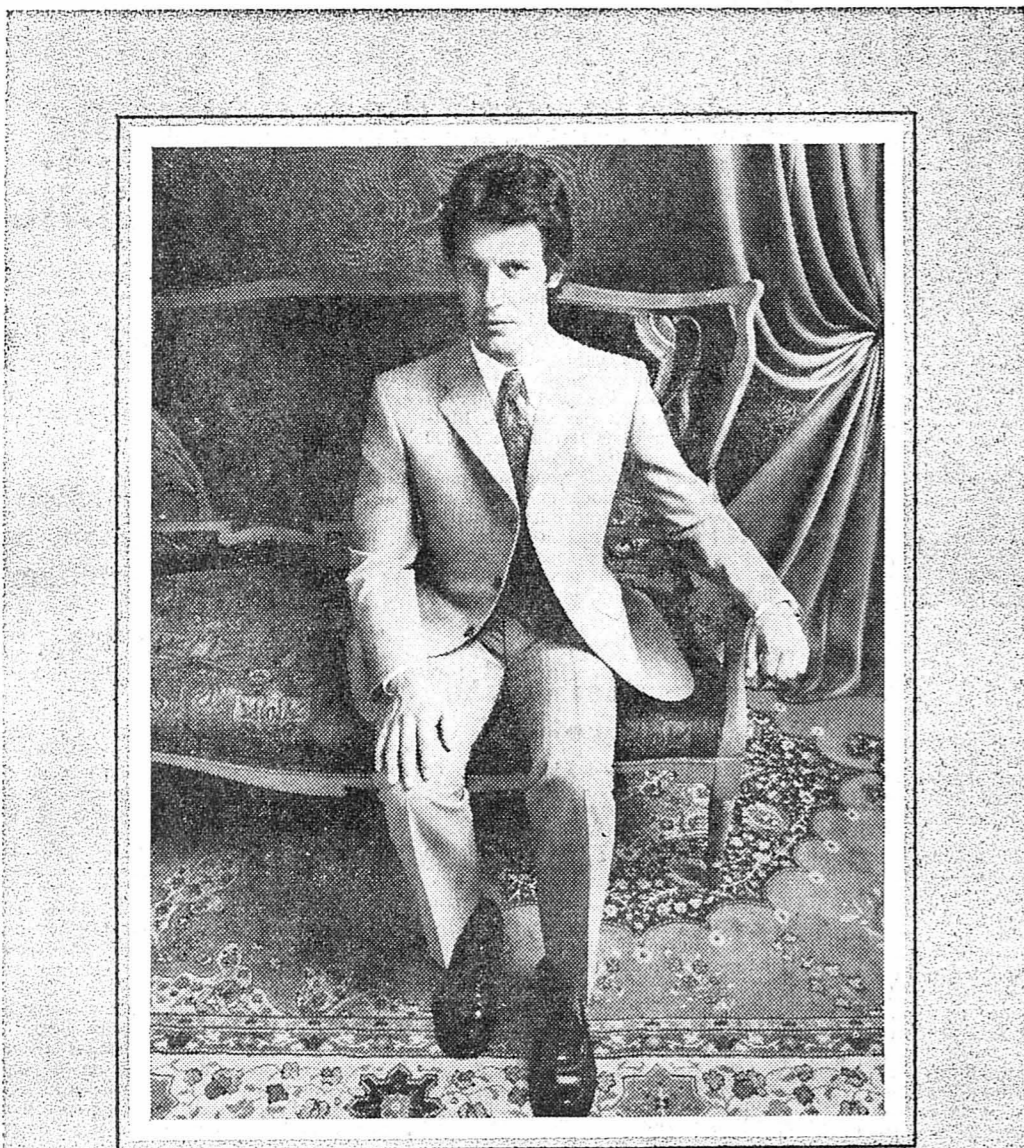
le service prêts loyal
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8,
tél. 038 24 61 41

VOI

Entre vous et l'adversité — mettez

La Neuchâteloise Assurances



LE COMPLET DISCOUNT

Dans cet élégant complet aux rayures mode, cintré à la taille, vous vous sentirez au frais et en forme pour voir venir les beaux jours. Les teintes : aubergine, olive et ciel vous mettront déjà de bonne humeur, et vous ne la perdrez pas devant le prix: **Fr. 119.-**

VÊTEMENTS ESCO

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice.

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Gorgon, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Shopping Center Spreitenbach, Sion, Saint-Gall, Thonon, Winterthur, Zurich.

HORAIRE LIBRE CHEZ MIKRON HAESLER - BOUDRY

MÉTHODES DE COMMANDEMENT. Nous vivons une époque de grandes mutations. Les attitudes et les modes de pensée, dans la conduite du personnel, se modifient d'une façon réjouissante. Les patrons prennent conscience que la liberté accordée à chaque collaborateur, développe le sens des responsabilités. Dans ce concept, l'horaire libre est une nouveauté fortement appréciée des travailleurs. **AVANTAGES DE L'HORAIRE LIBRE.** Les avantages sont nombreux, à savoir : coordination des horaires des moyens de transport, des restaurants, des écoles, des magasins, etc. Créer une discipline librement consentie, en supprimant le principe des arrivées tardives, ainsi que des demandes d'autorisations pour absences privées. Permettre d'accomplir son travail durant les périodes de pointes et adapter les efforts individuels au travail disponible. **PRINCIPES DU NOUVEL HORAIRE.** Les principes généraux du système appliqué chez MIKRON HAESLER - BOUDRY sont les suivants : La durée de travail mensuelle subsiste comme auparavant. Le personnel timbre l'entrée et la sortie, en vue de déterminer mécaniquement les heures de présence. Le timbre conçu par MIKRON HAESLER permet d'entrer directement en ordinateur, au moyen de bandes de papier perforées. L'établissement des décomptes se fait donc d'une façon complète, impartiale, aisée et précise. Un contrôle manuel serait trop fastidieux. Chacun doit être à son travail aux heures suivantes : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Le travail peut débuter à 6 h 30 le matin et se terminer à 18 h 30 le soir. La pause minimale de midi est de trois quarts d'heure. Ainsi, chaque collaborateur peut choisir librement ses heures d'entrée et de sortie. Un solde négatif ou positif de 15 heures par mois est admis et reporté le mois suivant.



EXTENSION DE NOTRE USINE, FÉVRIER 1971

DÉLÉGATION DES POUVOIRS. En cas de travail à la chaîne, où les opérations dépendent directement les unes des autres, le système est plus difficilement praticable. De ce fait, une adaptation des méthodes est nécessaire. Le responsable de l'atelier délègue ses pouvoirs, en son absence, à un travailleur qualifié. **UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE.** MIKRON HAESLER - BOUDRY, fait preuve une fois de plus d'innovation, par l'introduction de l'horaire libre. En effet, cette entreprise paie au mois l'ensemble de son personnel, et, en 1966 déjà, tous les décomptes de salaires étaient établis par ordinateur. Un compte de chèques postaux a été ouvert à chaque collaborateur. Sa caisse de retraite a fusionné avec celle du groupe MIKRON et peut offrir, de ce fait, des garanties et des prestations au-dessus de la moyenne. Ses affaires n'ont cessé de progresser, grâce à une gestion intelligente des dirigeants, ce qui a obligé MIKRON HAESLER - BOUDRY à agrandir son usine. Les nouveaux locaux, de conception ultra-moderne, seront disponibles dès août 1971. Par ses machines-transferts de haute précision, MIKRON HAESLER - BOUDRY, confirme en Europe et dans de nombreux pays d'outre-mer, la traditionnelle qualité des machines suisses.

Informations de toute la Suisse

DES EXPERTS DE TREIZE PAYS À BERNE

Un groupe de travail de l'OMS s'est occupé de la sélection des étudiants en médecine

BERNE (ATS). — Réuni à Berne récemment, un groupe de travail de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), placé sous la présidence du professeur H. Pauli, chef de l'unité de recherches sur la formation médicale à la faculté de médecine de l'Université de Berne, et groupant des experts de onze pays européens, d'Israël et des Etats-Unis, a examiné les problèmes relatifs à la sélection des étudiants en médecine.

Un communiqué du service fédéral de l'hygiène publique précise que, partout, le nombre de jeunes gens désireux de devenir médecin est supérieur à celui des places de formation disponibles. Dans la plupart des pays d'Europe, comme en Suisse, la question de l'admission aux études de médecine est devenu un problème politique. Le groupe de travail ne s'est pas occupé exclusivement de cette seule question. Sa tâche consistait bien davantage à étudier, dans un contexte plus large, l'ensemble des facteurs sociaux, psychologiques et pédagogiques qui à l'école primaire et secondaire et aux facultés de médecine ont une influence sur la formation et la sélection des futurs médecins.

Il a discuté de manière approfondie ce qui caractérise ceux qui terminent leurs études avec succès ainsi que ceux qui, à un certain stade de leur formation, échouent ou choisissent une autre profession. On a essayé de comparer ces caractéristiques avec les besoins de la population en matière de soins médicaux.

CONTACTS UTILES

Dans une phase d'évolution sociale rapide, il s'est révélé extrêmement difficile de déterminer ces besoins pour un avenir éloigné, qui est précisément plus important pour la planification de la formation que le présent. Il était par conséquent extrêmement utile que des experts du domaine de la médecine, des sciences sociales et du comportement ainsi que des représentants des étudiants aient pu, grâce à l'Organisation mondiale de la santé, travailler en commun. Il ne faut pas attendre de cette réunion la

Election des jurés fédéraux

BERNE (ATS). — La durée des fonctions des jurés fédéraux élus au cours de l'année 1965 pour une période de six ans expire à la fin de l'année. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a envoyé une circulaire aux gouvernements cantonaux les invitant à procéder à une nouvelle élection jusqu'à cette date pour la période 1972-1977. La date de l'élection est du ressort des cantons.

Chaque canton doit élire un juré pour 3000 habitants. Le recensement fédéral de 1970 est déterminant pour la répartition des jurés par canton ou territoire linguistique. Le nombre de jurés varie entre 369 (Zurich) et 4 (Appenzell R.T.).

Bang supersonique : communiqué du D.M.F.

BERNE, (ATS). — Le DMF communique : au cours de l'hiver et du printemps passés la population du Plateau a été éfrayée à diverses reprises par le bang d'avions Mirage qui passaient le mur du son. Les vols supersoniques, qui sont exécutés normalement au-dessus des Alpes, avaient dû être déplacés temporairement dans cette région en raison des avalanches qu'ils pouvaient provoquer.

Les vols supersoniques se feront à nouveau en majeure partie au-dessus des Préalpes et des Alpes. Ce déplacement n'exclut toutefois pas que des détonations dues au franchissement du mur du son pourront être entendues aussi sur le Plateau. Par égard pour la population, le nombre des vols supersoniques sera limité cependant au minimum tolérable et ils seront exécutés exclusivement à une hauteur supérieure à 10.000 mètres au-dessus de régions à faible densité de population.

Congrès de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

ZURICH (ATS). — La Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) a tenu en fin de semaine à Zurich son assemblée générale, sous la présidence de M. A. Rivoire, président central, de Genève.

L'allocation de bienvenue, à laquelle assistait le conseiller fédéral Schmid, a été dite par le professeur Karl Schmid, de Zurich. Le vice-président de la société, M. A.-F. Métraux, a pris la parole au cours d'une promenade sur le lac. Il a entretenu les délégués des répercussions des réglementations et des normes de la SIA. Le congrès s'est terminé par l'inauguration et la visite des nouveaux locaux de la SIA. Le nouveau président central a été élu en la personne de M. A. Cogliatti, ingénieur EPF de Zurich, membre du comité central depuis 4 ans. MM. A. Rivoire, président central, A.-F. Métraux, vice-président et W. Egger, journaliste, étant proclamés membres d'honneur.

* Bien que de nombreux cols de montagne aient été ouverts pendant le mois de juin, un nouveau record a été établi au tunnel routier du San-Bernardino avec 11,387 passages. La police de la route a, en effet enregistré 2686 véhicules de plus que durant le même mois de l'année 1970.

Combien y a-t-il d'étudiants en Suisse, et où sont-ils ?

(C.P.S.) La croissance économique d'une nation est étroitement liée au degré d'instruction de la population. La demande de personnel qualifié, possédant une bonne formation, augmente avec le progrès technologiques et l'expansion économique qui en résulte. Cette interdépendance est aujourd'hui bien connue. La planification en matière de formation et les problèmes économiques qu'elle soulève sont l'objet de discussions de plus en plus poussées. Aussi est-il intéressant de connaître la situation actuelle de nos hautes écoles et universités.

FAIBLE CROISSANCE
Le nombre des étudiants de nos hautes écoles ne cesse d'augmenter. On en comptait quelque 40.000 le semestre d'hiver de 1969/70 et 38.100 pendant la même période de l'année précédente. Le taux de croissance de 5 % reste dans les normes de la seconde moitié des années soixante, normes bien inférieures à celles qui ont été enregistrées de 1961 à 1965.

Sur les 40.000 étudiants du semestre d'hiver de 1969/70, un tiers était inscrit à Zurich, à savoir 8400 à l'université et 5800 à l'Ecole polytechnique fédérale. Les 64 % restants se répartissent entre les universités de Genève (5800), Berne (5200), Bâle (4300), Lausanne (3400), Fribourg (3000), Neuchâtel (1300), l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (1300) et l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall (1500).

Le nombre des étudiants continuera sans doute à augmenter à l'avenir, mais plus faiblement que lors des années soixante, car le chiffre de la population suisse âgée de 20 à 27 ans tend à baisser. A signaler que certains facteurs, tels que le manque de place dont souffrent les universités et le « numerus clausus » qui pourrait en résul-

ter, risquent d'exercer ces prochaines années une influence imprévisible sur le nombre d'étudiants.

ACCROISSEMENT SUISSE 131 %, ETRANGER 40 %

Au cours de la dernière décennie, le nombre des étudiants suisses n'a cessé d'augmenter ; il a passé de 13.400 à 30.900, ce qui représente un accroissement de 131 %. Depuis 1959/60, l'effectif des étrangers s'est également élevé, mais de 40 % seulement. C'est l'Université de Berne (9,4 % qui compte la plus faible proportion d'étudiants étrangers. Le pourcentage de ces derniers atteint son maximum à l'EPF de Lausanne (44,7 %) suivi de Genève (38,9 %), Lausanne uni. (35,7 %), Fribourg (29,7 %), Neuchâtel (28,5 %), Bâle (22,2 %), les autres se situant en dessous de 20 %.

D'OU VIENNENT LES ETUDIANTS SUISSES ?

La proportion des étudiants, établie d'après le chiffre de la population sans tenir compte de la répartition par âge, n'est pas dénuée de toute signification. D'après ces données, les régions rurales « fournissent » relativement moins d'étudiants que les zones industrielles et urbaines ; en outre, la présence d'une haute école encourage la jeunesse du voisinage à entreprendre les études. Le semestre d'hiver de 1969/70, la proportion des étudiants atteignant son maximum dans le canton universitaire de Bâle-Ville.

En effet, pour 10.000 habitants, on y comptait 74 étudiants suisses dont les parents étaient domiciliés dans le canton. La proposition correspondante était de 67 dans le canton de Genève de 57 dans celui de Zurich et de 56 dans celui de Neuchâtel. Cela n'a rien d'étonnant si l'on tient compte de la structure socio-économique, puisque le pourcentage des personnes occupées dans l'agriculture y était déjà très faible en 1960.

Grâce aux bonnes communications avec la ville de Zurich, la proportion des étudiants est assez élevée (49) dans le canton de Zoug. Les résultats du canton de Fribourg mettent en évidence l'attraction qu'une université peut exercer sur la population. Pour 10.000 habitants, on y trouvait 46 étudiants dont les parents étaient domiciliés dans le canton. Cela malgré la forte proportion (27 % en 1960) des personnes occupées dans l'agriculture. Sur un total de 808 étudiants, 561 (ou 69,4 %) étaient inscrits à l'université cantonale.

Drogue et cambriole

LUGANO (ATS). — Les cambrioleurs ont été très actifs ce week-end à Lugano, visitant plusieurs appartements et faisant notamment main basse sur une somme de 90.000 francs qui représentait le montant de l'indemnité payée par une compagnie d'assurance aux survivants d'une victime d'un accident mortel de la circulation.

D'autre part, à l'embouchure de la Cassarate, la police a surpris trois hommes, dont un Malais, qui consommaient nuitamment de la drogue en compagnie d'une jeune fille mineure échappée d'une clinique psychiatrique saint-galloise. La police a, en outre, arrêté en ville de Lugano un personnage qui tentait de vendre du haschisch à des jeunes gens.

FRIBOURG-ÉCUVILLENS

L'école de parachutisme en danger à cause du public ?

De notre correspondant :
Une école permanente de parachutisme a été ouverte en mai dernier à l'aérodrome de Fribourg-Ecuvillens. Elle connaît un appréciable succès. Au cours de la seule semaine dernière, on a compté 214 sauts. Mais les problèmes liés à l'exploitation d'une telle école ne sont pas simples. Malgré la location d'un vaste terrain de 36.000 m² pour l'atterrissage des parachutistes, les agriculteurs voisins de cette zone sont mécontents. Leurs réclamations ne s'adressent pas directement aux parachutistes, car il est rare que l'un d'entre eux atterrisse hors de la zone prévue. Les paysans en veulent au public qui ne respecte pas les cultures. On a même constaté qu'un automobiliste

avait traversé un vaste champ cultivé avec sa voiture, pour assister de près à l'atterrissage d'un parachutiste...

On reste abasourdi devant pareil comportement. Toujours est-il qu'il faudra placer des panneaux de mise en garde et des barrières. Malgré tout, on ne parviendra à un résultat satisfaisant qu'avec la collaboration du public.

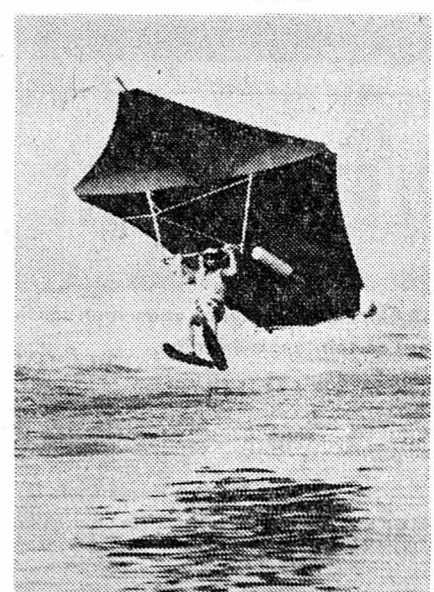
A Fribourg, solution pour le financement des « écoles libres publiques »

De notre correspondant :
M. Lucien Nussbaumer, député et syndic de Fribourg, a développé au Grand conseil une motion dans laquelle il propose une solution propre à amener une liquidation progressive des difficultés financières des « écoles libres publiques » (non catholiques). M. Nussbaumer suggère d'englober ces écoles dans la nouvelle procédure de paiement, par l'Etat, du traitement du corps enseignant des écoles primaires, à partir du 1er janvier 1972.

A ce sujet, le Conseil d'Etat avait récemment répondu à une question écrite de M. Ernst Herren (P.A.I.). Et il avait annoncé le dépôt, pour la session de novembre probablement, d'un projet de loi susceptible d'améliorer la situation. M. Nussbaumer relève toutefois que la solution définitive - qui lui paraît prématurée - consistera en l'intégration complète des « écoles libres publiques » dans les écoles publiques. Pour l'heure, le Conseil d'Etat a accepté la motion. Son auteur note qu'on constate une évolution très nette des esprits, dans le sens d'une meilleure compréhension du problème dans l'opinion publique d'une part, et d'une impatience croissante des milieux réformés, d'autre part.

ESTAVAYER Des champions de ski nautique

(c) Sous le patronage de la Société de développement d'Estavayer-le-Lac que préside M. André Bise, député, s'est déroulée dimanche à la plage communale une grande démonstration de ski nautique à laquelle participèrent notamment Eliane Borter, Jean-Jacques Zbinden et Michel Finsterwald, plusieurs fois champions suisses et européens. Un public très nombreux assista à ces exhibitions dont le clou fut sans conteste la brillante parade de ski cerf-volant donnée par Jacques Kaeck, de Neuchâtel. Des sauts d'applaudissements ponctuèrent les envols de ce grand spécialiste suisse et de son équipage.



Jacques Kaeck et son cerf-volant.

Cherchez plutôt à y remédier

Pourquoi être l'esclave de vos douleurs ? Ou'elles soient d'origine rhumatismale, arthritique ou musculaire vous pouvez essayer les comprimés d'EXCEPRINE « 200 »

Cette association de Vitamine C et d'acide acétylsalicylique agit efficacement contre la douleur. Elle est agréable à absorber en comprimés effervescents et parfaitement tolérée par les estomacs sensibles.

En vente dans toutes les pharmacies.

OSS 117 UN AS DE PLUS À LAS VEGAS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Barth conduit Esther Horn dans un motel des environs de Las-Vegas.

Une histoire de motel



Un bruit léger attira l'attention de Hubert. Il mit sa main sur la bouche d'Esther pour l'obliger à garder le silence. Quelqu'un, derrière la fenêtre au store vénitien baissé, marchait à pas légers sur le gravier. « Surtout, ne bougez pas, » recommanda-t-il en s'armant de son Smith & Wesson. Entre le store aux lames relevées et l'embrasure de la fenêtre, il y avait un étroit interstice. Il en approcha son œil. Sous le ciel étoilé, l'obscurité l'empêchait de voir. Mais soudain, contre la vitre, à toucher son visage, une main apparut. Il y eut un grincement presque imperceptible et la main amorça un arc de cercle. Hubert comprit qu'elle était munie d'un diamant.



Il fit trois pas en arrière sur la moquette. « Allez dans la salle de bains, » ordonna-t-il à Esther dans un souffle. Muette de peur, elle obéit. Il entendit le choc mat du verrou qu'elle poussait de l'autre côté de la porte. Alors, sans un geste inutile, il sortit de la chambre qu'il ferma à clef. Le motel était construit en forme de fer à cheval. Il fallait aller vite. Comme il contourait l'extrémité de l'aile, un petit animal se sauva en poussant un léger cri. La fenêtre du 14 ne devait pas être éloignée de plus de six ou sept mètres. Libérant le cran de sûreté de son arme, il s'immobilisa. Le silence régnait, total. Après un temps, Hubert avança.



La fenêtre du 14 était ouverte, son store remonté. A l'aide de sa lampe-stylo, Hubert projeta un rayon lumineux dans la chambre, qui était déserte. La porte de la salle de bains demeurait fermée. Hubert fonda vers l'autre bout du motel. A l'angle le plus éloigné, il vit bouger une ombre. « Halte ! cria-t-il. Ou je tire ! » Il entendit une sourde exclamation, suivie d'un éclair bref qui précéda une faible détonation, et riposta aussitôt, éveillant une plainte. Longeant le mur, il s'approcha. Devant lui gisait une femme vêtue d'un imperméable de couleur sombre. Sa lampe-stylo éclaira le visage de Glynis Balfour. Un objet brillant gisait près d'elle : le petit pistolet Star qui avait échappé de sa main.



Déjà s'élevaient de partout des voix. Une fenêtre s'ouvrit tout près, et un petit homme montra unet éte effarée. « Appelez la police ordonna Hubert. Une femme vient d'être tuée. — « Oh ! Par qui ? — « Par moi. — « Oh ! » La fenêtre fut vivement refermée et Hubert attendit avec philosophie la suite des événements. Une employée du bureau 4-B tuée par son nouveau chef, qui venait de s'inscrire dans un motel sous une fausse identité en compagnie d'une autre employée qu'il avait présentée comme étant sa femme légitime, voilà qui promettait à la presse des titres sensationnels, et des émissions ronflantes à la radio. Hubert eut un sourire amusé en songeant à la tête que ferait M. Smith, qui aimait les enquêtes discrètes. (Copyright Opera Mundi)

Demain: La cautiion

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème d'orge
Entrecôtes
Laitues aux croûtons
Tarte aux groseilles

Le plat du jour :

Laitue aux croûtons

Laver à grande eau deux ou trois laitues, les essorer dans un linge.
Faire une vinaigrette dans un saladier avec 3 cuillerées à soupe de vinaigre, 6 cuillerées à soupe d'huile de noix, une pointe de moutarde forte, sel, poivre et muscade. Couper des petits croûtons, les beurrer, les froter d'ail et les mettre dans un plat allant au four, saupoudrer de parmesan et faire dorer à four très chaud pendant dix minutes. Au moment de servir tourner la salade et la mélanger avec les croûtons. Servir rapidement

Cake

Pour éviter qu'un cake s'émiette, quand on le coupe, il suffit de tremper la lame du couteau dans l'eau bouillante et on obtient des tranches parfaites.

Choux

Pour neutraliser l'odeur du chou ou du chou-fleur qui se dégage en cuisant, on recommande de poser un linge imbibé de vinaigre sur le couvercle de la casserole.

Taches d'herbe

Vous vous êtes assise dans l'herbe et votre robe blanche est tachée de verdure. Si elle est en coton, en toile de lin, grand teint, frottez la tache à l'eau très chaude et au savon, puis tamponnez à l'eau froide additionnée d'alcali (une cuillerée à soupe par litre d'eau). Sur soieries et tissus synthétiques, mouillez la tache à l'eau et passez à l'alcool. Rincez.

...de thé

Les taches de thé se nettoient en les frottant à l'eau tiède, en commençant par la périphérie.

Votre prénom : Yves

Yves, est un nom d'origine celtique, signifiant actif et vigilant. Yves a donné Yvonne et Yvette.

Les Yves sont affectueux, d'une intelligence lucide et pratique. Ils aiment la discussion et aller au fond des choses. Les Yvonne sont intelligentes, affectueuses et secrètes. Les Yvette sont gais mais un peu naïves et superficielles.

A méditer

Il faut aimer la nature et les hommes malgré la boue. Jules RENARD

HOROSCOPE

Excellente matinée. L'après-midi et la soirée inclineront à l'indolence et aux plaisirs, et peu disciplinés.

Naissances: Les enfants de ce jour seront peu attirés par les études, assez indolents

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Attention aux accidents de toute sorte. Amour: Ne décevez pas l'être aimé. Affaires: Vous obtiendrez des résultats variables.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Consultez sans tarder un ophtalmologiste. Amour: N'abusez pas de votre charme qui est grand. Affaires: Ne vous laissez pas devancer.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Pratiquez certains mouvements pour vos articulations. Amour: Faites des projets d'avenir avec l'être cher. Affaires: Vous devez faire preuve de tact.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Buvez en dehors des repas. Amour: Vous êtes sous le coup d'une petite déception. Affaires: Une certaine opposition se manifesterà.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne négligez pas l'esthétique de votre personne. Amour: Vous n'avez pas de raison d'être jaloux. Affaires: Méfiez-vous des personnes envieuses.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Essayez de pratiquer un sport équestre. Amour: Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Affaires: Vos méthodes de travail sont dépassées.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: N'abusez pas de vos forces. Amour: Sortez un peu des sentiers battus. Affaires: Vous obtiendrez des résultats inespérés.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Vos digestions sont très difficiles. Amour: Un peu plus d'indépendance est souhaitable. Affaires: Très bonne journée pour les affaires.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vos intestins sont délicats et fragiles. Amour: Conservez votre calme et votre sang-froid. Affaires: Demeurez maître de vous en toute circonstance.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Complications pulmonaires à craindre. Amour: Dévoilez vos véritables sentiments. Affaires: N'allez pas au-delà de vos possibilités.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Soyez très prudent si vous conduisez. Amour: Montrez-vous juste et équitable. Affaires: Abandonnez provisoirement une affaire.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Vous êtes très agité et devez vous reposer. Amour: Ne cachez pas honteusement vos faiblesses. Affaires: Vous serez aidé dans vos entreprises.

MOTS CROISÉS

Problème No 446

10x10 crossword grid with some letters filled in.

HORIZONTALEMENT

- 1. Elle incite à passer l'éponge. 2. Servent à faire des tissus incombustibles. 3. Note — Peut se voir en cassant la croûte — Plante à fleurs jaunes. 4. Boudha — Soudée. 5. Sur lesquels on ne comptait pas. 6. Carcasse d'une malle, d'un coffre. 7. Rue de poutie — Connaissance. 8. Il assure un bon bouchage — Blé de Turquie. 9. Ile — Bon quand il est chaud — Le premier n'est pas le plus avancé. 10. Dressera — A l'origine de certains bruits. 10. Braverait le risque.

VERTICALEMENT

- 1. Le singe comme le dauphin. 2. Propriété — Singular personnage. 3. Ecarte au moins deux choses — Occasion d'arroser — Canton bourguignon. 4. Son vin muscat est réputé — Peste. 5. D'une seule couleur — Surpasser. 6. Raccourcie par le haut — Fera l'affaire. 7. Pour faire des barres parallèles. 8. Fils de Sem — Obtiens. 8. Employé — Souvent franchi par les Audomarois. 9. Tumeur molle au genou de cheval. 10. Saisons. — Se servent.

Solution du No 445

10x10 crossword grid solution with words: BALUSTRADE, ILTI RADES, CIDRIART, BOLEAGA, RIREAGENT, NTABLEGO, ETRAINIER, SOCINSES, MAGNETISE, REPOSAISS.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition His Touareg.

Musée d'histoire naturelle: Exposition de photographies de nature.

Centre culturel neuchâtelois: Exposition Claude Ballarè, photographies.

Jeunes-Rives: Zoo Beauverd.

Tourisme: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1. Téléphone 25 42 42.

Péristyle de l'hôtel de ville: Exposition La Droque.

CINÉMAS. — Palace: 15 h et 20 h 30, Un million de dollars pour 7 assassins. 16 ans.

Arcaides: 15 h et 20 h 30, On n'achète pas le silence. 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 30, Joséphine Mutzenbacher. 18 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, 3 salopards, une poignée d'or. 16 ans.

Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Le Conformiste. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, La Colline de la mort. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalier vacances.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Sport bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte: J.-D. Bonhôte, pharmacien, Boudry (tél. 42 18 12 ou 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga: 1) Peintures miniatures des Indes du XVIe au XIXe siècle

2) J.-F. Liegme, peintre.

Caveau des Abbesses: Bar-Dancing.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 15.45 Tour de France
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Le 5 à 6 en vacances
- 19.05 Maurin des Maures
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.30 Tour de France
- 20.40 A vos lettres
- 21.05 (C) Jeux sans frontières
- 22.20 Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, l'adame
- 15.10 Minouche
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 Journal
- 20.30 (C) Les dossiers de l'écran La Maison du diable
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 15.45 Ciclismo
- 18.40 Atomi e provette
- 19.15 Telegiornale
- 19.20 Cinema che passione
- 19.50 Appunti di storia contemporanea: 1945-1970
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.05 (C) Giochi senza frontiere 1971
- 22.30 Il diavolo e il giornalista
- 23.20 Ciclismo
- 23.30 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.45 Télévision éducative
- 16.15 La terre est ronde
- 17.30 Tour de France
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) La Justice royale de Bavière
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Magazine politique
- 21.05 (C) Jeux sans frontières
- 22.30 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 Belle et Sébastien
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 15.45 Tour de France cycliste
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Mon seul amour
- 20.30 Tour de France cycliste
- 20.40 Jeux sans frontières
- 22.05 Concert
- Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous. 6 h, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.35, 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'été. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi. Informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Le Roman d'Elisabeth d'Autriche. 17 h, informations. 17.05, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, plages privées. 20.40, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Lully. 10.15, la semaine des quatre jeudis, le conte du mercredi, parle-moi de ton pays. Le Dragon

et les petits pois. 10.45, œuvres de Lully. 11 h, les chemins de la connaissance, villes enchantées. 11.20, propos suisses sur l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, édition spéciale. 22 h, Europe-jazz. 22.30, magazine de la science. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, fanfare de l'Armée suisse. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, extraite avec M. Bopp. 10.05, opérettes de Sullivan. 10.30, golden swing. 11.05, musique et bon air humeur. 12 h, mélodies populaires polonaises. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, souvenirs de voyage. 14.30, Symphonie, Haydn. 15.05, dans le ton populaire. 16.05, hits international. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Pete Seeger, sa vie et ses chansons. 23.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

Le deuil considéré comme une maladie

Les médecins sont très mal instruits des conséquences de la mort pour les familles du défunt. C'est à la suite de cette constatation qu'un groupe de médecins américains a entrepris une étude sur ce sujet qui est pratiquement ignoré en médecine. On sait par exemple que la mortalité est dix fois supérieure à la normale chez les veufs et les veuves, au cours de leur première année de veuvage, mais les « remèdes » à cette anomalie n'existent pas. Il est temps de considérer véritablement le deuil et la solitude qui en découlent comme des maladies, qui peuvent être soignées. Ne serait-ce qu'en encourageant les manifestations de douleur de la part des personnes frappées par ce deuil. Un tel encouragement, s'il vient de la part du médecin, peut provoquer parfois un véritable soulagement.

Ordres par radio pour le cerveau du malade

Grâce à des électrodes implantées dans le cerveau, il est possible de communiquer certains « ordres » à un individu, au moyen d'ondes radio. De cette manière, on peut espérer soigner certains troubles mentaux, en envoyant des « messages » correctifs qui contrecarrent les impulsions naturelles erronées. Ce nouveau moyen de traitement, qui est en cours de stade des expérimentations, est étudié par un neurologue américain d'origine espagnole, José Delgado. Celui-ci vient même de programmer un ordinateur qui, après détection des impulsions électriques du cerveau, envoie des ordres afin de stimuler, ou au contraire de calmer, telle ou telle émotion. Le docteur Delgado pense que l'on pourrait par ce moyen soigner l'épilepsie, la peur, l'anxiété ou même l'agressivité.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce dans la
Feuille d'avis de Neuchâtel

HALLE DES FÊTES DU COMPTOIR DE FRIBOURG

VENDREDI 9 JUILLET 1971, dès 20 heures

Formidable LOTO rapide

planche des lots, extraordinaire, exceptionnel, sensationnel
20 parties super-royales avec partie gratuite de Fr. 250.—

Lots principaux :

- 7 carnets d'épargne de Fr. 300.— chacun
- 6 corbeilles géantes alimentation, Fr. 120.— chacune
- 5 assortiments de viande de Fr. 120.— chacun
- 2 pendules neuchâteloises de Fr. 520.— chacune
- 7 pièces d'or Vreneli, valeur Fr. 50.— chacune
- 21 jambons de Fr. 80.— chacun
- 7 corbeilles alimentation, meule de fromage,
- 7 lots de vin de qualité rouge, blanc, etc.

Abonnement Fr. 10.— Carton Fr. 1.—

Ambiance des grands jours

SAMEDI 10 JUILLET 1971, dès 20 heures

GRAND BAL

avec le célèbre orchestre « MONJA »

Bars - Buvettes - Raclettes - Jambons de campagne
Saucisses à rôtir

Org. : Fédération des syndicats chrétiens, Fribourg

Vente de fin
de série



Rabais de 30%
sur toutes nos

**ROBES
et JUPES**

JUTZELER

Neuchâtel Tél. (038) 25 16 96 Hôpital 3

Urgent.

Couple, dans la trentaine, sérieux, ayant place stable, cherche

emprunt

25.000 fr.
Ecrire sous chiffres DF 1529 au bureau du journal.

Dame seule, âgée d'une quarantaine d'années, désire trouver

compagnon

d'âge correspondant, pour rompre solitude.
Ecrire à AE 1552 au bureau du journal.

MACULATURE
en vente au bureau du journal

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la
GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à
votre domicile sans engagement.
tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

Nous offrons 100 fois ce profil!

C'est celui à nervures angulaires, formule sport, d'un pneu radial d'été qui a fait ses preuves. Chef-d'œuvre de l'électronique. Anti-dérapant sur route mouillée. Pratiquement insensible à l'aquaplaning. Réaction ultra-précise au freinage.
Tenez-vous-en à ce profil...
c'est la sécurité même!

WIRZ 4814.

Notre question: Quel est le nom du pneu radial pourvu de ce profil?
Il vous a été présenté plusieurs fois dans ce journal. Vous en souvenez-vous? Sinon renseignez-vous auprès d'un spécialiste en pneumatiques et remplissez le coupon du concours.
Ce que vous pouvez gagner: votre propre sécurité!
1^{er} au 25^e prix: 1 garniture de pneus munis de ce profil
26^e au 100^e prix: 1 atlas de voyages Continental

Conditions du concours
Dernier délai d'envoi: 31 juillet 1971 (date du timbre postal). Les réponses justes seront départagées par tirage au sort sous contrôle notarial. Aucune correspondance ne sera échangée. Le personnel des maisons organisatrices n'est pas autorisé à prendre part au concours. Les gagnants seront avisés personnellement. Les prix ne peuvent être payés en espèces. La participation au concours implique la reconnaissance des présentes conditions.

Coupon-concours
Je connais ce profil. C'est celui du pneu à carrosse radiale de marque **CONTINENTAL**

Type
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP/Localité _____
A découper et à coller sur une carte postale adressée à:
Concours « Profil »
Case postale
8045 Zurich FN

SOLDES OURAGAN

Sur les prix
RABAIS jusqu'à

70%

Les bonnes affaires
à ne pas
manquer

Malgré les soldes, tous les appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré. Durant les soldes, nos prix s'entendent: départ magasin. Petite participation pour livraison.

Des centaines d'appareils sacrifiés: **RADIOS - GRAMOS - TÉLÉVISEURS - MACHINES À LAVER LE LINGE - FRIGOS - CONGÉLATEURS - FRIGOS - CUISINIÈRES À GAZ - CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE - ENREGISTREURS - ÉLECTROPHONES**

JEANNERET & C^{ie}
S.A.
RADIO TV HI-FI

Vente autorisée dès lundi 5 juillet

AU CONFORT MÉNAGER
Seyon 26, 28, 30 - NEUCHÂTEL - Tél. 24 57 77

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Avant de partir en vacances...
prenez vos précautions et
venez choisir parmi plus de

3000 ROBES

de plein été que nous vous offrons
à partir de

12.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

Il en est des crédits comme des pommes. Il faut choisir les meilleurs.

Souvent, le ver est caché. Sa présence ne se remarque qu'au moment où l'on y mord à belles dents. Et ce qui est vrai pour une pomme l'est aussi pour un crédit.

C'est pourquoi nous conseillons de l'examiner attentivement. D'en rechercher l'origine. En ce qui concerne un prêt personnel Aulina, c'est l'Union de Banques Suisses. C'est-à-dire:

Vous êtes protégé en cas de maladie ou d'accident. Une assurance paie pour vous les mensualités échues au cours d'une incapacité de travail de plus de 30 jours. La prime est comprise dans nos tarifs.

Votre vie privée est respectée. Nous n'allons pas prendre de renseignements chez votre employeur ou vos connaissances. Et en général nous n'exigeons aucune garantie.

Pas de paperasserie pour acquiescer un prêt personnel Aulina. Une simple formule de demande suffit. Vous pouvez la demander par téléphone.



le service prêts loyal

Aulina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
et dans toutes les villes importantes

ECONOMIE ET FINANCES

Politique économique et sociale 51^{me} session de l'ECOSOC

GENÈVE.— Une discussion générale sur la politique économique et sociale marquera la 51^{me} session du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies qui s'est ouverte à Genève. Dans un message, adressé à cette occasion à l'ECOSOC, U. Thant, secrétaire général de l'ONU, souligne notamment la nécessité de « rectifier l'ordre de priorité qui est appliqué actuellement dans le monde ». « Rien que l'an dernier, déclare U. Thant, près de 204 milliards de dollars ont été consacrés à la fabrication d'armements, cette somme représente l'équivalent du revenu annuel total de tous les pays en voie de développement ».

Composé de représentants de 27 pays, dont les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France, le conseil, saisi de nombreux rapports et études, enregistrera, pour les années 60, une croissance moyenne de la production de l'industrie manufacturière plus forte dans les pays en voie de développement (environ 7%) que dans les pays plus avancés (environ 6%). D'autre part, le conseil retiendra la nécessité d'accroître la productivité dans le secteur agricole pour permettre de diriger les ressources vers d'autres secteurs.

Le remplacement des produits alimentaires par les combustibles comme principal élément des échanges entre pays développés à économie de marché et pays en voie de développement est l'un des faits notables, des années 60-70, soumis au conseil qui notera aussi que les transferts des fonds publics des pays développés vers les pays en voie de développement sont passés de 5,5 milliards de dollars en 1961 à 7,1 milliards de dollars en 1969, et que ces transferts ont représentés 63% du courant des capitaux vers les pays en voie de développement au cours des années 60. Le conseil constatera aussi un « accroissement sensible » du courant des fonds en provenance des organismes multilatéraux de prêt et d'assistance. Les fonds fournis par leur intermédiaire se sont élevés au total à 1,6 milliard de dollars en 1970.

Les prestations de la Suisse en faveur des pays en développement

Les prestations totales de la Suisse en faveur des pays en voie de développement étaient en 1970 de 582,6 millions de francs, contre 560,4 millions de francs en 1969; ces chiffres comprennent les prestations des organismes privés bénévoles. Par rapport au produit national brut (PNB), elles se sont élevées à 0,60% en 1970 — compte non tenu des dons des organismes privés bénévoles — après avoir atteint 0,64% en 1969. Elles ont donc augmenté moins rapidement que le produit national brut. Une comparaison des chiffres pour 1969 et 1970 montre qu'avec 126,9 millions en 1970, l'aide publique de la Confédération est restée pratiquement stable par rapport à 1969 (127,2 millions). En 1970, les apports du secteur privé ont augmenté en chiffres absolus. S'étant élevés à 410,7 millions en 1969, ils ont atteint en 1970 le montant de 425,7 millions ou 0,48% du PNB, comparé à 0,51 pour cent en 1969. A l'intérieur de ce montant global, les investissements privés ont augmenté d'environ 10%, alors que les crédits à l'exportation garantis et non garantis ont baissé de près de la moitié par rapport à 1969. En revanche, un pays en développement et une institution internationale de financement du développement ont, contrairement à 1969, émis en 1970, des emprunts sur le marché suisse des capitaux.

Forte hausse des salaires dans l'industrie européenne

LUXEMBOURG.— Les salaires dans l'industrie ont fortement augmenté entre octobre 1969 et octobre 1970, rapportent les services statistiques de la Communauté européenne. L'Italie vient en tête avec une hausse de 24%. Elle est suivie par les Pays-Bas, la France, et l'Allemagne de l'Ouest, de 13%, et la France, de 12 pour cent. Considérant l'évolution du coût de la vie entre avril 1964 et octobre 1969 le pouvoir d'achat au cours de cette période s'est accru de 43% en Italie, de 40% en Allemagne de l'Ouest, de 36% aux Pays-Bas, de 32% en France et de 24% au Luxembourg. D'avril 1966 à octobre 1970 les horaires hebdomadaires ont été réduits de sept pour cent au Luxembourg, de trois pour cent aux Pays-Bas et d'environ un pour cent en France. (AP)

BULLETIN BOURSIER

	5 juillet	6 juillet
NEUCHÂTEL		
Banque nationale	530.— d	530.— d
Crédit foncier neuchât.	700.— d	690.— d
La Neuchâtoise as. g.	1400.— d	1400.— d
Gardy	150.— d	150.— d
Cortaillood	4500.— d	4500.— d
Cossonay	2050.— d	2050.— d
Chaux et ciments	600.— d	580.— d
Dubied	1725.— o	1725.— o
Ciment Portland	3500.— d	3550.— d
Interfood port.	5600.— d	5600.— d
Interfood nom.	1050.— d	1050.— d
Tramways Neuchâtel	490.— d	490.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	760.— d	760.— d
Paillard port.	410.— d	410.— d
Paillard nom.	115.— d	115.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1050.—	1045.—
Crédit foncier vaudois	790.—	785.—
Innovation	340.—	340.— d
Romande d'électricité	—	—
Ateliers constr. Vevey	530.— d	530.— d
La Suisse-Vie ass.	2600.— d	2700.— d
Zyma	3180.— d	3100.— o
GENÈVE		
Grand Passage	495.—	490.— d
Charmilles port.	1160.—	1160.—
Charmilles nom.	—	—
Physique port.	500.— d	525.—
Physique nom.	430.—	430.—
Philips	98.—	100.—
Royal Dutch	54.50	54.75
Monte-Edison	172.50	172.50
Olivetti priv.	4.45	4.45
Allumettes B	15.—	15.25 d
S. K. F. B	87.—	86.— d
S. K. F. B	280.—	280.— o
BALE		
Pirelli internat.	213.— d	213.— d
Bäloise-Holding	180.— d	180.— d
Ciba - Geigy port.	2520.—	2535.—
Ciba - Geigy nom.	1590.—	1590.—
Ciba - Geigy bon.	2230.—	2250.—
Sandoz	4100.—	4100.—
Hoffmann-L. R. 1/10	18150.—	18175.—
ZURICH		
Swissair nom.	564.—	548.—
Swissair port.	640.—	625.—
Union banques suisses	3915.—	3940.—
Société banque suisse	3490.—	3500.—
Crédit suisse	3440.—	3450.—
Bque hyp. com. port.	1270.— d	1270.— d
Bque hyp. com. nom.	2055.—	2060.—
Banque pop. suisse	1100.—	1120.—
Bally	2490.—	2490.—
Electro Watt	1480.—	1475.— d
Motor Columbus	264.—	267.—
Italo-Suisse	1980.—	1980.—
Réassurances Zurich	900.—	905.—
Winterthur ass. nom.	4275.—	4275.—
Zurich ass.	2420.—	2430.—
Alu. Suisse port.	1140.—	1140.—
Alu. Suisse nom.	1390.—	1395.—
Brown Boveri	1540.—	1530.—
Saurer	1245.—	1250.—
Fischer	1580.—	1590.—
Landis & Gyr	2080.—	2090.—
Nestlé port.	3180.—	3185.—
Nestlé nom.	1830.—	1825.—
Sulzer	3175.—	3225.—
Oursina port.	1530.—	1550.—
Oursina nom.	90.25	90.50
Am. Tel. & Tel.	186.50	185.50
Canadian Pacific	255.50	255.—
Du Pont	573.—	575.—
Eastman Kodak	310.—	310.—
Ford Motor	257.—	256.50
General Electric	249.—	248.—
General Motors	326.—	325.—
I. B. M.	1316.—	1311.—
International Nickel	153.—	153.—
Kennecott	137.—	139.—
Litton	130.50	130.50
Std Oil New-Jersey	313.—	313.—

BULLETIN BOURSIER

	5 juillet	6 juillet
PARIS		
Air liquide	400.—	403.—
Aquitaine	623.—	615.—
Cim. Lafarge	221.—	222.—
Citron	98.40	98.—
Fin. Paris Bas	239.—	241.50
Fr. des Pêtr.	230.—	219.40
L'Oréal	1920.—	1915.—
Machines Bull	93.50	93.10
Michelin	1355.—	1350.—
Péchiney	163.10	162.50
Perrier	270.10	271.—
Peugeot	269.80	271.50
Rhône - Poulenc	205.—	203.80
Saint - Gobain	139.70	139.70
LONDRES		
Anglo American	340.—	261.—
Brit. & Am. Tobacco	343.50	344.50
Brit. Petroleum	612.50	612.50
De Beers	219.—	215.50
Electr. & Musical	158.—	158.—
Imp. Chemical	288.—	288.—
Imp. Tobacco	90.—	90.50
Rio Tinto	244.50	240.—
Roan C.M.	271.50	271.—
Shell Transp.	404.—	403.—
Western Hold.	867.50	860.50
Zam. Anglo-Am.	242.50	239.—
FRANCFORT		
A.E.G.	166.50	165.70
Audi NSU	149.—	148.—
Bad. Anilin	139.90	138.40
B.M.W.	178.—	178.—
Daimler	373.—	370.— d
Deutsche Bank	307.—	306.— d
Dresdner Bank	265.50	263.— d
Farben. Bayer	132.—	130.60
Höchst. Farben	160.40	159.50
Karstadt	373.—	375.—
Kaufhof	272.—	273.—
Mannesmann	163.50	162.60
Siemens	212.20	211.—
Volkswagen	167.—	165.60
Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse		
NEW-YORK		
Allied Chemical	32-1/4	32-1/4
Allumin. Americ.	62-1/8	62-1/8
Am. Smelting	24-7/8	24-7/8
Am. Tel. & Tel.	45-1/8	45-1/8
Anacorda	18-1/8	18-1/8
Boeing	19-5/8	19-5/8
Bristol & Myers	64-1/8	64-1/8
Burroughs	129-3/8	129-3/8
Canadian Pacific	68-3/4	68-3/4
Caterp. Tractor	48-3/8	48-3/8
Chrysler	26-3/4	26-3/4
Coca-Cola	103	103
Colgate Palmolive	46-3/4	46-3/4
Control Data	58-3/4	58-3/4
C.P.C. Int.	34-3/4	34-3/4
Dow Chemical	98-1/8	98-1/8
Du Pont	140-7/8	140-7/8
Eastman Kodak	75-1/2	75-1/2
Ford Motors	62-5/8	62-5/8
General Electric	60-7/8	60-7/8
General Foods	37-1/2	37-1/2
General Motors	79-1/2	79-1/2
Gillette	45-7/8	45-7/8
Goodyear	32-3/4	32-3/4
Gulf Oil	31-1/2	31-1/2
I.B.M.	36-1/2	36-1/2
Int. Nickel	37	37

BULLETIN BOURSIER

	5 juillet	6 juillet
INDICE DOW JONES		
industrielles	892.31	890.50
chemins de fer	215.50	215.50
services publics	118.70	118.70
volume	16.438.000	16.438.000
Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S. A., Lausanne		
FRANCE		
Int. Paper	34-7/8	34-7/8
Int. Tel. & Tel.	62	62
Kennecott	34-1/8	34-1/8
Litton	31-5/8	31-5/8
Merck	99-3/8	99-3/8
Minnesota Mining	118-1/8	118-1/8
Mobil Oil	55-5/8	55-5/8
Monsanto	46-1/2	46-1/2
National Cash	45-7/8	45-7/8
Panam	13	13
Penn Central	4-3/4	4-3/4
Phillip Morris	64-1/8	64-1/8
Polaroid	112-7/8	112-7/8
Procter Gamble	65-7/8	65-7/8
R.C.A.	35	35
Royal Dutch	42-1/8	42-1/8
Std Oil Calif.	56-7/8	56-7/8
Std Oil New-Jersey	75-7/8	75-7/8
Tedaco	36	36
T.W.A.	27-5/8	27-5/8
Union Carbide	47-7/8	47-7/8
United Aircraft	36-3/8	36-3/8
U.S. Steel	31-3/4	31-3/4
Westing. Elec.	88-1/2	88-1/2
Woolworth	48-1/4	48-1/4
Xerox	117-3/4	117-3/4

La tendance

NEW-YORK (AP). — Pas de tendance déterminée à la clôture de la Bourse de New-York, en dépit de l'extension de la majoration des meilleurs taux bancaires.

Billets de banque étrangers

Cours du 6 juillet 1971	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.80	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.05	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	115.50	118.50
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.—	8.40
Espagne (100 ptas)	5.80	6.05
France (100 fr.)	73.—	76.—
Danemark (100 cr. d.)	53.—	56.—
Hollande (100 fl.)	113.50	116.30
Italie (100 lit.)	—64	—67
Norvège (100 cr. n.)	56.—	59.—
Suède (100 cr. s.)	78.—	81.—

Pièces d'or

	5 juillet	6 juillet
Suisse (20 fr.)	45.50	49.50
France (20 fr.)	43.—	47.—
Angleterre (1 £)	40.—	44.—
U.S.A. (20 \$)	255.—	275.—
Lingots (1 kg)	5290.—	5370.—

CHRONIQUE DES MARCHÉS L'attention tournée vers Bonn

L'absence d'indications provenant de Wall Street a terni les marchés européens qui n'ont pas opéré de fluctuations importantes se contentant de variations modestes dans un mouvement d'affaires inférieur à la moyenne.

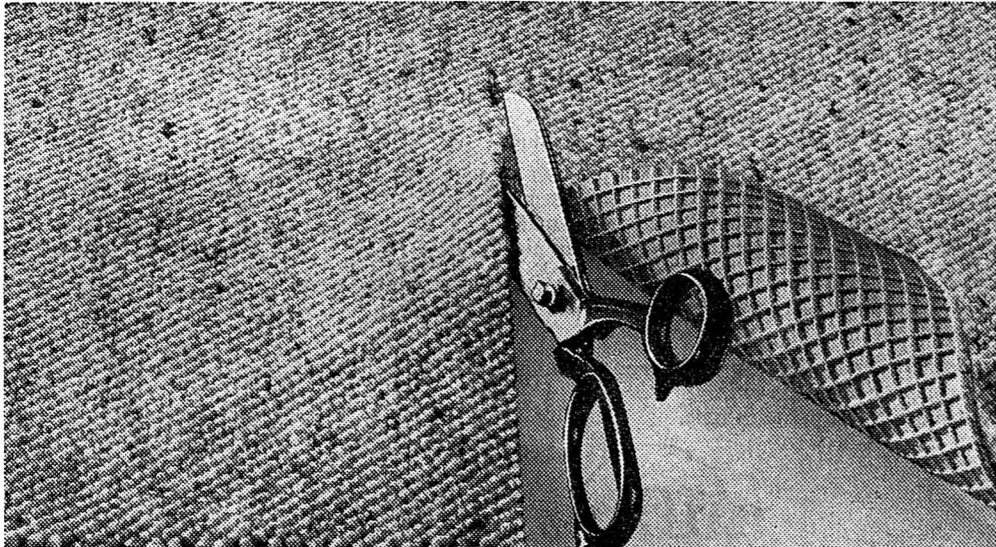
dans les importantes négociations en cours au sujet de l'avenir économique et monétaire de la Communauté. Si

Maintenant, avec peu d'argent vous pouvez faire beaucoup pour votre intérieur!

Cette annonce a déjà paru l'année dernière. Nos prix n'ont pas changé depuis!

NOUVEAU!

Tapis MIRA



Pour embellir votre intérieur, pour faciliter son entretien, vous trouverez chez nous un vaste programme de tapis mur à mur, allant du plus avantageux au tapis de qualité supérieure. En tout 20 qualités en plus de 150 teintes.

Par exemple: **MIRA-SENSATION** en teintes appréciées, poil en fibre tapis spéciale, trame synthétique, semelle gaufrée, largeur standard 400 cm, déjà dès

Fr. 13.50

Quelques exemples de dimensions et de prix vous prouvent que vous pouvez embellir votre intérieur avantageusement avec MIRA-Sensation:

cm:	Fr.:	cm:	Fr.:
50 x 90	6.75	250 x 250	93.75
70 x 100	10.50	150 x 480	108.—
90 x 140	18.90	230 x 320	110.40
100 x 150	22.50	240 x 320	115.20
120 x 160	28.80	280 x 360	151.20
140 x 180	37.80	280 x 380	159.60
150 x 200	45.—	300 x 400	162.—
160 x 200	48.—	320 x 450	216.—
160 x 220	52.80	380 x 420	239.40
180 x 240	64.80	350 x 500	262.50
150 x 300	67.50	400 x 500	270.—
200 x 280	84.—	380 x 480	273.60
200 x 300	90.—	420 x 500	315.—
220 x 280	92.40	450 x 550	371.25

Les 3 possibilités d'obtenir votre nouveau tapis:

Vous pouvez emporter immédiatement votre nouveau tapis!
Apportez-nous les mesures exactes de votre pièce, choisissez la qualité et la couleur du tapis et faites-le couper sur place (un tel service existe à St-Sulpice, Suhr, Bâle, Zurich, Luzerne et Contone TI). Vous pourrez aussitôt disposer de votre tapis et bénéficier d'un appréciable rabais à l'emporter! Ainsi le même jour encore votre appartement sera plus élégant et plus confortable.

Vous pouvez vous faire livrer votre nouveau tapis vous est livré franco domicile!

Venez voir nos tapis de fond MIRA ou demandez nos échantillons par téléphone. Mesurez vos pièces vous-même, commandez le tapis dans la couleur et les dimensions voulues et, dans les 8 jours, vous recevrez votre nouveau tapis franco domicile.

Grâce à notre service-tapis, plus de problème!

Téléphonez tout simplement à la succursale Pfister la plus proche. Notre spécialiste en tapis vous rendra aussitôt visite; il vous montrera tous nos échantillons de tapis, mesurera vos pièces et vous soumettra une offre détaillée, après quoi, quelques jours plus tard, il installera le tapis que vous aurez choisi, ceci à des conditions réellement avantageuses.

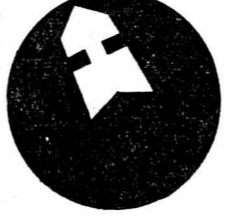
Coupons MIRA



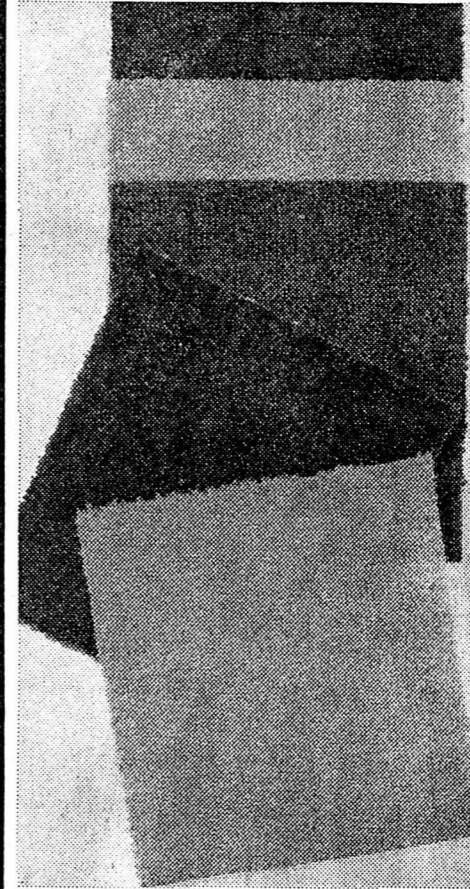
Coupons MIRA (sans défaut!). Dimensions idéales pour couloirs, salles de bain, WC, entrées, balcons, caves, cuisines, autos, descentes de lits déjà dès **Fr. 4.—!**

En outre, dimensions plus grandes à couper soi-même.

90% de réduction!



Plaques de tapis MIRA



Le plus récent succès de notre programme international de tapis de fond MIRA.

Plaques de tapis, emballées en cartons de 2 ou 3 m². Prix des carreaux (33 1/3 x 33 1/3 cm) selon qualité

Fr. 1.—
Fr. 2.— ou Fr. 3.—

Ces plaques sont à poser soi-même. Ainsi par exemple une chambre de 3 x 4 m ne coûte que Fr. 108.—! Ces plaques peuvent être soit collées complètement soit fixées au sol par une bande collante double face.

Colle spéciale et bande collante sont également en vente chez nous.

Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHÂTEL Terreaux 7

plus vite plus simple Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir — envoyer — l'argent comptant arrive!

Banque Rohner SA

35 ans
1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

Discrétion garantie — pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
Ø 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, SIMCA 1000, CAMION, TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Le Pavillon des Palaises

Nos assiettes copieusement garnies et servies à prix doux...

DÉMÉNAGEMENTS

Vacances du 12 juillet au 14 août

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes d'emplois

DROGUISTE DIPLOME cherche travail dans droguerie ou pharmacie à partir du mois d'août, pour une durée d'environ 2 mois. Adresser offres écrites à 77-879 au bureau du journal.

INFIRMIÈRE REÇOIT ENFANTS de 2 à 10 ans pour vacances, convalescence, changement d'air. Altitude 950 m, dans les sapins. Tél. 57 16 56.

A vendre

SALON; 2 FAUTEUILS, 1 canapé, 1 table, parfait état. Tél. 33 45 26, de 8 à 10 heures.

FRIGO SIBIR pour butane, révisé en fabrique, prix avantageux. Tél. (038) 41 26 20, heures des repas.

POUSSETTE Peg, bon état, matelas, baby sitters, valeur 350 fr., cédé 150 fr. Téléphone 33 48 31.

PIANO DROIT, brun, cordes croisées, bon état. Téléphoner au 24 26 65.

CASSEROLES ACIER INOX, 4 pièces de grandeurs différentes, état neuf, 100 fr. Téléphone (038) 47 16 82.

COLLECTION LIVRES SILVA et 3800 points Silva. Tél. (038) 51 18 91.

AQUARIUM 150 LITRES équipé, complet. Bas prix. Tél. (037) 61 32 43, dès 19 heures.

GRAND PORTE-BAGAGES 170 x 95 cm, réglable, barrières amovibles. Téléphoner au (038) 31 34 48.

BOIS BUCHE, petits bois, briquettes, outils de jardin. Tél. (038) 25 52 96, jusqu'à 13 h 30 et dès 18 h 30.

CHAMBRE A COUCHER complète, état de neuf. Tél. 24 48 07.

TELEVISION Philips 59 cm, 250 fr. Téléphone 42 18 96.

POUSSETTE et pousse-pousse, capote et tablier. A donner petit lit, pèse-bébé, etc. Tél. 24 27 60.

CARROSSERIE BUGGY JAUNE. Prix très intéressant. Tél. (038) 51 24 08.

JEUNES CHIENS COLLEY «Lassie» 2 mois, très beaux sujets, excellent caractère. Téléphone (038) 51 24 08.

TELEVISION Philips en parfait état, avec antenne intérieure, 400 fr. Tél. 24 43 81.

CHEVAL NOIR, 2 1/2 ans, papiers suisses. Tél. (024) 3 17 49.

FRIGO BOSCH, 135 litres, parfait état, 120 francs; cuisinière électrique Therna, 50 fr., disponible dès le 15 juillet. Tél. 33 16 23, heures des repas.

CARAVANE à céder à prix avantageux, occasion exceptionnelle. Tél. 25 91 30, heures de bureau.

Demandes à acheter

D'OCCASION, tôle ondulée. Tél. 57 13 10.

VIEILLES ARMES: fusils, sabres, pistolets; képis. Tél. (024) 3 17 49.

SALLE A MANGER, style espagnol. Téléphone 25 92 01.

A louer

A JEUNE FILLE, chambre avec bains, la Coudre. Tél. 33 45 26, de 8 à 10 heures.

VAL D'HERENS, pour août, appartement tout confort, dans chalet: 3 chambres, 4 ou 5 lits. Tél. 25 51 79.

STUDIOS MEUBLES avec cuisine ou cuisinière, à 1 ou 2 lits, au centre, à jeunes filles majeures. Libres le 15 juillet. Téléphone 25 10 36, entre 10 et 12 heures.

DAILLET-SUR-SIERRE, appartement confortable de 4 lits, septembre, 320 fr. Tél. (038) 25 29 67.

PRES DE LA GARE DE PESEUX, chambre indépendante confortable à monsieur soigneux, employé, immédiatement. Téléphone 31,31,26.

BEVAIX, LOGEMENT 2 PIECES, confort, pour le 24 juillet. Ecrire à case postale 41, 2022 Bevaix.

CHAMBRES A 1 ET 2 LITS, confort. Tivoli 10, Serrières.

PLACE DE PARC à la rue de la Serre, pour petite auto, 35 fr. Tél. 25 73 10.

BELLE CHAMBRE à jeune demoiselle de bureau sérieuse, part à la salle de banis, quartier de l'université. Tél. 25 18 10.

JOLIE CHAMBRE MEUBLEE à jeune homme sérieux. Tél. 25 98 57.

APPARTEMENT DE 2 1/2 CHAMBRES meublées, tout confort, près de la gare. Adresser offres écrites à AG 1565 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, 160 fr. Tél. 24 42 98, heures des repas.

Demandes à louer

CHAMBRE NON MEUBLEE pour entreposer des meubles, pour fin septembre. Durée 2 à 3 ans. Tél. 31 65 94.

CHAMBRE INDEPENDANTE, ou studio meublé, pour étudiant, pour début septembre. Tél. 25 55 78, à midi.

JEUNES FIANCES CHERCHENT, dès le 1er septembre 1971, appartement de 2 pièces meuble ou non, ou éventuellement studio dans la région. Téléphoner aux heures de bureau au (038) 33 36 00.

APPARTEMENT DE 2 PIECES ou studio, confort, pour personne seule. Adresser offres écrites à 87-878 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIECES, à Bevaix, éventuellement avec conciergerie. Téléphone 31 71 14.

NOMME FACTEUR A CERNIER, je cherche appartement de 3 pièces avec confort, pour le 1er septembre ou date à convenir. Région: Fontanemelon, Cernier, Chézard. Adresser offres à M. Eric Barfuss, 2203 Rochefort. Tél. 45 11 18.

JEUNE HOMME cherche chambre indépendante avec bains ou douche, à Neuchâtel. M. Ernst Brändli, Parc 121, Neuchâtel.

COUPLE TRANQUILLE, sans enfants, cherche appartement de 2 1/2 pièces avec confort, pour le 24 octobre 1971. Région Saint-Blaise - Colombier. Tél. (032) 93 11 12.

200 fr. pour un appartement non meublé, 2 pièces, en ville. Immédiatement ou à convenir. Adresser offres sous 67-877 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, deux matinées par semaine. Tél. 25 03 60, ou passer rue de la Main 6, heures des repas.

AIDE DE MENAGE pour environ 8 semaines, à Chaumont. Tél. 33 24 57.

FEMME DE MENAGE est recherchée une fois par semaine, centre ville. Tél. 24 52 06.

JEUNE COUTURIERE SUISSE pour début septembre. Tél. (038) 25 61 91.

URGENT. Femme de ménage, deux après-midi par semaine. Tél. 25 15 81.

Divers

A LOUER ROBES DE BAPTEME: Fr. 15.— 20.— et 25.—. Tél. (038) 63 18 03.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Convention révisée avec les organisations d'employés dans l'industrie des machines

L'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM) l'Union des associations d'employés de l'industrie métallurgique et d'électricité (VSAM), la Société suisse des contremaîtres (SSC) et la Société suisse des employés de commerce (SSEC) communiquent :

Depuis 1958 existe une convention de base entre l'ASM et les organisations d'employés. Etant donné les expériences faites, les partenaires sont convenus de développer cette convention. Son but est élargi. Elle consiste en un développement des bonnes relations et des conditions de travail, mais également en un approfondissement de la collaboration, tant sur le plan des entreprises que sur celui des associations, ceci dans l'intérêt de l'industrie des machines et de ses employés.

La convention recommande de créer des représentations d'employés dans les entreprises. Depuis longtemps déjà, il existe dans bien des grandes et moyennes entreprises de telles représentations qui ont acquis droit de cité et se sont révélées utiles pour la discussion de diverses questions et des problèmes touchant les employés en général. Les représentants d'employés doivent désormais s'étendre à d'autres entreprises dont le nombre des employés est notable.

Il est convenu que la convention que les partenaires instituent une collaboration empreinte de compréhension mutuelle au sein des entreprises et mettent le cas échéant à disposition leurs bons offices pour concilier à l'amiable les différends importants pouvant se produire dans les entreprises.

En même temps que cette extension de la convention de base, des améliorations matérielles ont été convenues.

CONGÉS PAYÉS DE FORMATION

A propos de cette convention révisée, les partenaires à la convention de l'industrie suisse des machines et des métaux (convention de paix) communiquent :

La convention (dite de paix du travail) entre l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM) et les syndicats a été reconduite en 1969 pour une durée de cinq années jusqu'au 31 juillet 1974. Mais également au cours de cette durée existe la possibilité de modifier les accords existants sur les conditions de travail et d'en conclure de nouveaux.

Dans cet esprit, les associations signataires ont conclu un nouvel accord sur l'octroi de congés payés de formation aux membres des commissions d'entreprise et à leurs suppléants. Les partenaires partent de l'idée que les commissions d'entreprise ne peuvent remplir leur tâche avec satisfaction que si leurs membres ont certaines connaissances sur l'économie d'entreprise, l'économie publique et la politique sociale. Etant donné que ces conditions ne sont souvent pas remplies, il s'agit d'y parer par une formation adéquate. Cette dernière doit être allongée par les congés payés de formation qui ont été convenus. Ces congés seront fixés globalement pour la commission d'entreprise; ils se montent, pour une période de 4 ans, d'autant de fois 10 jours qu'il y a de membres de la commission, mais au maximum à 100 jours en tout. La répartition de ce droit d'ensemble entre les membres de la commission et leurs suppléants est du ressort de la commission elle-même, ceci en tenant compte des diverses directions des membres selon la part

Publications obscènes dans son dernier numéro... Campagne-éclair contre une revue allemande

De notre correspondant :

Depuis lundi matin, les corps de police de toutes les grandes villes suisses font la chasse aux « Pralines ». Les gardiens de l'ordre vont de kiosque en kiosque et de magasin en magasin pour retirer, sur ordre du procureur de la Confédération, la dernière édition de la revue illustrée allemande « Praline », éditée à Hambourg. Le numéro 28, daté du 7 juillet 1971, est à la base de cette campagne éclair, le procureur de la Confédération, M. Hans Walder, nous déclarant hier matin au téléphone : « Le numéro 28 de cette revue illustrée allemande enfreint l'article 204 du Code pénal suisse (publications obscènes) et doit être retiré. Nous avons donné des ordres précis de confiscation aux corps de police des villes intéressées. Le procureur de la Confédération devait nous révéler les raisons de cette campagne. En page 45 de cette revue se trouve un article illustré sous le titre, « Homme blanc, donne-moi de belles sensations, supplie les veuves Zimba ».

D'autre part, une photographie d'un couple se trouve à la page 31 sous le titre : « On prouve l'amour au lit — où donc autrement ? »

Quittances imprimées en poche, les agents tentent de devancer les clients. Dès que la nouvelle a été connue, la clientèle allemande — surtout masculine — a tenté de se procurer encore un des « numéros interdits ». A Lucerne, seuls quelques kiosques vendaient encore des exemplaires hier matin. Dans ce même numéro, d'autres photographies et textes fort équivoques sont encore publiés.

Un importateur suisse de journaux à Berne nous a déclaré avoir été averti de la confiscation, mais a refusé de révéler le nombre de numéros importés en Suisse. Ce que l'on ne connaît pas encore, c'est la destination des numéros confisqués et le nombre de publications qui ont déjà été achetées.

Que faire en cas d'accident de la circulation en Italie ?

BERNE (ATS). — Dans un communiqué, la conférence des directeurs-accidentés rappelle que l'assurance responsabilité civile des véhicules automobiles est obligatoire en Italie depuis le 21 juin de cette année. Comme en Suisse, le lésé en Italie a aussi un droit direct contre l'assureur en responsabilité civile. Mais contrairement au mode de procéder dans notre pays, il doit simultanément intentier une action contre l'auteur de l'accident. En Italie, il n'existe pas de bureau de contrôle des automobiles ou de service des automobiles pouvant, sur la base du numéro d'immatriculation, indiquer l'adresse de l'assureur responsable civile en cause. En revanche, les véhicules doivent être munis, sur le pare-brise, d'une vignette de contrôle (« contrassegno di assicurazione ») et chaque automobiliste doit en outre être porteur de l'attestation d'assurance « certificato di assicurazione ».

La conférence des directeurs-accidentés recommande de noter en cas d'accident le numéro des plaques de contrôle, le nom et l'adresse du détenteur et du conducteur du véhicule impliqué dans l'accident, le nom et l'adresse de l'assureur responsable civile, selon les indications figurant sur la vignette ainsi que, si possible, le numéro de police indiqué dans l'attestation d'assurance.

SUISSE ALÉMANIQUE

Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique à Zurich

ZURICH (ATS). — L'examen de l'avant-projet de nouvelle rédaction des articles 27 et 27 bis de la Constitution fédérale relatifs à l'instruction publique et aux subventions fédérales en la matière était le principal point à l'ordre du jour de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique récemment réunie à Zurich sous la présidence du conseiller d'Etat zouglois Huerlimann et en présence de M. Tschudi, chef du département fédéral de l'Intérieur.

Selon un communiqué publié à l'issue de cette séance, il n'était pas alors question d'arriver à une prise de position commune des cantons, mais seulement pour la conférence de définir quelques principes. Les directeurs cantonaux de l'instruction publique estiment que le concordat intercantonal sur la coordination scolaire et ses nouveaux articles constitutionnels sont complémentaires en vue d'une politique de l'éducation bien comprise. La Confédération et les cantons ne se feront pas de concurrence mais réaliseront en commun la politique nationale de l'éducation, précise le communiqué.

Lors de cette même réunion, la conférence a approuvé le budget 1972. Les efforts intercantonaux réclament des moyens financiers suffisants. Là encore, les cantons ont

Renvoi de trois chargés de cours de l'EPFZ : les professeurs solidaires de la direction

ZURICH (ATS). — Les professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich se sont déclarés solidaires du président de l'école, le professeur H. H. Hauri, et d'accord avec sa décision de ne pas renouveler à la fin de ce semestre le mandat de trois chargés de cours allemands. A la suite des remous que cette décision a suscités au sein de la section d'architecture, ils ont, dans une prise de position adoptée lundi soir, approuvé la décision du président et appuyé sans réserve l'attitude de la direction du Poly en cette affaire.

Rappelant que les trois chargés de cours ont, dès le départ, été engagés pour un an seulement, ils relèvent qu'il est d usage de faire appel à des personnalités venues de l'étranger pour assister un professeur ou dispenser un enseignement déterminé pendant un semestre ou deux et qu'il ne s'agit pas, en pareil cas, d'un engagement à long terme.

POLITIQUE ET TECHNIQUE

Le choix des chargés de cours en question avait été motivé, selon la prise de position, par la volonté de rendre les futurs architectes attentifs aux aspects sociaux de leur profession et de les mettre en mesure d'inscrire leurs activités dans un ensemble social et humain. Cet enseignement avait été introduit à titre d'expérience et seule la direction de l'EPF est habilitée, selon la loi, à décider de l'opportunité de la poursuite ou non.

Les professeurs constatent que les trois chargés de cours ont professé une conception architecturale tendancieuse, érigent en objet principal de leur enseignement leurs opinions économiques et sociales et laissant à l'arrière-plan les travaux d'élaboration d'un projet de réalisation architecturale. Les professeurs reprochent également aux chargés de cours d'avoir négligé les aspects techniques et pratiques de la profession d'architecte au profit de leurs idées politiques.

MISE A L'ORDRE

Heureusement, remarquent les professeurs, le corps enseignant reste libre de ses opinions, conception, quelle qu'elle soit. Toutefois, le professeur qui soumet tout son enseignement à une certaine idéologie enfreint les limites de son mandat. Il prépare mal les étudiants à leur future profession en fondant ses cours sur des conceptions contraires à l'ordre établi. L'Ecole polytechnique fédérale ne doit pas devenir le centre de ralliement de groupes politiques et le point de départ d'actions politiques.

Enfin, les professeurs rappellent que la décision de poursuivre ou non l'expérience entreprise en chargeant de cours ces trois personnalités relève de la seule autorité de la direction de l'EPFZ et que celle-ci n'est en rien liée par les vœux et les recommandations exprimés par les étudiants, les assistants et les professeurs. La direction est seule responsable de la bonne marche de l'école et ne doit en rendre compte qu'aux autorités fédérales.

GENÈVE

Nouvelle forme d'action du centre autonome et ennuis avec la police...

GENÈVE (ATS). — « La police navigue à l'extrême bord de la légalité », ont affirmé à Genève les représentants du mouvement pour un centre autonome », en relatait au cours d'une conférence de presse les mésaventures de leur « théâtre de rue » et ses démêlés avec la police.

Depuis une dizaine de jours, en effet, le centre autonome, qui est à l'origine de plusieurs manifestations ces dernières semaines à Genève, a passé à une nouvelle forme d'action : son « théâtre de rue » présente un spectacle critique dans les rues de la ville, à l'aide de marionnettes géantes. Au terme d'une des premières représentations, le « théâtre de rue » a été interpellé par des inspecteurs et sommé de cesser de jouer dans les rues. Samedi, une camionnette louée par la troupe a été arrêtée par la police après un spectacle donné à Onex.

Les jeunes comédiens amateurs ont été soumis à un contrôle d'identité, interrogés, et une partie de leur matériel saisi.

DEUX VERSIONS

Selon les organisateurs de la conférence de presse, un inspecteur de la sûreté aurait refusé de présenter sa carte de police, la voiture aurait été fouillée sans mandat de perquisition, la police aurait refusé de donner les motifs de la saisie du matériel et un jeune homme aurait été molesté.

La police, pour sa part, a déclaré qu'elle a fait un contrôle à la suite de plaintes de nombreux citoyens, scandalisés par une marionnette caricaturant Calvin. Parmi le matériel saisi, un appareil photographique et un enregistreur n'appartenaient pas aux membres de la troupe. Après vérification, pour s'assurer qu'ils n'avaient pas été volés, la police les a rendus à leur propriétaire, qui les avait prêtés au « théâtre de rue ». La police a enfin précisé que si un inspecteur n'avait pas présenté sa carte, deux autres l'avaient fait.

Le centre autonome a d'autre part démenti être l'auteur d'un tract violent distribué ces jours et signé « comité d'action-centre autonome », promettant « des actions de harcèlement ou de masse d'une ampleur sans précédent » pour septembre.

VALAIS

Incinération des ordures : une seule usine pour 60 communes vaudoises et valaisannes

De notre correspondant :

A Monthey se sont réunis hier les représentants de 60 communes du canton du Valais et du canton de Vaud, dans le but de se grouper en société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône. Au cours de cette assemblée les problèmes de la réalisation de la future usine d'incinération et ceux des fondements juridiques à donner à cette entente intercommunale et intercantonale ont été exposés.

ACCORD DE PRINCIPE

Si aucune décision définitive n'a encore été envisagée, un accord de principe a été admis, le capital social de la société sera

Vente de terrains à des étrangers : une épée à double tranchant...

COIRE (ATS). — En accord avec les autorités des communes, les autorités cantonales grisonnes s'efforcent d'éviter que des surfaces de terrains par trop importantes ne passent aux mains de propriétaires étrangers. Elles doivent cependant tenir compte du fait que l'économie de nombreuses régions du canton, particulièrement en montagne, dépend du tourisme. Il n'est possible de procéder à un examen plus sévère et plus approfondi des demandes d'orientation que dans les régions où le tourisme est déjà florissant. Telle est, en substance, la réponse fournie mardi matin par le Conseil d'Etat des Grisons à une petite question posée par un député qui s'inquiétait des proportions que prennent, en certains endroits, les ventes de terrains à des étrangers.

Nouvelle grève dans les écoles schwytzoises ?

(c) Il y a une année le Conseil communal de Schwytz avait décidé de fermer les deux écoles de « Ried » et d'« Oberschoenenbuch », à la suite du manque de personnel enseignant. Les réactions des habitants ne s'étaient pas fait attendre et les parents donnèrent l'ordre à leurs enfants de ne pas se rendre dans les écoles de Schwytz et d'Ibach, après la fermeture officielle des écoles locales. Le vent de révolte fit bientôt place à une grève scolaire en bonne et due forme. Seuls les instituteurs étaient en classe. Les deux écoles furent rouvertes et les enfants reprirent le chemin de l'école.

Mais cette grève risque bien de se renouveler prochainement, car le Conseil municipal de Schwytz a annoncé que les deux écoles mentionnées seraient cette fois définitivement fermées. Il n'y a pas, comme devaient le préciser les responsables, d'autres possibilités. Les enfants des deux hameaux devront se rendre à Schwytz et à Ibach, même s'ils perdent beaucoup de temps. Mais les parents des élèves touchés par ce manque de personnel ne l'entendent pas de cette oreille. Il faut s'attendre à des surprises ces prochains jours.

Hommage aux cosmonautes morts dans l'espace

GENÈVE (ATS). — Une brève cérémonie s'est déroulée mardi après-midi à Genève, en hommage aux cosmonautes morts lors de la conquête de l'espace. Elle s'est déroulée dans le parc du Palais des Nations, devant le monument soviétique dédié à la conquête de l'espace et qui devait être inauguré le jour-même. Cette inauguration avait été annulée la semaine dernière à la demande du gouvernement soviétique, après la mort des trois cosmonautes de Soyouz-11.

Accompagné de Mme Zoia Vassilievna Moronova, ambassadrice, représentant permanent de l'Union soviétique, de M. Idar Rimstead, ambassadeur américain, et de M. Narashinian, chef du cabinet de M. Thant, le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, M. V. Winspeare Guicciardi a déposé au pied du monument une couronne portant l'inscription « Les Nations unies à tous ceux qui ont donné leur vie pour la conquête de l'espace » et s'est incliné, observant une minute de silence.

Le monument soviétique, dont la construction vient de se terminer, est constitué d'une flèche de titane haute de 28 mètres, portant en français et en russe l'inscription « L'Union soviétique aux Nations unies, dédié aux succès de l'homme dans sa conquête de l'espace ». En outre, sur son socle dallé, se dresse la statue d'un cosmonaute tendant les bras vers le ciel.

La victime de l'arête du Hœrnli identifiée

(c) On a enfin pu identifier la jeune Anglaise retrouvée le 1er juillet au fond de la paroi est de l'arête du Hœrnli. Il s'agit de Mlle Beverley Hellivell, née en 1953, domiciliée à Bradford, dans le comté du Yorkshire. Célibataire, elle était employée d'hôtel à Capelcurig, dans le Canyonshire. C'est grâce au consul de Grande-Bretagne que l'on a pu l'identifier, après cinq jours de recherches.

Lucerne : les résultats des élections au Grand conseil définitivement approuvés

LUCERNE (ATS). — Au début de sa session extraordinaire de lundi matin, le législatif cantonal lucernois a approuvé les résultats des élections au Grand conseil dans l'arrondissement électoral de Lucerne-Ville. Ces résultats ont été corrigés par rapport à ceux que le Grand conseil avait approuvés sous réserve il y a deux semaines déjà. Ainsi, l'« Action nationale » perd un siège au profit de l'Alliance des indépendants. Elle dispose maintenant de trois sièges au parlement cantonal et l'Alliance des indépendants en dévient treize. Au cours de cette séance du législatif cantonal, les nouveaux conseillers d'Etat qui ont été élus par le peuple lucernois le 2 mai dernier, ont prêté serment. Il s'agit de MM. Walter Gut (DMC, chef du département cantonal de l'instruction publique), Karl Kennel (DMC, chef du département cantonal de la santé publique), et Albert Krummhauser (ib, chef du département cantonal des affaires militaires et de la police).

10.000 francs la panne...

(c) La « panne » électoral du cercle de « Lucerne Ville » coûtera 10.000 francs aux contribuables, raison pour laquelle la « vox populi » commence à s'agiter à Lucerne. On se souvient que des différences avaient été constatées après les élections au Grand conseil lucernois, un changement de mandat étant même intervenu après un second contrôle. Comme devait le préciser le président de la commission chargée du contrôle, plus de 6000 erreurs ont été constatées lors du contrôle, sans que d'autres partis politiques soient touchés. Ces erreurs proviennent du fait que le personnel chargé de dénouiller les bulletins n'avait pas reçu d'instructions suffisantes avant le dénouillage.

Paysan tué aux Grisons

SCUOL (ATS). — Un paysan âgé de 61 ans, marié, M. Otto Gustin, de Tschlin (Basse-Engadine) a été mortellement blessé lundi après-midi alors qu'il rentrait chez lui. Après avoir fini de faucher, M. Gustin chargea sa faucheuse à moteur sur une remorque. Il attacha celle-ci à sa jeep au moyen d'une corde. Lorsqu'il démarra, la corde cassa et la remorque chargée commença à dévaler la pente. Le paysan courut derrière le véhicule pour tenter de l'arrêter. Renversé par la remorque, il succomba sur place à ses blessures.

Gros cambriolage dans une bijouterie

GENÈVE (ATS). — Une bijouterie du quartier des Pâquis, à Genève, a été cambriolée par des inconnus qui s'y sont introduits par un vasistas ouvert. Ils ont emporté 200 montres, d'une valeur totale de 10.000 francs.

Motocycliste grièvement blessé

(c) Mardi matin, vers 9 h 30, une collision a eu lieu entre un camion conduit par M. Rémy Hitter, domicilié à Sierre, et un motocycliste bernois, M. Andreas Friedrich, 21 ans, domicilié à Neirkirch. Le camion roulait vers la gravière de Noës en direction du pont du Rhône. Arrivé à la hauteur du pont, il bifurqua à droite, et c'est à ce moment qu'arriva le motocycliste qui roulait de Noës en direction de Châblais. M. Friedrich, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Sierre.

AUTO-SERVICE

La ceinture de sécurité : meilleure chance de survie !

BALE (ATS). — En ce qui concerne l'assurance-passager, le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) rappelle aux automobilistes que la plupart des compagnies d'assurances accordent, soit des prestations plus élevées soit un rabais sur les primes si, en cas d'accident, le passager est maintenu par une ceinture de sécurité.

Il est du reste important de contracter une assurance pour le passager. Du fait que les proches parents d'ascendance et de descendance directe ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile du détenteur.

En plus de l'assurance pour passer qu'il est recommandable de contracter à la veille des vacances, il est aussi important d'installer des ceintures de sécurité dans les véhicules. Chaque type de ceinture offre toute la sécurité requise. Sur le plan international, il ne subsiste aucun doute sur l'utilité des ceintures de sécurité. En effet, environ 70% des conséquences d'accidents les plus tragiques ont pu ainsi être évitées. Cela signifie que la ceinture de sécurité reste encore le moyen qui offre le plus de chance de survie.

Une stewardess de Swissair se noie près de Tel-Aviv

TEL-AVIV (ATS). — Une stewardess de Swissair, Mlle Jacqueline Vogt, de Genève, domiciliée à Glatburg dans le canton de Zurich, s'est noyée lundi alors qu'elle se baignait près de Tel-Aviv. Les causes de sa mort ne sont pas encore connues.

Selon les renseignements recueillis auprès de Swissair, la jeune Suisseuse était employée par la compagnie comme hôtesse de l'air depuis le mois d'avril de l'année dernière.

VAUD

Passante tuée par une voiture

PRILLY (ATS). — Un accident mortel de la circulation est survenu hier soir à Prilly, sur la route Renens-Lausanne. Mme Ida Kopp, âgée de 67 ans, domiciliée à Lausanne, qui traversait la chaussée, a été happée par une automobile survenant de Renens. Grièvement blessée, Mme Kopp a succombé pendant son transport à l'hôpital cantonal.

Affaire d'espionnage : jugement à Lausanne

(c) Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné mardi à 15 mois de prison (moins 197 jours de préventive) et 2000 francs d'amende, avec sursis et délai d'épreuve de quatre ans, et à dix ans d'inéligibilité à une charge publique, Marcel Buttex, 58 ans, ancien employé communal à Lausanne, reconnu coupable de service de renseignements politique, d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive et de suppression de titres. Le délit de service de renseignements militaire n'a pas été retenu. Lundi, le procureur général avait requis trois ans et demi de réclusion.

De 1962 à 1970, Buttex avait livré à des fonctionnaires et agents de l'ambassade soviétique à Berne des documents, des adresses, des papiers d'identité et divers renseignements de nature politique, et il avait levé des « boîtes aux lettres ». Le tribunal a estimé qu'il avait agi par idéalisme un peu primaire et par un raisonnement puéril dans son attachement au marxisme, mais sans esprit de lucre.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Maro Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Dans la coulisse à Bonn : le problème des fusées nucléaires françaises outre-Rhin

Il est un point des relations franco-allemandes quelque peu éclipsé, aussi bien par l'importance du conflit monétaire que par la volonté de discrétion de deux partenaires ; c'est celui des relations militaires franco-allemandes.

mais n'est pas entré dans les détails. Les entretiens, a-t-il dit, ont porté sur les perspectives de la politique militaire américaine et les ministres ont estimé que l'Europe devrait se préparer au retrait progressif des forces américaines d'Europe au cours de la décennie et que des mesures devraient être prises dans cette perspective.

CARTE DE VISITE

Concrètement, en ce qui concerne les relations franco-allemandes, le problème se pose ainsi qu'il suit :

La France ne fait plus partie de l'OTAN, mais elle a maintenu une présence militaire en Allemagne de l'Ouest. Cette présence

militaire résultant d'un accord bilatéral avec le gouvernement de Bonn comporte la présence en territoire allemand de batteries françaises de fusées tactiques à têtes nucléaires.

Dans un bref délai ces têtes nucléaires vont changer de « nationalité ». Jusqu'ici elles étaient américaines et détenues par les forces américaines. Or, les fusées françaises d'Allemagne vont être dotées de têtes nucléaires françaises. Or la France, ne faisant plus partie de l'OTAN, les Allemands ne sont pas informés de la stratégie française de réplique et de dissuasion fondée sur ces fusées.

Dans la perspective d'un retrait des for-

ces et des fusées américaines du territoire allemand, les militaires de Bonn voudraient, dit-on, être « associés », connaître les « objectifs » éventuels (la portée est de cent kilomètres) et les « emplacements » (qui peuvent constituer des cibles pour la partie adverse).

UN ACTE POLITIQUE

On se souvient que c'est pour cette raison que le gouvernement français avait exigé que les Américains n'entreposent pas en territoire français de fusées à têtes nucléaires. Associer les Allemands à la stratégie nucléaire française est un acte politique pouvant avoir des répercussions internationales et la France, dit-on, aurait laissé entendre qu'elle préférerait « rapatrier » en France ses batteries de fusées nucléaires.

Il est évident que dans la mesure où Bonn croit que les Américains se retireront du continent européen avant dix ans, où Bonn sait qu'il ne lui est pas possible d'accéder à la propriété d'armes nucléaires, les Allemands n'ont pas intérêt au retrait de leur territoire de la force de riposte et de dissuasion française. Le caractère hautement « politique » du débat supprime les chances d'une information concrète sur l'état des négociations et les possibilités de solution.

Jean DANES



Les quintuplés de Pologne

C'est dans cette maison dont nous apercevons l'étage supérieur que vont vivre les quintuplés de Gdansk nés il y a sept semaines. Et voici ayant déjà bon œil, sinon bon pied, et de gauche à droite : Ewa, Roman, Piotr, Agnieszka et Adam. (Téléphoto AP)

Le sénateur R. Kennedy aurait participé à l'élaboration du rapport du Pentagone

ATLANTA (Géorgie) (AP). — Le sénateur Robert Kennedy, qui devait connaître le même sort tragique que son frère et être assassiné en 1968 alors qu'il brigait l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle, aurait joué un rôle dans la préparation du fameux rapport secret du Pentagone sur le Viet-nam selon un journal d'Atlanta, et qu'il « voulait être certain que le président Johnson serait tenu pour responsable d'avoir commis des erreurs au Viet-nam ».

de la publication des dossiers secrets du Pentagone, le « New-York Times » estime que cet évènement marque probablement la fin d'une époque : « un quart de siècle

de direction présidentielle pratiquement contestée et de manipulations des instruments de guerre et de la diplomatie relative à la guerre ».



Dans son article, l'« Atlanta-Journal Constitution », qui déclare tenir le renseignement d'une source bien informée, écrit : « Les documents du Pentagone devaient constituer, entre autre, une mise en accusation de l'administration Lyndon Johnson pour la façon dont elle conduisait la guerre. Si nécessaire les documents auraient été publiés durant la campagne électorale de 1968 pour rejeter le blâme de l'extension de la guerre sur les épaules de Johnson ».

L'auteur de l'article, le chroniqueur Bill Shipp, déclare que d'après la même source, « le loyalisme du secrétaire d'Etat Dean Rusk à l'égard de Johnson est probablement la raison pour laquelle il fut tenu dans l'ignorance de la préparation de l'étude du Pentagone qui avait été ordonnée par le secrétaire à la défense McNamara ».

FIN D'UNE EPOQUE

Dans un long article tirant les « leçons

Après la mort de Milena Sutter...

GENES (AP). — Mario Dinning, qui avait tenté d'extorquer cinquante millions de lires à l'industriel d'origine suisse Arturo Sutter en prétendant avoir enlevé sa fille Milena, a été condamné à quatre ans de prison par le tribunal de Gènes.

La petite Milena avait été enlevée le 6 mai dernier - on devait retrouver quelques semaines plus tard son corps sans vie, lesté d'une ceinture de pêche sous-marine, dans la mer non loin de la côte.

Le 10 mai, Dinning téléphonait à M. Sutter en prétendant avoir enlevé sa fille de 10 millions de dollars.

Après une entrevue M. Sutter lui donna vingt millions. La police arrêtait Dinning une demi-heure plus tard. Celui-ci n'avait aucunement tremblé dans l'enlèvement.

Grèves partout en Italie

En Italie, le personnel des grands hôtels a décidé de débrayer de nouveau les 12.13 et 14 juillet en dépit des efforts du gouvernement pour arbitrer le conflit.

A Gènes, le port est à demi-paralysé par l'arrêt du travail des inscrits maritimes.

A Milan, les transports publics ont cessé de fonctionner pendant quatre heures, y compris l'heure de pointe du déjeuner. D'autres grèves semblables sont prévues pour mercredi et jeudi.

Les ouvriers de l'industrie textile ont observé des arrêts du travail de une à quatre heures.

Et pendant ce temps, les bandits opèrent, comme ici à Polesina en Calabre, où le directeur de la banque a été tué. (Téléphoto AP).

Pas de choléra en Espagne

MADRID (AP). — Le gouvernement a démenti les rumeurs suivant lesquelles des cas de choléra auraient été signalés en Espagne.

Les fonctionnaires du ministère de la santé déclarent qu'aucun cas de choléra n'a été enregistré dans une partie quelconque du territoire, y compris les provinces africaines de Ceuta et de Melilla.

Pour les jeunes Européens la pollution risque un jour d'anéantir la planète

STRASBOURG (CPS). En mai dernier 1000 jeunes gens d'Allemagne, de France, du Luxembourg, de Belgique, des Pays-Bas et de Suisse ont participé à un voyage patronné par le Conseil de l'Europe. Ils se sont rendus à Londres. Ce voyage a permis de faire une enquête dont les résultats viennent d'être publiés. Il en découle que la pollution de l'environnement, la pauvreté des pays sous-développés et les conflits armés constituent les principaux sujets d'inquiétude des jeunes voyageurs.

Parmi les idées qui leur étaient soumises, ils ont préféré « amour », « liberté » et « paix » à « révolution », « devoir » et « ordre ».

SÉCURITÉ

Une large majorité de ces jeunes ont une opinion favorable au sujet de leurs professeurs et de leurs parents et considèrent que la police représente « la sécurité » et non « la répression ». Ils trouvent qu'il faudrait réformer la société plutôt que la conserver telle quelle ou tout changer. La censure est considérée comme inutile ou arbitraire, alors qu'ils pensent qu'il faudrait interdire le haschisch.

Pour la plupart d'entre eux, Dieu existe, la conquête de la Lune, c'est « bien », les ordinateurs, c'est « l'efficacité ». Ils savent ce qu'ils veulent faire dans la vie, et l'expérience hippie ne tente qu'une minorité.

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

L'enquête confirme aussi l'immense désir de voyage des jeunes : 55 % voyageraient si leur donateur une année de liberté. D'une manière générale, on note un grand besoin d'échapper aux pressions de la vie de tous les jours, de rencontrer d'autres jeunes, d'apprendre et d'aider « les pauvres ». Une majorité aimerait également s'installer plus tard dans un autre pays.

Les jeunes participants à l'enquête étaient assez bien répartis dans les groupes d'âge, avec une légère majorité des plus jeunes. Les filles étaient également en majorité (60 %) et par nationalité, les Français (55 %) et les Allemands (35 %) dominaient. Ces jeunes étaient assez fortement urbains (73 %) et laissent partie d'organisations ou de clubs à 65 %.

Pour la plupart des questions, les réponses ne varient pas d'une manière significative selon le sexe, le groupe d'âge ou la nationalité. On voit cependant que les garçons ont une attitude moins conciliante que les filles envers l'autorité.

POUR FINIR

Cependant, le dépeuplement de l'enquête a révélé que les jeunes étaient inquiets à propos de l'avenir : 57 % d'entre eux pensent en effet que soit un conflit soit la pollution finira par anéantir la planète.

Une fortune pour un pêcheur

LONDRES (AP). — Un Renoir acheté pour 108 FF a été vendu mardi aux enchères pour la coquette somme de 483.000 livres.

Il s'agit du « Pêcheur à la ligne » vendu par la galerie « Christie » aux marchands de tableaux londoniens « John Mitchel and sons ».

Le tableau date de 1847. En 1857 Georges Charpentier l'avait acheté à une vente aux enchères.

L'œuvre a été envoyée à Londres pour y être vendue par la famille Charpentier-Tourmon.

« Le pêcheur à la ligne » montre un homme surveillant une canne à pêche tandis qu'une femme, assise à côté de lui, lit un livre.

L'ACTION

M. Davies, ministre anglais du commerce et de l'industrie, a déclaré, mardi, en réponse à une interpellation du travailliste Edelman sur la

récente vente aux enchères à un marchand de tableau américain de la toile du Titien « Mort d'Actéon », que si quelqu'un estime qu'elle a été attachée d'illégalité, il devrait en aviser la police.

M. Edelman avait déclaré que la façon dont la vente aux enchères avait été conduite, constituait une violation de la loi de 1927 qui interdit toute collusion entre les courtiers pour freiner les enchères.

Trois importants candidats acheteurs étaient sur les rangs lors de la vente, Agnews, de Londres, French and Co, de New-York et Julius Weitzner, un marchand américain installé à Londres.

C'est ce dernier qui enleva le tableau pour le prix de 4.032.000 dollars. Il déclara alors qu'il avait été surpris d'avoir obtenu le chef-d'œuvre du Titien pour cette somme.

Ils voteront à 18 ans



Le président Nixon signe le nouvel amendement à la constitution qui garantit le droit de vote aux Américains ayant atteint l'âge de 18 ans. A la droite et derrière le président, des représentants du groupe « Jeunes Américains » (Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE

EUROPE « Saliout » redescend BOCHUM (Allemagne fédérale) (Reuter). — M. Kaminski, directeur de l'observatoire de Bochum, a déclaré que ce dernier avait observé et photographié à deux reprises l'autre nuit le laboratoire spatial Saliout-1, qui, depuis le retour dramatique des trois astronautes de Soyouz-11 sur la terre, tourne à vide autour de notre planète.

Pour une Europe sans frontières STRASBOURG (AFP). — Le parlement européen a proposé lundi après-midi la suppression rapide des contrôles dans le trafic des voyageurs aux frontières intérieures de la communauté des Six.

Le parlement souhaite en outre que le conseil des ministres des Six se prononce rapidement au sujet de l'abolition du contrôle de la carte verte qu'il a déjà préconisée.

Moscou et la crise du Proche-Orient MOSCOU (AP). — Le président Podgorny a déclaré au ministre italien des affaires étrangères M. Aldo Moro en visite à Moscou qu'il fallait aux pays impliqués dans la crise du Proche-Orient des garanties contre un retour à des hostilités, rapatriement de source italienne.

Le président précise : « Une telle opération n'a jamais été pratiquée auparavant dans le monde ». Selon Tass, le patient M. B. avait perdu la vue après avoir reçu dans les yeux à la suite d'une négligence un produit chimique corrosif.

PROCHE-ORIENT Irak : un autre diplomate anglais expulsé BEYROUTH (AP). — L'Irak a expulsé un troisième diplomate britannique inculpé d'espionnage et de complot contre le régime, a annoncé l'agence de presse irakienne.

Le diplomate visé est M. Clube, premier secrétaire pour les affaires économiques. Un délai de 24 heures lui a été accordé pour quitter le pays.

AMÉRIQUE Nixon à Pékin ?... LOS-ANGELES (AP). — Au cours d'une allocution le sénateur Fred Harris (Démocrate-Oklahoma), a annoncé mardi qu'il essaie d'arranger un voyage en Chine populaire et a suggéré que le président Nixon se rende à Pékin et commence des négociations en vue de relations commerciales et diplomatiques totales.

A Washington, un porte-parole du sénateur a précisé qu'il a écrit à l'ambassadeur de Chine au Canada pour les arrangements préliminaires à sa visite en Chine populaire.

LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON SAUVORE... L'apothéose d'une bonne table

Le procès du bruit PARIS (AP). — Douze communes voisines de l'aéroport d'Orly ont gagné devant la Ire chambre de la cour d'appel de Paris le procès qu'elles avaient engagé contre les compagnies aériennes Air-France, T.W.A. et Panam. C'était le procès du bruit.

URSS : une opération hors série Un chirurgien soviétique a rendu la vue à un homme en fabriquant un nouvel œil droit à partir des deux moitiés qui n'étaient pas endommagées.

Deux exécutions en Iran TEHERAN (AFP). — Deux Iraniens, impliqués dans l'attaque par un commando armé au poste de gendarmerie de Siahal, au nord de l'Iran, ont été passés par les armes.

SUITE Armstrong Sa carrière se chiffre par 1080 enregistrements, et 20 compositions depuis « I wish I could shimmy like my sister Kate » (je voudrais savoir me dandiner comme ma sœur Kate), la première chanson de son cru, jusqu'à la plus récente : « If we never meet again » (Si nous ne nous voyons plus). Films et apparitions à la TV occupaient le temps qu'il ne passait pas dans les studios d'enregistrement ou dans les salles de concert.

UN FAIT PAR JOUR

Que lui manque-t-il ?

« Quand le drapeau rouge flottera sur le palais de Buckingham, rappelez-vous que tout a commencé le 13 août ». C'était le cri d'alarme d'un journaliste britannique. Il s'agissait du 13 août 1961, de cette fameuse nuit où un communiste des pays du Pacte de Varsovie apparut au monde qui soudain s'attendit au pire, que Berlin allait être coupé en deux.

Mais Brandt eut beau demander à Kennedy de prendre des « sanctions immédiates », le président américain se borna à envoyer Johnson à Berlin. Et celui-ci, la main sur son cœur de Texan débonnaire, assura que les États-Unis « étaient résolus à défendre la cause sacrée de la liberté humaine ». En juin 1963, John Kennedy vint dire à Brandt que, lui aussi, était Berlinois, mais en dépit de quelques accrochages au point de contrôle « Charlie », il n'y eut pas de retombées. Et aujourd'hui, 12 ans après, on discute encore du sort de Berlin.

Car que manque-t-il à l'Allemagne respalissante de santé, à une Allemagne qui n'en fait déjà plus qu'à tête ? Qui que lui manque-t-il donc pour que plus rien n'échappe à sa vanité reconquise ? Elle a une des plus fortes monnaies du monde, une économie que l'on dit exemplaire. Elle fait vivre un peuple qui, sur les routes des vacances, prend le relais d'autres Allemands qui, jadis, vinrent y faire du tourisme en uniforme.

Il manque à l'Allemagne une capitale. Une capitale à la mesure de sa puissance retrouvée. Mais son mark magique, son économie et les travailleurs de la Ruhr ne lui rendront pas Berlin, bien que le complexe rhénan, aujourd'hui comme naguère, soit dirigé par un certain Berthold Beitz, jadis enfant chéri des vrais Krupp.

Au faite de son éphémère puissance, Brandt se souvient peut-être encore de temps à autre de ce que lui dirent à l'époque héroïque certains hauts fonctionnaires américains lorsqu'il vint leur demander une action immédiate contre les communistes allemands et leurs protecteurs soviétiques. Cette phrase, la voici : « La demande est considérée comme grossière et présomptueuse ». Depuis, certes, Brandt a fait son chemin, mais Berlin est toujours Berlin.

Que manque-t-il donc à l'Allemagne ? Bien sûr, il lui manque une armée, une armée qui ne soit plus sous surveillance comme elle l'est encore, une armée qui ne soit pas totalement intégrée à l'OTAN comme l'ont décidé les anciens vainqueurs, une armée qui ait une certaine liberté de manœuvre. A la nouvelle Allemagne qui fréquente les salons où ne sont admis que les gens bien, il faut une armée à sa mesure et comme nous sommes en 1971, il lui faut l'armée des plus grands, celle des apocalypses. Puisqu'elle n'est pas sujette, il lui faut une armée de vainqueur.

En supprimant l'état prussien, les alliés avaient cru exercer une certaine Allemagne. Pourtant, en 1964, le gouvernement de Brandt demanda non seulement de participer à la force atomique multilatérale, ce dont les Américains se félicitèrent fort, mais aussi de participer à son CONTROLE, ce qui lui fut refusé net. Lorsque von Hassel, sous le règne de Erhard, fit son premier voyage outre-Atlantique, ce fut pour réclamer, chose plus exorbitante encore, un droit de DECISION sur l'emploi des armes atomiques stationnées en Allemagne. Autrement dit sur une partie de l'arsenal américain. Autrement dit, sur cette partie du matériel stratégique qui est actuellement la pierre d'achoppement des négociations SALT entre Russes et Américains. On voit qu'au cœur des années 60, les négociateurs allemands ne manquaient déjà pas d'audace.

Il y a des jouets à Nuremberg... L. GRANGER